

Plan pour la croissance et la prospérité

Novembre 2005



Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent : **M\$** pour millions de dollars et **G\$** pour milliards de dollars.

En outre, les termes du genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2005)
Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires en s'adressant au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également diffusé sur internet à l'adresse suivante :
www.fin.gc.ca

This document is also available in English.

N° de cat. : F2-175/2005F
ISBN 0-662-70686-2

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	5
1 Introduction	19
Le niveau de vie est un déterminant clé de la qualité de vie	21
Les Canadiens vivent et travaillent dans un environnement en évolution	23
Adopter une perspective mondiale	25
Progresser à partir d'une situation avantageuse	25
Le relèvement du niveau de vie dépend de la productivité	26
La productivité appelle le travail plus intelligent	26
Le gouvernement peut donner le ton, mais le succès exige des partenariats et un plan	27
Plan pour la croissance et la prospérité	27
2 Compétitivité canadienne :	
Une décennie de réalisations	31
1. <i>Programme : emploi et croissance</i> de 1994	33
Commencer par une réforme macroéconomique	35
Grandes réformes structurelles	38
Les réformes ont favorisé le rebondissement marqué des emplois et du niveau de vie	39
La croissance la plus forte du niveau de vie du G7	43
2. La souplesse de notre économie est devenue le pivot de la création d'emplois et de la prospérité	45
3. Grâce à ces progrès, notre avenir commun est plus sûr	48
3 Défis et possibilités	51
1. Des possibilités sans précédent à l'échelle mondiale	53
L'importance croissante des économies émergentes	53
Profiter des possibilités qu'offre une économie mondiale dynamique	56
La technologie facilite la création de nouveaux modèles de gestion	58
2. Le défi du vieillissement de la population	61
3. Le défi du Canada en matière de productivité	64
Les sources de la croissance de la productivité	68
4 Offrir des possibilités à tous les Canadiens	71
Aperçu	73
Le lien avec la prospérité	73
Performance récente et grandes orientations stratégiques	74
1. Rehausser la qualité d'une main-d'œuvre canadienne de calibre mondial	74
2. Relever le défi démographique	84
3. Offrir des possibilités aux Autochtones	88
4. Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficience du marché du travail	89

5	Promouvoir une économie innovatrice	91
	Aperçu	93
	Le lien avec la prospérité	93
	La recherche universitaire crée de nouvelles idées et des innovateurs hautement qualifiés	94
	L'investissement dans les machines et le matériel permet de transférer de nouvelles technologies.	94
	La R-D dans le secteur privé produit de la richesse	95
	Performance récente et grandes orientations stratégiques	96
	1. Leadership en matière de recherche universitaire	96
	2. Renforcer les réseaux internationaux de recherche	98
	3. Favoriser la R-D et l'adoption de technologies dans le secteur privé.	99
	4. Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies	104
6	Au cœur des échanges et des réseaux mondiaux	109
	Aperçu	111
	Le lien avec la prospérité	112
	Performance récente et grandes orientations stratégiques	114
	1. Ouvrir le Canada au reste du monde	115
	2. Positionner le Canada au sein des réseaux commerciaux mondiaux	122
	3. Créer des portes d'entrée de calibre mondial.	126
7	Établir un environnement propice à l'investissement	129
	Aperçu	131
	Le lien avec la prospérité	131
	Performance récente et grandes orientations stratégiques	132
	1. Préserver l'avantage macroéconomique du Canada.	132
	2. Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal.	135
	3. Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers. . .	146
	4. Renforcer notre union économique	152
	5. Rendre l'État plus productif	153
	6. Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale	157
8	La voie de l'avenir	161

Sommaire

Quel que soit le critère retenu, il est certain que, depuis une décennie, l'économie canadienne est l'une des plus prospères au monde. Depuis 1997, notre pays bénéficie de la plus longue série ininterrompue d'excédents budgétaires fédéraux de son histoire, et nous devançons tous les autres pays industrialisés pour l'amélioration du niveau de vie, la création d'emplois et la réduction de la dette.

Grâce à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, à des revenus en hausse et à des taux d'intérêt peu élevés, les Canadiennes et les Canadiens ont pu investir dans leurs familles, dans leurs compétences, dans leurs maisons et dans leurs entreprises. Au cours de cette même période, le gouvernement du Canada a réinvesti dans les fondements de notre société, comme les soins de santé, la garde des enfants et l'éducation. Ensemble, ces investissements ont rehaussé notre niveau de vie et assuré notre avenir collectif.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. En 1994, le gouvernement a lancé un programme économique ambitieux. Grâce au soutien et aux sacrifices des Canadiens, le gouvernement a systématiquement poursuivi la mise en œuvre de ce programme au cours de la dernière décennie. Cette initiative a porté ses fruits, procurant d'énormes dividendes sociaux et économiques aux Canadiens.

Pour continuer sur sa lancée et maintenir la qualité de vie inégalée dont bénéficient ses habitants, notre pays doit maintenant se concentrer sur les possibilités et les défis qui façonneront le monde au cours des deux prochaines décennies, plus particulièrement :

- l'expansion rapide de nouvelles puissances économiques comme la Chine et l'Inde et l'adoption généralisée de nouvelles méthodes pour produire et livrer les biens et pour fournir les services à l'échelle mondiale;
- la menace qui pèsera sur notre niveau de vie futur à mesure que les membres de la génération du baby-boom prendront leur retraite et que le nombre relatif de Canadiens en âge de travailler commencera à diminuer.

Il est temps d'adopter un nouveau plan économique pour mettre à jour les priorités, établir les nouvelles orientations stratégiques clés et guider les décisions budgétaires de demain.

UN NOUVEAU PLAN

Ce plan est entièrement axé sur la population canadienne – notre qualité de vie, le genre de collectivités dans lesquelles nous vivons, la retraite à laquelle nous pouvons nous attendre et le genre de possibilités qui s'offriront à nos enfants au cours des prochaines décennies. Ce plan favorisera la réalisation de nos objectifs communs : un environnement durable, des collectivités sécuritaires et novatrices, et des soins de santé publics de haute qualité.

Ce plan prévoit la transformation en profondeur de l'économie mondiale et donne les grandes lignes de la réponse du Canada.

Il reconnaît que l'amélioration future de notre niveau de vie dépendra en grande partie de la capacité de notre économie à devenir encore plus productive.

Il reconnaît que notre croissance économique doit être durable et guidée par un souci constant de la gérance de l'environnement.

Il reconnaît que le gouvernement du Canada ne peut, à lui seul, réaliser les objectifs d'assurer la création d'emplois, la croissance et une prospérité durable, et que tous les ordres de gouvernement, l'entreprise privée, les syndicats, les organismes à but non lucratif et les Canadiens eux-mêmes joueront des rôles importants pour bâtir le Canada que nous voulons et que nos enfants méritent.

Par-dessus tout, ce plan relève le défi de bâtir une économie prospère et viable, digne du XXI^e siècle, en investissant dans les gens, en favorisant l'innovation et en facilitant la circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, tant au pays qu'à l'échelle internationale.

Il propose des mesures visant les quatre grands objectifs suivants :

- offrir des possibilités à tous les Canadiens;
- promouvoir une économie innovatrice;
- positionner le Canada au cœur des échanges et des réseaux mondiaux;
- établir un environnement propice à l'investissement.

OFFRIR DES POSSIBILITÉS À TOUS LES CANADIENS

Dans un monde où le progrès technologique s'accélère, les compétences, les connaissances et la capacité d'innover des Canadiens sont plus recherchées que jamais. Chaque région du pays peut profiter de la nouvelle économie mondiale et de son bassin de consommateurs en forte expansion. Pour réaliser ce potentiel et, plus fondamentalement, du simple point de vue de l'équité, les investissements les plus importants que notre pays peut faire sont ceux qui permettront d'offrir à tous les Canadiens la possibilité d'acquérir les compétences, la formation et le niveau de scolarité nécessaires pour réussir sur le marché du travail au XXI^e siècle.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Apprentissage des jeunes enfants – Le fondement d'une main-d'œuvre de calibre mondial repose sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui rendent ces enfants prêts à apprendre lorsqu'ils arrivent à l'école. Le gouvernement a déjà pris d'importantes mesures, notamment en signant avec les provinces une série d'ententes sur l'apprentissage des jeunes enfants et le développement de la petite enfance. Il fera davantage, et il réitère son engagement à long terme dans ce plan.

Éducation postsecondaire – Les Canadiens sont parmi les gens les plus scolarisés du monde. Non seulement nos vies en sont enrichies, mais nous en tirons un avantage concurrentiel pour développer et appliquer des idées et des processus nouveaux. Malgré ce succès, il y a place à d'autres améliorations. Par exemple, nous comptons relativement peu de titulaires de diplômes universitaires en sciences, en administration des affaires ou dans ces deux domaines à la fois. Le Canada n'a pas assez investi dans les études supérieures. De façon plus fondamentale, nous devons rester vigilants pour écarter le plus possible d'obstacles à la poursuite d'études postsecondaires.

Travailleurs qualifiés – Malgré notre fort taux global de scolarité postsecondaire, un nombre relativement élevé de travailleurs canadiens sont peu qualifiés. Il semble aussi que nos employeurs investissent moins dans la formation en milieu de travail que ceux de pays comme les États-Unis. Les entreprises, les syndicats et tous les ordres de gouvernement doivent travailler ensemble pour améliorer sensiblement cette situation. Le gouvernement continuera de travailler avec les Canadiens pour améliorer les compétences en alphabétisation dont ils ont besoin pour participer à l'économie du savoir et pour en bénéficier. Sinon, les travailleurs canadiens pourraient se retrouver désavantagés au sein d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

Inclusivité – Si plus de gens ont la possibilité d'être actifs sur le marché du travail, cela peut nous aider à relever le défi démographique. Certains groupes – les travailleurs âgés, les personnes handicapées et les nouveaux immigrants – ont actuellement des taux d'emploi moins élevés que l'ensemble de la population. Le Plan prévoit des initiatives pour aider à combler ces écarts et pour offrir des possibilités à tous les Canadiens.

Possibilités offertes aux Autochtones – Le gouvernement accorde une importance particulière à la réduction des écarts entre les Canadiens autochtones et non autochtones au chapitre du niveau de vie et des choix de vie. La première réunion des premiers ministres avec les leaders autochtones et vouée aux questions autochtones offre une occasion parfaite de transformer les approches à la santé, au logement, au développement économique et, avant tout, à l'éducation. Elle peut aussi permettre le lancement d'une nouvelle relation entre les gouvernements et les Autochtones, fondée sur le respect mutuel, la reconnaissance des droits et un engagement à l'égard de la bonne gouvernance.

**Afin d'aider à créer de meilleures possibilités
pour les Canadiens, le gouvernement du Canada
prendra des mesures pour :**

Rehausser la qualité d'une main-d'œuvre canadienne de calibre mondial

- ✓ Atteindre l'excellence dans l'enseignement postsecondaire en continuant de réduire les obstacles à l'accès aux études, en élargissant les programmes de subventions et en veillant à ce que les programmes d'aide financière aux étudiants soient toujours en mesure de répondre aux besoins changeants de ces derniers.
- ✓ Accroître les possibilités de poursuivre des études à l'étranger.
- ✓ Encourager les études supérieures, surtout en sciences et en gestion.
- ✓ Favoriser une culture axée sur l'acquisition de compétences et l'apprentissage permanent en collaborant avec les entreprises, les syndicats et les partenaires provinciaux pour accroître le perfectionnement des compétences en milieu de travail – y compris l'alphabétisation, les compétences essentielles et les stages d'apprentissage.

Relever le défi démographique

- ✓ Augmenter l'activité sur le marché du travail des groupes actuellement sous-représentés – comme les Canadiens plus âgés et les personnes handicapées – en supprimant les obstacles à leur activité et en améliorant les mesures incitatives.
- ✓ Accroître l'immigration de travailleurs qualifiés et scolarisés.
- ✓ Améliorer l'examen, l'établissement et l'intégration des immigrants.
- ✓ S'associer aux provinces, aux entreprises et aux associations professionnelles afin de faire en sorte que les immigrants répondent mieux aux besoins en compétences, de mieux répartir les immigrants entre les régions et d'améliorer la reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger.

Offrir des possibilités aux Autochtones

- ✓ Le gouvernement établira des partenariats efficaces et adoptera des approches transformatrices dans les domaines de la santé, du logement, du développement économique et de l'éducation à la réunion des premiers ministres avec les leaders autochtones qui doit se tenir bientôt.

Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité du marché du travail

- ✓ Réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre partout au pays, avec la collaboration des provinces, des territoires et des parties intéressées.
- ✓ Améliorer la qualité de l'information sur le marché du travail, et la fournir plus rapidement.
- ✓ Veiller à ce que le programme d'assurance-emploi continue de bien répondre aux besoins changeants du marché du travail et de l'économie.

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE INNOVATRICE

Une économie prospère digne du XXI^e siècle crée et adopte rapidement des technologies de pointe. Une économie innovatrice repose sur trois assises : le savoir créé dans les universités, le niveau d'excellence atteint en matière de découverte et la capacité de former des personnes ayant des compétences avancées. Pour procurer aux travailleurs canadiens de meilleurs emplois et des revenus plus élevés, notre pays doit constamment améliorer sa capacité de générer le savoir, l'innovation et la recherche qui aboutissent à de nouveaux produits et services et à de nouvelles façons de faire. Une croissance économique soutenue à long terme exige aussi une approche complète et innovatrice en matière d'environnement durable.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Recherche universitaire – La recherche primaire et appliquée menée par les universités – notamment dans le cadre de projets de recherche internationaux – est une importante source des nouvelles idées et de l'innovation dont notre pays a besoin. Les universités très actives en recherche forment aussi les diplômés hautement qualifiés dont les entreprises ont de plus en plus besoin pour développer et adopter de nouvelles technologies. Les Canadiens ont raison d'être fiers des progrès que nous avons faits à cet égard au cours de la dernière décennie. Le Canada domine aujourd'hui le Groupe des Sept (G7) au chapitre de la recherche-développement (R-D) universitaire, et il doit conserver cet avantage grâce à de nouveaux investissements.

R-D et adoption de technologies dans le secteur privé – Tout donne à penser que l'amélioration du cadre stratégique depuis 1994 a encouragé certains secteurs de l'économie à accroître leurs investissements dans la R-D. Toutefois, même si certaines industries canadiennes sont très actives à ce chapitre, dans l'ensemble, les investissements du secteur privé dans la R-D sont encore relativement faibles en comparaison de ceux d'autres pays, particulièrement les États-Unis.

Commercialisation des nouvelles technologies – La capacité de transformer les idées innovatrices en produits et processus nouveaux est une importante source de croissance économique. Le Canada peut tirer parti davantage de son leadership en R-D universitaire. Même si les universités canadiennes obtiennent environ le même nombre de brevets par dollar consacré à la recherche que les écoles américaines, elles tendent à tirer moins de revenus de cette propriété intellectuelle. De plus, dans les entreprises canadiennes, les nouveaux produits et services représentent une plus faible part des ventes que dans les sociétés étrangères.

**Afin d'aider à bâtir une économie plus innovatrice,
le gouvernement du Canada prendra des mesures pour :**

Conserver le leadership en matière de recherche universitaire

- ✓ Faire en sorte que le Canada demeure un chef de file du G7 au chapitre de la recherche universitaire grâce à des investissements accrus.
- ✓ Investir massivement et de façon soutenue pour bâtir des installations et des équipements de calibre mondial, pour attirer les meilleurs chercheurs et pour soutenir la recherche primaire.
- ✓ Améliorer la surveillance des investissements et renforcer la communication des résultats des travaux de recherche.

Renforcer les réseaux internationaux de recherche

- ✓ Renforcer le soutien aux universités et aux chercheurs de manière à mettre en place des réseaux internationaux et à adhérer à des partenariats de recherche qui amélioreront l'accès du Canada aux résultats de la recherche de pointe.
- ✓ Faciliter l'accès des meilleurs chercheurs au monde au marché du travail canadien.
- ✓ Respecter notre engagement de consacrer 5 % de la R-D fédérale aux problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés, notamment en matière de santé et de technologies environnementales.

Encourager les investissements du secteur privé dans la R-D et l'adoption de nouvelles technologies

- ✓ Créer l'environnement approprié pour les investissements du secteur privé dans la R-D et les nouvelles technologies.
- ✓ Instaurer de nouveaux programmes pour améliorer le soutien actuellement offert au développement et à l'adoption de nouvelles technologies.

Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies

- ✓ Accroître la capacité de commercialisation de grappes établies d'activités économiques.
- ✓ Améliorer la collaboration entre les chercheurs du secteur privé et ceux des universités.
- ✓ Renforcer les capacités de gestion et de commercialisation des scientifiques et des ingénieurs.
- ✓ Mettre en œuvre de nouveaux modèles de gestion des laboratoires gouvernementaux afin de renforcer les grappes d'excellence en matière de recherche dans le secteur privé et en milieu universitaire.

POSITIONNER LE CANADA AU CŒUR DES ÉCHANGES ET DES RÉSEAUX MONDIAUX

Le Canada est une nation commerçante, et les exportations représentent 40 % de notre économie. C'est plus que dans tout autre pays du G7. Toutefois, le contexte international continue de changer, alors que de nouvelles puissances économiques comme l'Inde et la Chine deviennent non seulement des marchés plus importants pour nos ressources et nos produits, mais aussi des concurrents dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Canada doit mettre en œuvre une stratégie de commerce et d'investissement musclée pour aider nos sociétés – surtout les petites et moyennes entreprises – à profiter plus que jamais des possibilités qu'offrent les marchés mondiaux et à se positionner, dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, parmi les fournisseurs de produits de pointe à haute valeur ajoutée.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Soutien des marchés ouverts – Les pays ouverts au commerce et à l'investissement sont habituellement plus innovateurs, plus productifs et plus concurrentiels que les autres, et ils profitent généralement de taux supérieurs de croissance économique et de création d'emplois, ainsi que de revenus plus élevés. C'est pourquoi le Canada est un partisan de longue date du commerce international fondé sur des règles, par l'entremise de tribunes comme l'Organisation mondiale du commerce et par le biais d'ententes comme l'Accord de libre-échange nord-américain. Parmi les pays du monde, le Canada a toujours été un ardent promoteur du commerce à la fois libre et équitable, et il continue de l'être.

Investissement direct étranger – Le Canada est en bonne voie de devenir un investisseur net à l'étranger pour la première fois de son histoire, de sorte qu'il est plus important que jamais de protéger les intérêts des investisseurs canadiens sur les marchés étrangers. Au même moment, l'investissement étranger au Canada demeurera une importante source de nouvelles technologies, d'idées et d'emplois.

Réseaux commerciaux mondiaux – Les puissances économiques émergentes offrent d'énormes débouchés aux entreprises canadiennes, que ce soit dans le secteur des ressources naturelles ou dans celui des technologies environnementales et des autres technologies de pointe. Pour saisir cette chance, nos sociétés, particulièrement les petites et moyennes entreprises, auront besoin de l'aide du gouvernement pour commencer à exporter, y compris de renseignements sur la conjoncture économique locale, le régime d'octroi de licences, la sous-traitance et la réglementation.

Portes d'entrée de calibre mondial – Les pays sont liés à leurs partenaires commerciaux par des portes d'entrée où les réseaux de transport terrestre, maritime et aérien convergent et, grâce à des systèmes perfectionnés de communication, relient les centres d'activité économique. Le corridor Windsor-Detroit et les installations névralgiques de transport de la côte du Pacifique, par exemple, sont essentiels pour assurer notre capacité future de développer nos échanges commerciaux sur les grands marchés. Les réseaux de communication à large bande, une autre forme de porte d'entrée, joueront un rôle important pour relier les Canadiens à de nouvelles sources d'information et occasions d'affaires partout dans le monde.

Pour aider à positionner notre pays au cœur des échanges et des réseaux mondiaux, le gouvernement du Canada prendra des mesures pour :

Ouvrir le Canada au reste du monde

- ✓ Examiner le régime tarifaire du Canada de manière à améliorer notre compétitivité et à attirer les investissements – par exemple, en réduisant les droits de douane sur les intrants manufacturiers – et poursuivre des négociations commerciales qui ouvrent des marchés internationaux clés à l’intention des entreprises canadiennes.
- ✓ Aller de l’avant avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, de façon que nos sociétés soient plus sûres et plus sécuritaires, nos entreprises, plus compétitives et nos économies, mieux en mesure de s’adapter.
- ✓ Intensifier notre programme de conclusion d’accords de promotion et de protection de l’investissement étranger, de manière à aider les entreprises canadiennes à intégrer les réseaux d’approvisionnement mondiaux, surtout dans les marchés prioritaires que sont l’Inde et la Chine.
- ✓ Améliorer le climat d’investissement et d’échanges en menant à terme des négociations avec les États-Unis en vue de modifier notre convention fiscale, en examinant les restrictions canadiennes en matière d’investissement étranger dans le secteur du transport aérien et en agissant à la suite des conclusions de l’examen portant sur les télécommunications.

Positionner le Canada au sein des réseaux commerciaux mondiaux

- ✓ Développer un nouveau réseau pangouvernemental de services et de programmes pour déceler les possibilités dans les principaux marchés émergents, faire valoir les points forts du Canada et atteindre des résultats probants grâce à des stratégies commerciales fructueuses.
- ✓ Accroître les services de promotion des exportations, surtout à l’intention des petites et moyennes entreprises.
- ✓ Intensifier l’intégration des économies émergentes à l’économie mondiale au moyen d’initiatives bilatérales et de notre position de leadership au sein du G7 et du G20.
- ✓ Collaborer avec les entreprises canadiennes présentes sur les marchés émergents pour promouvoir les questions liées à la responsabilité sociale des entreprises.
- ✓ Faire en sorte qu’il soit facile pour les sociétés canadiennes d’exploiter les possibilités qu’offrent les marchés mondiaux pour ce qui est de développer et de mettre en place des technologies environnementales, sous l’égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou d’autres processus internationaux.

Créer des portes d’entrée de calibre mondial

- ✓ Promouvoir les possibilités commerciales avec les États-Unis et les économies émergentes de l’Asie-Pacifique en appuyant l’expansion des portes d’entrée du Pacifique et du corridor Windsor-Detroit au moyen d’investissements dans les infrastructures et d’initiatives stratégiques.
- ✓ Examiner les possibilités de libéraliser encore plus les accords de transport aérien avec les États-Unis et avec d’autres pays.
- ✓ Améliorer l’accès aux réseaux de télécommunications mondiaux en investissant pour que les collectivités rurales, éloignées et autochtones soient mieux branchées aux réseaux à large bande lorsque les services fournis par le secteur privé ne comblent pas les besoins.

ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'INVESTISSEMENT

Nous vivons dans une économie mondialisée qui permet de plus en plus aux gens et aux entreprises de s'établir là où ils obtiennent les plus grands avantages. Dans ce contexte, la meilleure façon pour le gouvernement d'appuyer la création d'emplois, la croissance et la prospérité consiste à mettre en place un climat propice à l'investissement privé et à l'initiative.

Le Plan met l'accent sur les domaines d'intervention suivants :

Préserver notre avantage financier – Le remarquable redressement de la situation financière du Canada, qui lui a permis de dégager 8 excédents annuels consécutifs après 27 années de déficits, n'est pas une réalisation abstraite. Il a aidé à faire en sorte que nos taux d'intérêt demeurent près des planchers historiques, ce qui a stimulé l'investissement privé, intensifié l'activité économique et porté la création d'emplois à des niveaux record. En raison des nouveaux défis à l'horizon, y compris les pressions sur les dépenses associées au vieillissement de la population, le gouvernement doit absolument maintenir sa rigueur financière et son effort de réduction de la dette pour que le Canada dispose de la marge de manœuvre nécessaire en vue de combler les besoins de demain.

Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal – Le régime fiscal peut avoir un impact direct et déterminant sur notre motivation à travailler, à épargner et à investir. Le Canada doit attirer et maintenir en poste les travailleurs les plus qualifiés et encourager tous les Canadiens à profiter des possibilités qu'offre leur milieu de travail pour améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles. Nous devons également encourager l'épargne pour que les Canadiens puissent envisager d'accéder à la propriété, de profiter d'une retraite confortable ou de poursuivre des études supérieures. Enfin, dans une économie mondiale où les capitaux sont extrêmement mobiles, le régime fiscal doit être concurrentiel pour encourager les investissements qui créent de nouvelles activités économiques, des emplois bien rémunérés et des entreprises plus productives et plus efficaces.

Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers – La réglementation est essentielle pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens, assurer la santé de l'environnement et appuyer un régime de marché qui fonctionne bien et qui favorise l'épargne et l'investissement. La réglementation doit aussi être constamment réexaminée pour qu'elle continue de servir au mieux les intérêts des Canadiens.

Renforcer l'union économique du Canada – La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à l'échelle du pays est essentielle à la vigueur et à la compétitivité de notre économie. Même si des progrès ont été faits, il subsiste trop d'obstacles artificiels, à l'intérieur de nos frontières, à la mobilité de nos citoyens et à la circulation des biens et des services. Il faut faire davantage avec les provinces et les territoires dans un certain nombre de dossiers comme la reconnaissance des compétences professionnelles et des certificats de métiers ainsi que la réglementation plus efficace des valeurs mobilières.

Rendre l'État plus productif – Il importe de repenser le rôle de l'État pour établir un environnement propice à l'investissement. Le gouvernement doit constamment chercher à rendre ses programmes et services aussi efficaces et efficaces que possible. Il doit aussi respecter les plus hautes normes d'éthique et veiller à ce que ses activités soient menées pour que les Canadiens puissent constater et évaluer aisément ce que fait le gouvernement, et pourquoi il le fait.

Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale – Une économie durable repose sur un environnement sain. Le gouvernement du Canada a fait d'importants investissements pour favoriser la santé de l'environnement et la compétitivité de l'économie. D'autres mesures, conformes au cadre établi dans le budget de 2005, seront mises en œuvre pour promouvoir l'efficacité énergétique, stimuler l'innovation technologique et faciliter l'adaptation. Ces mesures accroîtront l'efficacité, la durabilité et la compétitivité internationale de l'économie canadienne.

**Pour aider à établir un environnement propice
à l'investissement, le gouvernement du Canada
prendra les mesures suivantes :**

Préserver l'avantage macroéconomique du Canada

- ✓ Maintenir l'engagement du gouvernement de présenter des budgets équilibrés ou excédentaires et son approche équilibrée quant à l'affectation des excédents – y compris les excédents imprévus au-delà de la réserve pour éventualités – entre la réduction de la dette, l'allègement des impôts et les investissements dans des priorités économiques et sociales clés.
- ✓ Maintenir le ratio de la dette fédérale au produit intérieur brut (PIB) sur une trajectoire descendante pour dégager une marge de manœuvre financière future et aider à combler les besoins associés au vieillissement de la population, notamment en se donnant pour nouvel objectif de ramener ce ratio à 20 % d'ici 2020.
- ✓ Maintenir l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible en prolongeant de cinq années supplémentaires en 2006 l'entente que le gouvernement a conclue avec la Banque du Canada sur la cible d'inflation.

Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal

- ✓ Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers à tous les niveaux de revenu pour inciter davantage les Canadiens à entrer sur le marché du travail, à y demeurer et à épargner. Le gouvernement se concentrera particulièrement sur la réduction des taux marginaux d'imposition pour améliorer les incitatifs.
- ✓ Consulter les provinces et les territoires pour concevoir et lancer une nouvelle prestation fiscale pour le revenu gagné afin qu'il soit payant pour les Canadiens à faible revenu de travailler et afin de les aider à accéder à l'autosuffisance.
- ✓ S'assurer que le Canada a un régime d'impôt des sociétés concurrentiel à l'échelle internationale. En particulier, le gouvernement poursuivra les objectifs suivants : réduire l'impact du régime fiscal sur les investissements; établir un net avantage global, c'est-à-dire au niveau du taux effectif marginal d'imposition, par rapport aux États-Unis; rendre le régime fiscal aussi neutre que possible quant à la structure, au financement et aux investissements des entreprises.
- ✓ Encourager l'investissement canadien à l'étranger et l'investissement étranger au Canada, notamment en améliorant les conventions fiscales avec d'autres pays et en veillant à ce que ces flux de capitaux servent à des fins légitimes et productives.

**Pour aider à établir un environnement propice
à l'investissement, le gouvernement du Canada
prendra les mesures suivantes : (suite)**

Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers

- ✓ Réformer le système de réglementation du gouvernement en se fondant sur les principes de la réglementation intelligente.
- ✓ Réduire la paperasserie pour les entreprises canadiennes en collaborant avec le secteur privé et les autres ordres de gouvernement afin de minimiser la complexité et le dédoublement des exigences réglementaires.
- ✓ Veiller à ce que le cadre réglementaire régissant le secteur financier, les marchés de capitaux et les régimes de retraite favorise la stabilité, l'efficacité et la compétitivité et réponde aux besoins des particuliers, des entreprises et de l'économie.
- ✓ Poursuivre les discussions avec les provinces et les territoires sur le projet d'organisme unique de réglementation des valeurs mobilières et sur d'autres approches pour arriver à un système nouveau et amélioré de réglementation des valeurs mobilières.

Renforcer notre union économique

- ✓ Encourager les provinces à mettre en œuvre des réformes fiscales qui amélioreront la productivité, notamment en éliminant l'impôt provincial sur le capital et en réformant les taxes provinciales de vente au détail.
- ✓ Collaborer avec les provinces pour renforcer l'union économique du Canada par l'entremise de l'Accord sur le commerce intérieur.
- ✓ Intensifier, avec les provinces, le perfectionnement des compétences en milieu de travail, y compris l'alphabétisation, les compétences de base et les stages d'apprentissage.

Rendre l'État plus productif

- ✓ Mettre à jour le système de gestion des dépenses du gouvernement afin de mieux lier les dépenses aux réalisations et augmenter la qualité de l'information transmise au Parlement.
- ✓ Rendre la fonction publique encore plus professionnelle en investissant dans l'apprentissage.
- ✓ Renforcer la capacité de vérification interne et d'évaluation dans l'ensemble du secteur public.
- ✓ Examiner en permanence les grandes initiatives stratégiques pour créer une culture de l'examen des dépenses.

**Pour aider à établir un environnement propice
à l'investissement, le gouvernement du Canada
prendra les mesures suivantes : (suite)**

Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale

- ✓ Encourager le développement et l'adoption de technologies éconergétiques et viables sur le plan environnemental, qui placent les industries canadiennes à l'avant-garde d'un marché mondial en pleine croissance.
- ✓ Recourir à des mécanismes de marché pour exploiter le potentiel de réduction des gaz à effet de serre à l'échelle de l'économie canadienne, ce qui stimulera l'innovation au niveau national.
- ✓ Encourager les améliorations de l'efficacité énergétique et d'autres changements structurels concurrentiels pour les consommateurs, l'industrie et les gouvernements au Canada.
- ✓ Se servir du pouvoir d'achat du gouvernement pour que l'État améliore sa performance environnementale.
- ✓ Faire fonction de chef de file dans les forums internationaux pour promouvoir l'adoption de technologies, le développement de marchés et la coopération internationale.
- ✓ Poursuivre d'autres possibilités d'utiliser le régime fiscal ainsi que d'autres incitatifs pour appuyer la réalisation d'objectifs environnementaux.

LA VOIE DE L'AVENIR

Ce plan établit un cadre économique d'intervention à moyen terme. À elle seule, aucune initiative ne peut garantir une prospérité durable, et le Plan ne peut être exécuté à l'intérieur d'un seul exercice ou d'un seul budget. Comme ce fut le cas pour l'élimination du déficit, le succès exigera un effort soutenu et un souci constant des résultats. Comme ce fut le cas pour le déficit, les Canadiens peuvent avoir confiance dans notre réussite.

Le gouvernement du Canada ne peut agir seul. Pour réussir, il devra établir des partenariats avec les provinces, les syndicats et les entreprises. Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec les provinces dans un large éventail d'initiatives qui influenceront sur la prospérité du pays.

En bout de ligne, ce sont les Canadiens qui détermineront si nous avons réussi. Et il y a d'excellentes raisons d'être confiants. Ensemble, depuis 1993, nous avons fait passer notre pays de la queue à la tête des grands pays industrialisés. Nous disposons d'avantages uniques comme notre population diversifiée et hautement qualifiée, notre ouverture sur le monde, d'immenses ressources naturelles et une excellente santé financière. Par-dessus tout, nous avons conservé l'esprit audacieux qui a bâti ce grand pays et qui peut faire de la mondialisation l'appel de la destinée.

La récompense est des plus évidentes : une qualité de vie inégalée.

Introduction

Ce plan présente un vaste cadre de politique économique qui orientera les efforts que déploiera le gouvernement du Canada au cours des prochaines années pour stimuler l'emploi, favoriser la croissance économique et accroître la prospérité. Ce plan jette les assises qui concrétiseront une vision du Canada voulant que « notre qualité de vie soit sans pareille »¹.

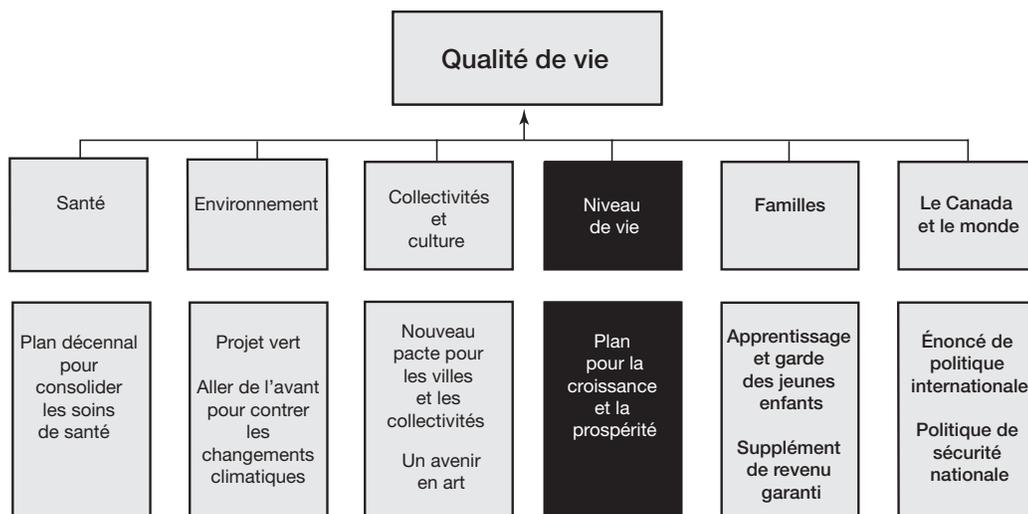
Nous sommes déjà en position de force. Le travail acharné des Canadiennes et des Canadiens ces 10 dernières années a mis à profit des réalisations enviabiles en matière de stabilité financière, de performance économique et de cohésion sociale. Le Canada est donc particulièrement bien placé pour tirer profit des tendances mondiales; il est prospère et occupe avec confiance sa place dans le monde.

À titre individuel, chaque citoyen canadien a un rôle important à assumer pour réaliser cette vision. Ensemble, les Canadiens peuvent en faire une réalité.

LE NIVEAU DE VIE EST UN DÉTERMINANT CLÉ DE LA QUALITÉ DE VIE

L'objectif stratégique fondamental de la politique publique consiste à offrir des possibilités pour que chaque citoyen canadien puisse s'épanouir sur le plan personnel grâce à son travail et à ses loisirs, dans une société juste et libre. Dans un tel contexte, le but ultime de la politique économique est d'améliorer notre qualité de vie en haussant le niveau de vie. La qualité de vie est un vaste concept de bien-être collectif qui repose sur un éventail de facteurs : le niveau de vie, la santé, l'environnement, la culture, les familles, la sécurité nationale et le fait que nous sommes citoyens du monde. Même si le présent plan met l'accent sur l'amélioration du niveau de vie, il s'inscrit dans un cadre plus vaste.

Le plan du gouvernement vise à accroître la qualité de vie



¹ Allocution prononcée par le premier ministre Paul Martin à Gatineau, au Québec, le 20 septembre 2005

Le niveau de vie et les autres déterminants de la qualité de vie sont liés les uns aux autres. Par exemple, un niveau de vie plus élevé procure les ressources dont la société a besoin pour agir sur les autres facteurs qui façonnent notre bien-être. Au bout du compte, la qualité de vie est particulièrement importante si l'on veut attirer et retenir au Canada les gens les plus brillants et les plus compétents qui soient. La qualité de vie globale contribue à l'évolution de nos perspectives économiques. Ainsi, des soins de santé de haute qualité assurent un avantage concurrentiel aux entreprises canadiennes, car les travailleurs sont en bonne santé et les coûts pour les employeurs sont faibles et stables. Nous continuerons, dans notre approche, de placer le patient au centre de la réforme.

Budgets de 2004 et de 2005 : progrès récents en matière de promotion de la qualité de vie

Santé : Prenant appui sur les accords sur la santé de 2000 et de 2003, tous les premiers ministres ont signé, en 2004, le Plan décennal pour consolider les soins de santé, qui comporte l'engagement d'améliorer l'accès aux soins de santé financés par l'État et de réduire les temps d'attente pour les principaux services. À l'appui de ce plan, le gouvernement du Canada a annoncé un nouveau financement à long terme de plus de 41 milliards de dollars pour le système de soins de santé du Canada.

Environnement : En 2005, le gouvernement du Canada a jeté les bases du Projet vert, un ensemble complet de politiques et de programmes visant à soutenir un environnement durable et une économie plus concurrentielle. Le budget de 2005 a donné beaucoup d'élan au Projet vert en prévoyant 4 milliards de dollars en faveur du Plan du gouvernement sur les changements climatiques.

Collectivités et culture : Le gouvernement accorde beaucoup d'importance à la viabilité, à la créativité et à la sécurité des collectivités. Le budget de 2004 a annoncé la première grande mesure visant l'exécution du Nouveau pacte pour les villes et les collectivités en injectant, sur une période de 10 ans, une somme de 7 milliards de dollars obtenue par l'augmentation du remboursement de la taxe sur les produits et services payée par les municipalités. Le budget de 2005 a fourni 5 milliards de plus aux villes et aux collectivités, sur une période de cinq ans, soit une partie des revenus provenant de la taxe fédérale sur l'essence. En plus des quelque 740 millions injectés depuis 2001, de nouveaux fonds totalisant 860 millions ont été annoncés dans le budget de 2005 au titre de l'initiative Un avenir en art, qui appuie les arts et la culture au Canada.

Familles : Prenant appui sur l'augmentation de 965 millions de dollars par année du supplément de la Prestation nationale pour enfants annoncée dans le budget de 2003, le gouvernement a, dans le budget de 2005, affecté 5 milliards sur cinq ans à l'initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. De plus, le gouvernement a annoncé, dans le budget de 2005, une augmentation de 2,7 milliards sur cinq ans du Supplément de revenu garanti destiné aux personnes âgées à faible revenu.

Le Canada et le monde : L'Énoncé de politique internationale de 2005 décrit en détail les nouvelles priorités du Canada dans les domaines de la défense, de la diplomatie, du développement et du commerce. Il se fonde sur les engagements annoncés dans le budget de 2005, notamment le versement de 3,4 milliards de dollars au titre de l'aide internationale et de plus de 12 milliards au chapitre de la défense, soit la plus forte augmentation du financement de la défense en 25 ans. Par ailleurs, le gouvernement a consacré plus de 9,3 milliards à la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité depuis 2001, ce qui comprend des fonds au titre de la Politique de sécurité nationale et aux fins de la sécurité du transport aérien et maritime, des services de police et du renseignement, de la protection civile et de la sécurité aux frontières. Depuis 2005, le gouvernement a aussi investi 58 millions de dollars pour se préparer à une éventuelle pandémie de grippe, notamment pour l'achat de médicaments antiviraux.

Le gouvernement collaborera avec les provinces pour maintenir l'avantage du Canada à cet égard en faisant en sorte que, de plus en plus, des soins de santé de haute qualité soient fournis en temps opportun et de manière prévisible.

LES CANADIENS VIVENT ET TRAVAILLENT DANS UN ENVIRONNEMENT EN ÉVOLUTION

Pour actualiser et renforcer notre cadre de politique économique, nous pouvons tirer parti d'une économie robuste et d'une situation financière solide. Comme le précise le chapitre 2, les mesures énergiques mises en œuvre et les sacrifices consentis depuis 1994 ont permis aux Canadiens de réaliser des progrès immenses. Depuis que le déficit fédéral a été éliminé en 1997, des ressources ont été dégagées, puis investies dans les grandes priorités économiques et sociales.

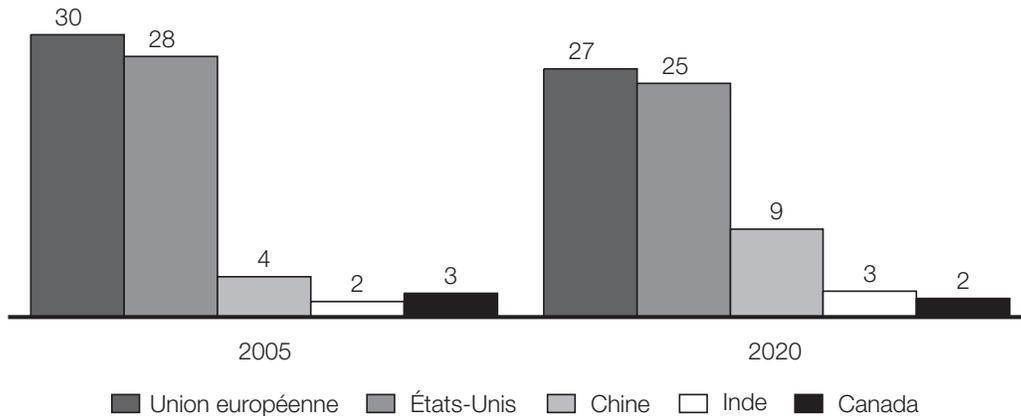
Mais, surtout, les Canadiens sont retournés sur le marché du travail. Depuis 1997, le Canada se classe au premier rang des leaders mondiaux formant le Groupe des Sept (ou G7, constitué des pays suivants : Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). La participation globale sur le marché du travail atteint maintenant un sommet inégalé et le chômage est à son taux le plus faible en 30 ans. Au cours de la même période, le Canada a enregistré la deuxième plus forte augmentation de la croissance moyenne de la productivité de tous les pays du G7. Le Canada a par ailleurs pris la tête du peloton de ces pays au chapitre de la hausse du niveau de vie. Il a commencé à réinvestir dans les familles, le logement, les milieux de travail, les institutions et les services publics, et le rythme de ces réinvestissements s'accélère.

Aujourd'hui, le pouvoir économique se déplace en raison de l'émergence de puissances économiques comme la Chine et l'Inde et, simultanément, de l'adoption généralisée de technologies de l'information et des communications transformatrices. La Chine devrait devenir la deuxième plus grande économie de la planète d'ici 2020, tandis que la part de l'économie mondiale qu'occupe l'Inde devrait dépasser celle du Canada au cours de la prochaine décennie. Toutefois, le Canada est bien placé pour prospérer dans ce nouvel environnement économique.

En même temps, à l'instar de nombreuses autres économies avancées, le Canada est confronté au vieillissement de la population. Les jeunes générations de demain compteront pour une part plus petite de notre population. Par conséquent, sous peu, la croissance de l'emploi ne contribuera plus automatiquement à la hausse du niveau de vie. Ce changement démographique mettra également à l'épreuve la solidité de nos finances publiques, compte tenu des pressions accrues qui s'exerceront sur le régime de santé et les programmes sociaux du Canada.

Déplacement du pouvoir économique

Part de l'économie mondiale
(en pourcentage du PIB)



Source : Global Insight, *World Overview*

Pour que le Canada continue à être prospère, il nous faudra intervenir avec détermination. Or, comme les Canadiens l'ont si bien montré au cours des 10 dernières années, il est possible de relever les défis et de saisir les nouvelles occasions qui se présentent si nous nous dotons d'un plan bien ciblé. Le présent énoncé de politique économique jette les assises d'une intervention confiante et prometteuse.

Les Canadiens de la génération du baby boom

« À plus long terme, les Canadiens de la génération du baby boom commençant à prendre leur retraite, le taux de dépendance économique s'élèvera et la population d'âge actif se réduira en l'absence de nouvelles entrées nettes de migrants. Face à cette évolution prévisible, le pays a deux principaux défis à relever :

- Faire en sorte que les niveaux de vie continuent de s'améliorer régulièrement, malgré l'accroissement du taux de dépendance économique des personnes âgées. Ceci exigera principalement que les gains de productivité demeurent soutenus, mais des modifications des mesures visant l'offre de main-d'œuvre pourraient elles aussi contribuer à atténuer la baisse attendue du nombre total d'heures ouvrées.
- Assurer la soutenabilité à long terme des finances publiques à tous les niveaux d'administration, compte tenu notamment des pressions à la hausse qui s'exerceront sur les dépenses publiques de santé. »

Organisation de coopération et de développement économiques,
Étude économique du Canada (2004)

ADOPTER UNE PERSPECTIVE MONDIALE

Pour réussir au XXI^e siècle, les Canadiens doivent adopter une perspective mondiale, ce que le présent plan fait à de nombreux égards.

- Il reconnaît l'accélération de la mondialisation, qui résulte en partie de l'application généralisée des technologies de l'information et des communications.
- Il prévoit le changement en profondeur de l'économie mondiale que provoquera l'émergence de nouvelles puissances économiques comme la Chine et l'Inde.
- Il relève le défi qui consiste à mettre en place, dans ce contexte, une économie du savoir d'avant-garde en investissant dans les gens, en créant un environnement propice à l'investissement, en préconisant l'innovation et en facilitant la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.
- Il tire profit de la demande accrue de ressources naturelles pour orienter le développement efficient de notre immense potentiel.
- Il fait progresser notre responsabilité de promouvoir un environnement mondial durable et répond à la nécessité croissante pour nos industries d'être aussi efficaces que possible sur le plan environnemental pour faire face à la concurrence mondiale.

Dans son ensemble, le Plan cherche à positionner le Canada comme un chef de file dans l'économie mondiale.

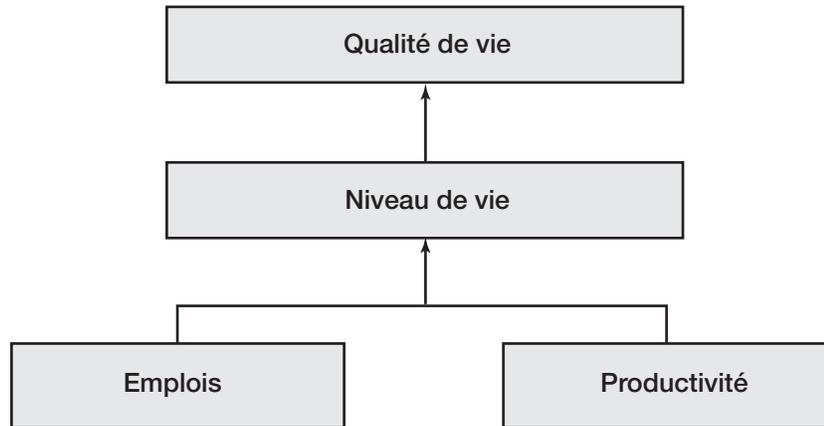
PROGRESSER À PARTIR D'UNE SITUATION AVANTAGEUSE

Le réexamen des objectifs et des orientations de notre politique économique nous montre que nous avons raison d'afficher un optimisme renouvelé. Les initiatives lancées depuis 1994 nous ont donné les coudées franches pour planifier et intervenir à long terme, de sorte qu'aujourd'hui, nous pouvons préparer le Canada que nous voulons obtenir d'ici 15 ans, au lieu d'avoir à nous demander comment joindre les deux bouts. Cette situation enviable découle des efforts que nous avons déployés pour faire des déficits une chose du passé.

Le Canada est particulièrement bien placé pour profiter des changements profonds touchant l'économie mondiale en raison de sa population diversifiée et très qualifiée, de son ouverture sur le monde, de son immense potentiel en ressources naturelles et de sa bonne santé financière. Toutefois, notre réussite n'est pas un droit acquis. Pour réaliser tout notre potentiel et pour fournir à chaque citoyen canadien les possibilités qu'il mérite, nous devons augmenter d'un cran notre performance économique.

Cela signifie essentiellement que nous devons offrir des possibilités à tous les Canadiens. Plus précisément, nous devons veiller à ce que tous aient la chance d'acquérir les compétences voulues et à ce que personne n'ait à affronter des obstacles insurmontables pour se réaliser pleinement sur le plan personnel grâce à son travail. À cet engagement fondamental envers l'équité doit se greffer l'amélioration de notre performance sur le plan de la productivité. Or, la productivité est un moyen, et non une fin en soi. Une économie plus productive est la seule voie fiable menant à de meilleurs emplois, à un revenu disponible plus élevé, à un niveau de vie supérieur et, au bout du compte, à une plus grande qualité de vie pour les Canadiens.

Niveau de vie et qualité de vie



LE RELÈVEMENT DU NIVEAU DE VIE DÉPEND DE LA PRODUCTIVITÉ

Pour hausser le niveau de vie, nous devons nous concentrer sur l'amélioration de la productivité. Le niveau de vie correspond habituellement au produit intérieur brut (PIB) par habitant. Il est fonction du nombre de personnes qui travaillent, du temps de travail et de l'efficacité dont ces personnes font preuve dans leur travail. À la marge, un changement de l'un ou autre de ces facteurs se traduit par un changement équivalent du niveau de vie. Compte tenu du taux d'emploi record que nous enregistrons actuellement et du vieillissement de la population du Canada au cours des prochaines années, l'effet de la croissance de l'emploi diminuera. Toute hausse importante future du niveau de vie des Canadiens proviendra soit d'une augmentation du nombre moyen d'heures travaillées, soit d'une hausse de notre productivité.

Nous avons donc le choix de travailler plus fort ou de travailler de façon plus intelligente.

LA PRODUCTIVITÉ APPELLE LE TRAVAIL PLUS INTELLIGENT

Travailler de façon plus intelligente signifie simplement produire davantage en déployant un effort semblable, voire moins grand. Du point de vue pratique, il est prouvé que le relèvement du niveau de vie dépend pour une large part des investissements dans les secteurs clés qui stimulent la productivité et la croissance économique, à savoir les gens, le capital physique et l'innovation. En effet, les économies qui affichent le plus fort rendement dans ces trois secteurs sont celles qui réussissent le mieux à créer des emplois nouveaux et meilleurs et à hausser le niveau de vie. Il est tout aussi important que les gouvernements adoptent des politiques qui favorisent le développement et l'interaction de ces facteurs, notamment en établissant l'environnement macroéconomique propice, en encourageant la concurrence et en favorisant l'efficacité des marchés.

Pour les Canadiens, travailler de façon plus intelligente est à la base du progrès économique. De fait, la productivité se révèle de loin le facteur de progrès le plus important, car elle a compté pour près de 90 % de l'amélioration du niveau de vie du Canada ces 50 dernières années. Le revenu que les travailleurs canadiens toucheront et les ressources qui seront mises à la disposition des institutions publiques et privées dépendront donc, dans une mesure de plus en plus grande, des progrès soutenus de la productivité.

LE GOUVERNEMENT PEUT DONNER LE TON, MAIS LE SUCCÈS EXIGE DES PARTENARIATS ET UN PLAN

Les progrès économiques solides réalisés au Canada depuis plus d'une décennie montrent qu'un gouvernement qui s'est doté d'un plan économique clair, qu'il est résolu à mettre en œuvre, peut aider ses citoyens à réaliser leurs buts individuels et collectifs. Cependant, le gouvernement du Canada ne peut à lui seul garantir la réussite économique. Les autres ordres de gouvernement ont également un rôle important à jouer à cet égard et, au bout du compte, ce sont les décisions et les efforts de l'ensemble de la population canadienne – collectivement, par l'entremise des gouvernements, des sociétés privées, des syndicats et des organismes à but non lucratif, ainsi qu'à titre individuel – qui détermineront la performance économique de notre pays. Tous les Canadiens ont contribué à notre succès depuis 1994. Des progrès supplémentaires exigeront un effort de collaboration dans le cadre duquel chaque Canadien contribuera à l'atteinte des objectifs nationaux que sont la prospérité économique et la réussite mondiale.

Il incombe au gouvernement du Canada de prendre les rênes, et il accepte pleinement cette responsabilité. Pour être efficace, le gouvernement doit cibler son attention sur les secteurs où il peut avoir le plus d'impact. Le présent plan cerne ces priorités.

PLAN POUR LA CROISSANCE ET LA PROSPÉRITÉ

Les Canadiens peuvent de manière réaliste aspirer à une économie qui leur assure une qualité de vie sans pareille. Le présent plan montre comment nous pouvons atteindre cet objectif.

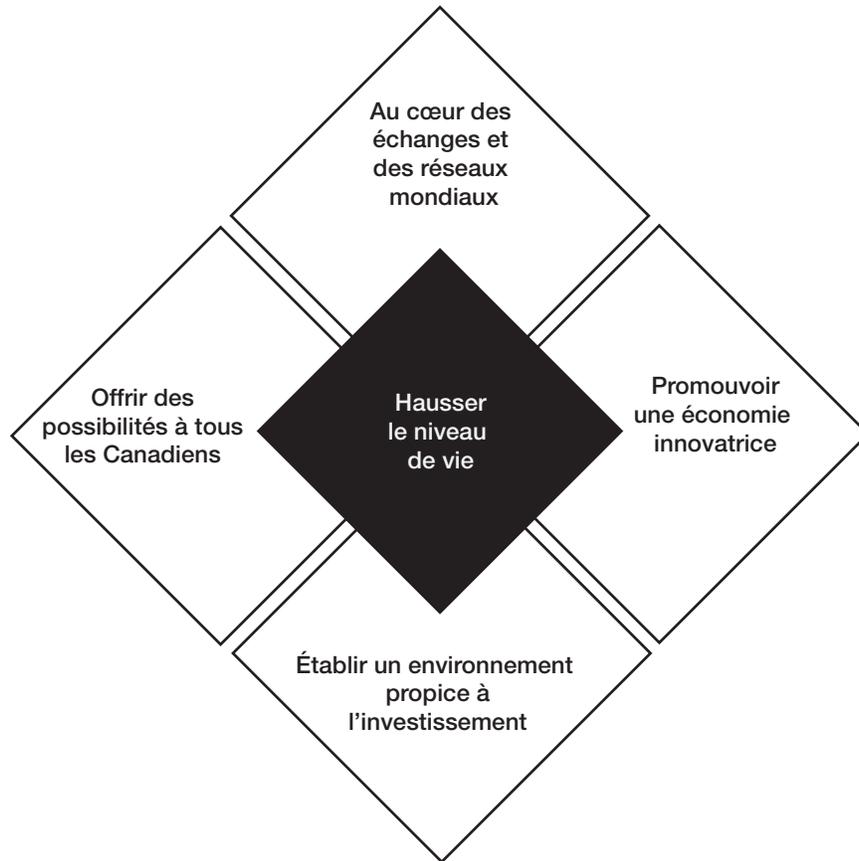
Les parties suivantes du document contiennent une analyse approfondie de la croissance de la productivité et tirent de cette analyse les principes de politique économique qui appuieront le rôle que jouera le gouvernement fédéral pour faire du Canada un chef de file en matière de qualité de vie. Les chapitres 2 et 3 fournissent le contexte, car ils traitent des réalisations du Canada au cours des 10 dernières années et examinent les nouveaux défis et les nouvelles possibilités qui nous attendent dans les années à venir. Les éléments du Plan qui sont tournés vers l'avenir sont décrits dans les chapitres suivants.

- **Offrir des possibilités à tous les Canadiens.** Afin de relever les principaux défis, comme le vieillissement de la population et l'évolution de l'environnement économique, le chapitre 4 examine les mesures qui s'imposent pour doter les Canadiens de toutes les compétences et de toute la capacité d'adaptation dont ils ont besoin pour réussir.

- **Promouvoir une économie innovatrice.** Le chapitre 5 présente une approche en plusieurs volets pour améliorer la performance du Canada au chapitre de l'innovation. L'innovation est un important facteur de croissance économique : elle nous rend plus productifs, crée de nouveaux produits, ouvre de nouveaux marchés et améliore la compétitivité.
- **Au cœur des échanges et des réseaux mondiaux.** Les pays qui adoptent une approche mondiale en matière de commerce tirent profit d'une croissance économique plus forte et d'un meilleur niveau de vie. Le chapitre 6 examine les politiques du Canada d'un point de vue mondial, en mettant l'accent sur l'accès aux marchés internationaux et sur l'aide à l'établissement de réseaux commerciaux.
- **Établir un environnement propice à l'investissement.** Le chapitre 7 traite du rôle le plus important que le gouvernement est appelé à jouer pour promouvoir la prospérité économique : créer les conditions propices à l'investissement privé. Cela suppose une gestion financière prudente et des politiques monétaires solides, un régime fiscal équitable, compétitif et efficient, une réglementation intelligente, des marchés financiers efficients, une union économique canadienne renforcée ainsi qu'un gouvernement plus productif.

Comme ces divers chapitres le préciseront, il n'existe aucune solution simple pour assurer une prospérité durable. La hausse du niveau de vie et, en fin de compte, de la qualité de vie exige plutôt des progrès constants pour chacun des éléments interreliés du cadre. Des mesures conformes aux orientations stratégiques présentées dans ce plan sont proposées dans *La Mise à jour économique et financière* de 2005 et seront incluses dans le budget de 2006. D'autres mesures seront annoncées dans les budgets des années à venir.

Un cadre à moyen terme pour hausser le niveau de vie



**Compétitivité
canadienne :
Une décennie
de réalisations**

Depuis 1994, la stratégie économique du gouvernement est couronnée de succès. En 2005, l'économie canadienne est beaucoup plus forte qu'elle ne l'était en 1994. En effet, le Canada possède le niveau de vie qui croît le plus rapidement au sein du Groupe des Sept (G7) depuis les huit dernières années, ce qui a entraîné une solide plate-forme sur laquelle le Canada peut bâtir avec confiance.

Au cours des années 1980 et au début des années 1990, la croissance du niveau de vie du Canada a sensiblement baissé à la suite du ralentissement de la croissance de la productivité et de l'emploi. En 1994, confronté aux graves problèmes économiques qui frappaient le pays, le gouvernement du Canada a mis au point un ambitieux plan économique pour orienter le processus décisionnel à long terme. La première tâche consistait à équilibrer le budget. Il s'agissait de la première étape essentielle d'un vaste programme qui fixait les conditions qui devaient permettre au secteur privé de prospérer et de créer des emplois. Au cours de la dernière décennie, le gouvernement a également instauré une gamme de réformes pour accroître la souplesse et l'adaptabilité de l'économie. Les Canadiennes et les Canadiens ont réagi avec énergie et détermination.

Par conséquent, depuis l'élimination du déficit en 1997, la performance du Canada en matière de création d'emplois et de croissance est inégalée au sein du G7. L'élimination du déficit et la réduction du fardeau de la dette ont permis au gouvernement d'effectuer d'importants réinvestissements dans les priorités économiques, sociales et internationales du Canada, et ce, malgré des changements structurels et des chocs importants au sein de l'économie. L'expérience que nous avons acquise révèle que, lorsque les Canadiens se préparent pour l'avenir avec confiance et en suivant un plan, ils peuvent bâtir une économie dynamique qui répond aux grands besoins de la société.

1. PROGRAMME : EMPLOI ET CROISSANCE DE 1994

La réponse du gouvernement du Canada aux problèmes économiques, en apparence insolubles à l'échelle nationale, a été énoncée dans le *Programme : emploi et croissance – Un nouveau cadre de la politique économique*. Ce document présente un plan à long terme doté d'un objectif précis et concentré pour ajouter de la rigueur au processus décisionnel et pour faire en sorte que les mesures adoptées par le gouvernement fédéral soient uniformes et qu'elles se renforcent l'une l'autre.

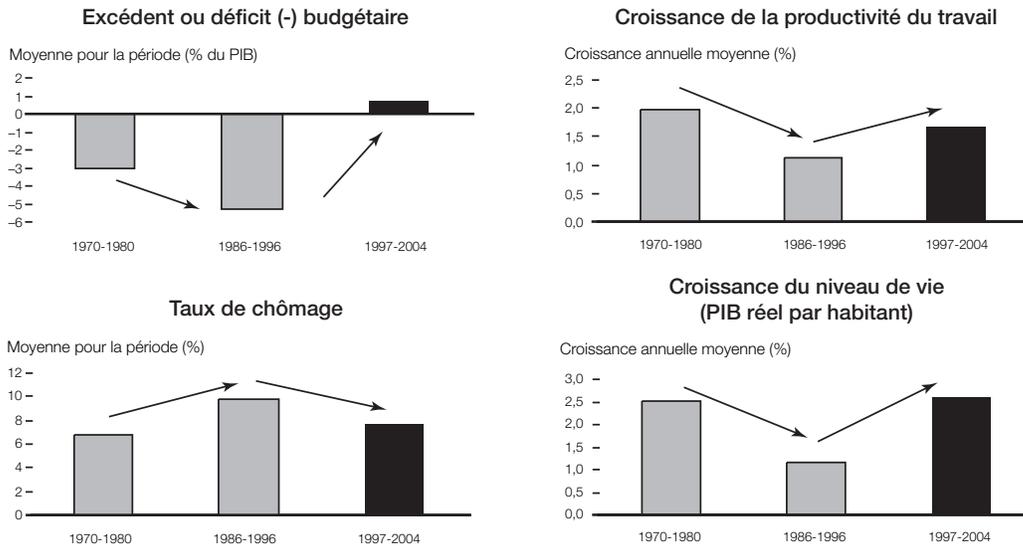
Programme : emploi et croissance de 1994 – Objectifs stratégiques

« ...l'objectif fondamental de la politique publique est de créer, à l'intention de tous les Canadiens et Canadiennes, des possibilités d'épanouissement personnel par le travail et les loisirs, dans une société libre et juste.

« Ces aspirations ne peuvent être satisfaites qu'au moyen d'une économie dynamique qui engendre tout à la fois d'abondantes possibilités d'emploi et les ressources financières nécessaires aux programmes publics – dont les soins de santé, l'éducation, le développement culturel et l'aide aux personnes nécessiteuses, entre autres choses – qui ont fait du Canada une des sociétés les plus progressistes au monde.

« Il n'existe aucun conflit, bien au contraire, entre la politique économique et les grands objectifs sociaux des Canadiens. »

Reviement de la situation économique et financière du Canada



Sources : Excédent (déficit) – *Tableaux de référence financiers*, ministère des Finances Canada (septembre 2005); productivité du travail – Statistique Canada; taux de chômage – Statistique Canada, *Enquête sur la population active* et statistiques historiques du Canada (1970-1975); niveau de vie – Statistique Canada

La priorité consistait à favoriser la mise en place d'une économie plus productive et plus adaptable, car il s'agissait de la seule façon de faire en sorte que les Canadiens aient accès à un plus grand nombre d'emplois et puissent améliorer leur niveau de vie. Parallèlement à cette priorité, on notait le principe voulant que les Canadiens devaient se préparer à tirer profit de nouveaux débouchés. Le gouvernement du Canada a fait part de son intention de conclure des partenariats avec les provinces, les milieux d'affaires, les syndicats, les collectivités et chaque Canadien. On mettrait en place un gouvernement actif et intelligent, mais non un « gros gouvernement ». Fort conscient de ses limites, le gouvernement s'est engagé à centrer ses énergies là où les besoins se faisaient le plus sentir et à vivre selon ses moyens. Pour reprendre les termes du programme, « ce cadre nous aidera à déterminer ce que nous *devons faire* et ce que nous *devons éviter* ».

Pour appliquer ces principes aux défis économiques de l'époque, le nouveau cadre de la politique économique souligne les cinq secteurs stratégiques retenus pour leur capacité de créer une stratégie cohérente et complémentaire en vue d'améliorer la performance de l'économie. Le gouvernement a déclaré que les mesures qu'il annonçait au chapitre de la politique économique suivraient les orientations stratégiques énoncées ci-après :

- aider les Canadiens à acquérir les compétences nécessaires pour favoriser de meilleures possibilités d'emploi et de revenu pour les particuliers;
- inciter les Canadiens à s'adapter aux possibilités nouvelles en veillant à ce que les politiques du gouvernement encouragent les particuliers et les entreprises à suivre l'évolution de la conjoncture économique;

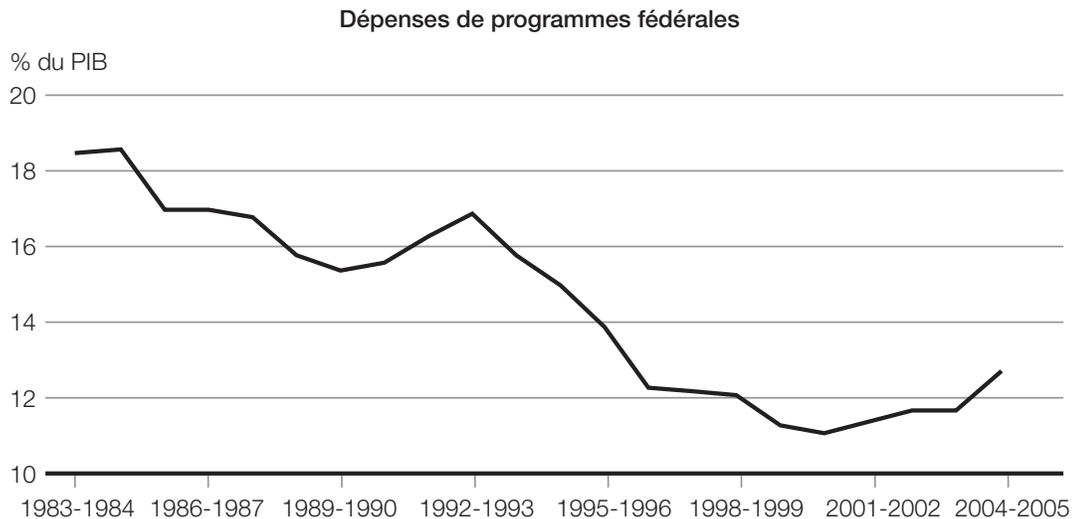
- repenser le rôle de l'État de manière que celui-ci apporte une contribution optimale à une économie plus productive;
- mettre l'économie sur la bonne voie dans les secteurs où le gouvernement est le mieux placé pour prendre l'initiative, mais toujours en partenariat avec le secteur privé;
- instaurer un climat financier et monétaire sain en réduisant, puis en éliminant le déficit, dans le but d'abaisser les impôts pour mettre en place des conditions économiques générales propices à une croissance et à une création d'emplois soutenues.

Au cours des 11 dernières années, ce programme a été mis en œuvre et il a été efficace.

Commencer par une réforme macroéconomique

Le pivot du plan économique consistait à raffermir de façon radicale le cadre macroéconomique du Canada en éliminant les déficits du secteur public et en tendant vers une inflation faible, stable et prévisible. La spirale des déficits publics des années 1980 et du début des années 1990 reposait fondamentalement sur la croissance constamment inabordable des dépenses de programmes. En 1991, le Canada occupait le deuxième rang pour le ratio de la dette de l'ensemble des administrations publiques au produit intérieur brut (PIB) au sein des pays du G7. En raison d'un niveau d'endettement si élevé, les investisseurs internationaux craignaient que le Canada ne puisse pas être en mesure d'effectuer ses paiements. Pour compenser ce risque perçu, les taux d'intérêt ont augmenté, ce qui a freiné la croissance de l'économie.

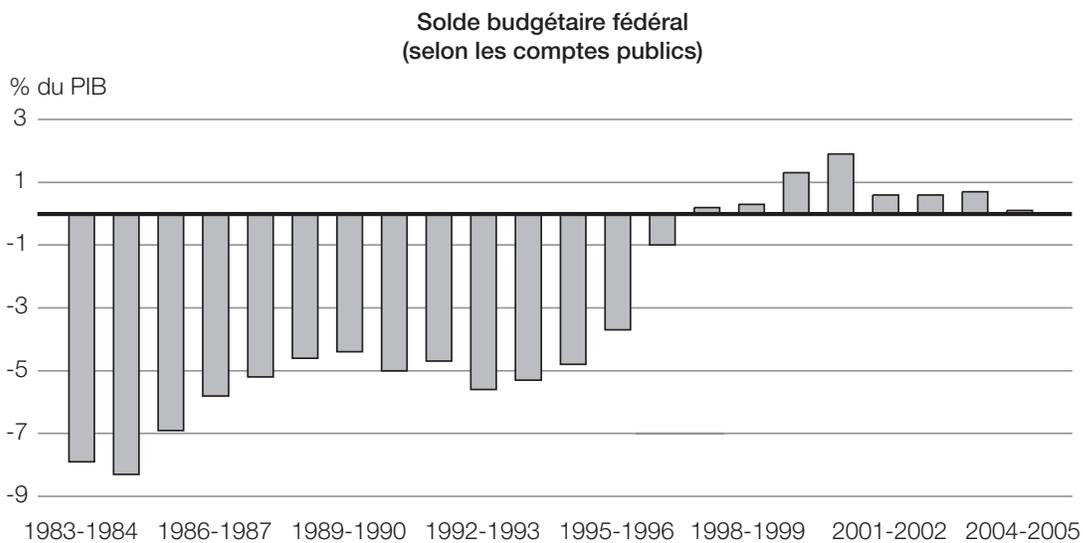
Une baisse importante des dépenses de programmes fédérales en pourcentage de l'économie



Sources : Ministère des Finances Canada; Statistique Canada

L'élimination du déficit, obtenue principalement par la compression des dépenses de programmes fédérales représentait un élément essentiel devant permettre de rétablir la stabilité macroéconomique et d'encourager une accélération de la croissance économique. Des initiatives de réduction des dépenses ont été intégrées aux budgets de 1995 et de 1996, et les dépenses de programmes fédérales en pourcentage de l'économie ont diminué, passant de près de 17 % en 1992-1993 à environ 12 % en 1997-1998, soit la même année que le gouvernement du Canada a enregistré son premier excédent budgétaire depuis 1969-1970. Au cours du dernier exercice, il a affiché son huitième excédent budgétaire consécutif, une première depuis la Confédération.

Huit excédents budgétaires consécutifs

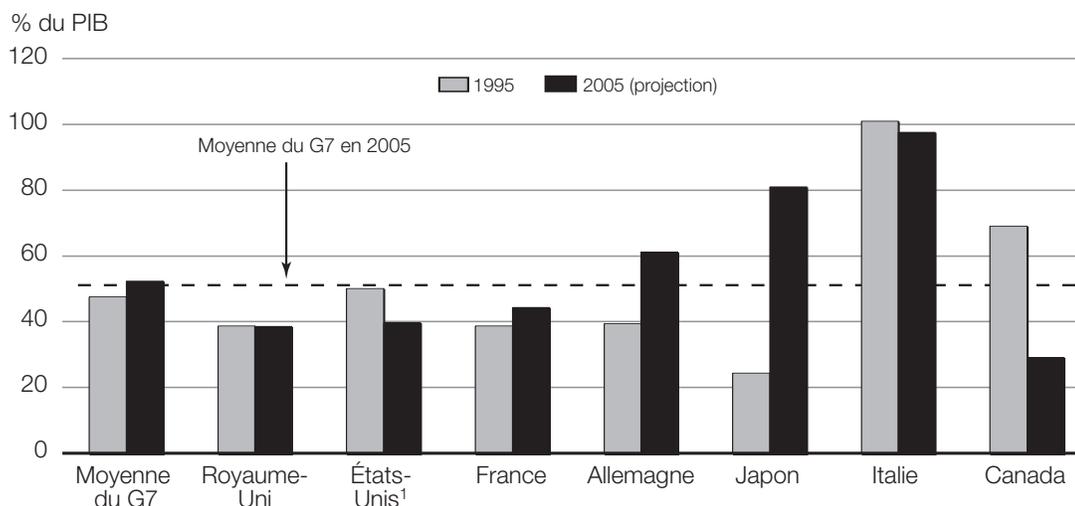


Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

Les déficits ayant été éliminés, le gouvernement a effectué de grands pas pour réduire sa dette, pendant que la saine croissance soutenue de l'économie lui a permis d'alléger davantage le fardeau de cette dette. En effet, le ratio de la dette de l'ensemble des administrations publiques du Canada au PIB est actuellement le plus faible parmi les pays du G7. Par conséquent, les paiements d'intérêt sur la dette ont régressé, passant de près de 40 % des revenus fédéraux en 1995-1996 à environ 17 % l'an dernier. L'amélioration de la situation financière et le raffermissement de la croissance économique ont permis au gouvernement d'appliquer en 2000 les plus imposantes réductions d'impôt de l'histoire du Canada tout en continuant de réinvestir dans les programmes qui comptent le plus pour les Canadiens.

Ratio de la dette au PIB le plus bas parmi les pays du G7

Passif financier net de l'ensemble des administrations publiques
(selon les comptes nationaux)

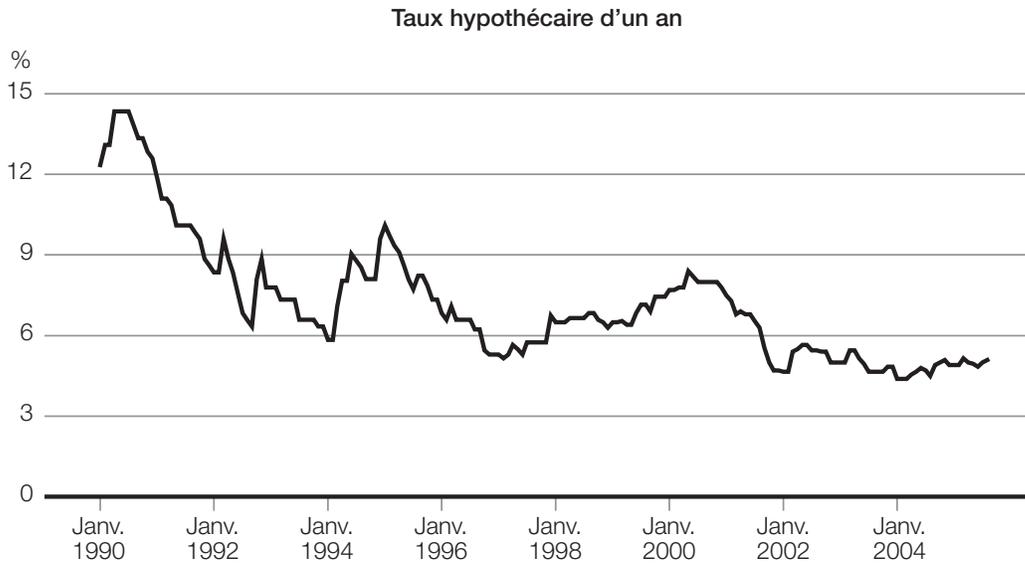


¹ Ajusté pour exclure certains passifs des régimes de retraite des employés du gouvernement afin d'améliorer la comparabilité avec les mesures de la dette d'autres pays.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77 (juin 2005); Réserve fédérale, *Flow of Funds Accounts of the United States* (juin 2005); calculs du ministère des Finances Canada

Parmi les retombées directes de l'élimination du déficit et de la réduction de la dette, mentionnons la baisse des taux d'intérêt. Le Canada a prouvé qu'il était déterminé à mettre de l'ordre dans ses finances publiques et à maintenir une inflation faible et stable en appliquant les objectifs cibles d'inflation. Ainsi, il a amélioré sa crédibilité financière sur la scène internationale, ce qui a engendré le rétablissement de la cote de crédit AAA du gouvernement du Canada (la plus élevée sur les marchés financiers). Les investisseurs internationaux n'exigent plus de prime de risque pour conserver les obligations du gouvernement du Canada, entraînant du fait même une réduction des taux d'intérêt. Puisque ces taux représentent un repère pour d'autres taux d'intérêt dans l'économie, l'achat d'une maison ou l'investissement dans une entreprise est devenu plus abordable pour les Canadiens. De même, les provinces et les municipalités ont pu constater une baisse de leurs coûts d'emprunt.

Le recul des taux d'intérêt a permis aux Canadiens d'acheter plus facilement une maison



Source : Statistique Canada

Grandes réformes structurelles

Pour compléter le cadre macroéconomique plus vigoureux, d'importantes mesures ont également été prises pour rendre l'économie plus adaptable. Le gouvernement a restructuré le système de l'assurance-emploi et les programmes d'aide sociale. Les obstacles au commerce ont été davantage réduits, tout particulièrement en 1994, lorsque l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis a été élargi pour englober l'élimination progressive des droits de douane entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, même s'il reste certains irritants commerciaux importants. Tout récemment, tous les produits provenant de pays moins développés sont devenus admissibles au dédouanement et à la franchise de contingent à leur arrivée au Canada.

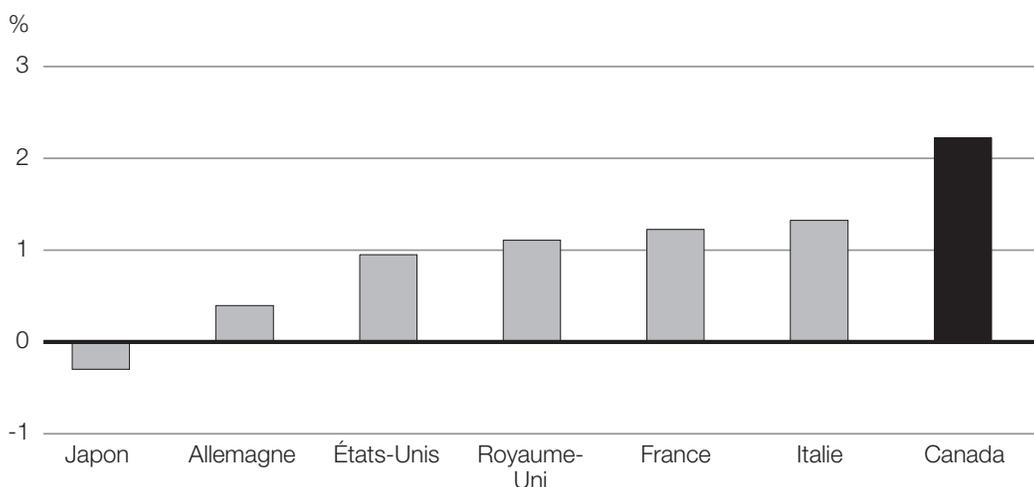
La réglementation du gouvernement a également été restructurée pour promouvoir l'efficacité et la compétitivité. Un plus grand nombre de secteurs de l'économie, notamment les télécommunications, ont été soumis au régime de la concurrence. Les lourds fardeaux administratifs appliqués aux nouvelles entreprises, qui se révélaient un frein à la croissance de l'emploi, ont été réduits pour permettre aux Canadiens de lancer plus facilement de nouvelles sociétés.

Les réformes ont favorisé le rebondissement marqué des emplois et du niveau de vie

L'amélioration du cadre macroéconomique, assorti d'une réforme structurelle, a engendré un contexte propice à la croissance économique, à la création d'emplois et à l'amélioration soutenue du niveau de vie. Entre 1997 et 2004, l'économie canadienne a créé 2,6 millions d'emplois, plaçant le Canada au premier rang parmi les pays du G7 au plan de la croissance de l'emploi au cours de cette période.

La meilleure performance de l'emploi parmi les pays du G7

Croissance de l'emploi dans les pays du G7, de 1997 à 2004
(croissance annuelle moyenne)

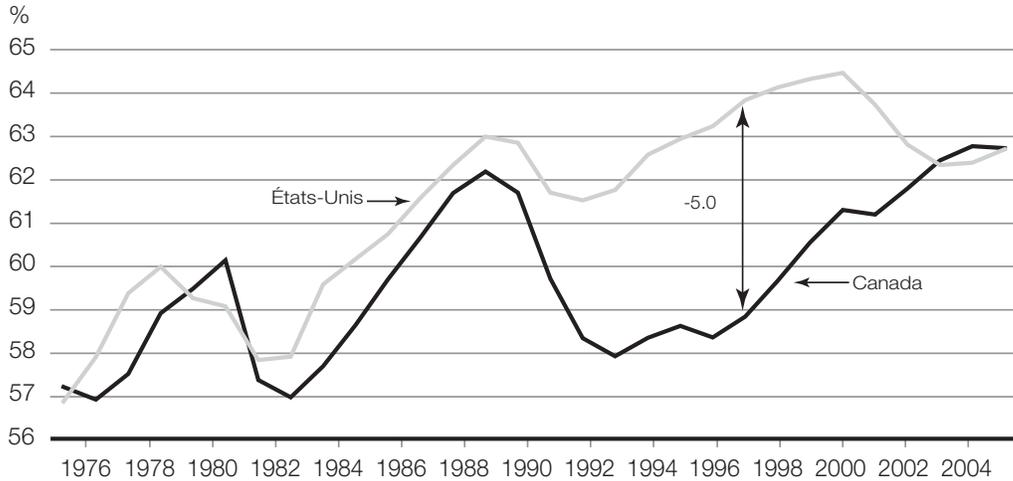


Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77 (juin 2005); Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics

Le taux d'emploi au Canada, soit la part de la population canadienne de plus de 15 ans qui occupe un emploi, a augmenté de façon remarquable. La baisse du taux d'emploi au début des années 1990 a contribué au recul du niveau de vie du Canada. En 1993, ce taux se situait à 57,9 %. Depuis, la saine croissance de l'emploi a suscité une forte augmentation du taux d'emploi, qui a atteint un niveau record de 62,7 % en 2004.

Le taux d'emploi au Canada a atteint un sommet en 2004

Taux d'emploi

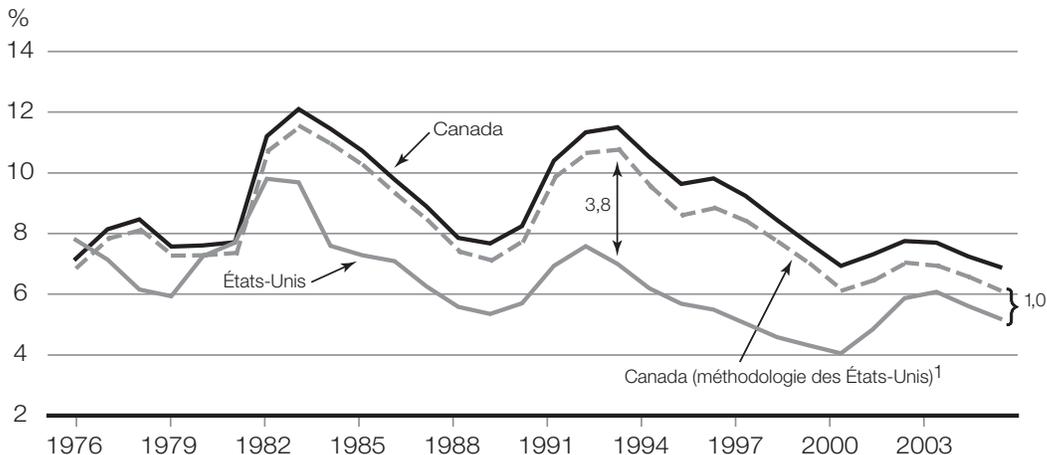


Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; Bureau of Labor Statistics, *Current Population Survey*

La forte croissance de l'emploi a permis de réduire le taux de chômage au Canada malgré un taux d'activité du marché du travail qui a atteint des niveaux records à la fin de 2003. En 1993, le taux de chômage du Canada, rajusté pour le rendre plus comparable à celui des États-Unis, dépassait de près de 4 points de pourcentage le taux américain, mais, en 2004, cet écart ne représentait plus que 1 point de pourcentage.

Le taux de chômage au Canada est à son niveau le plus bas en 30 ans

Taux de chômage



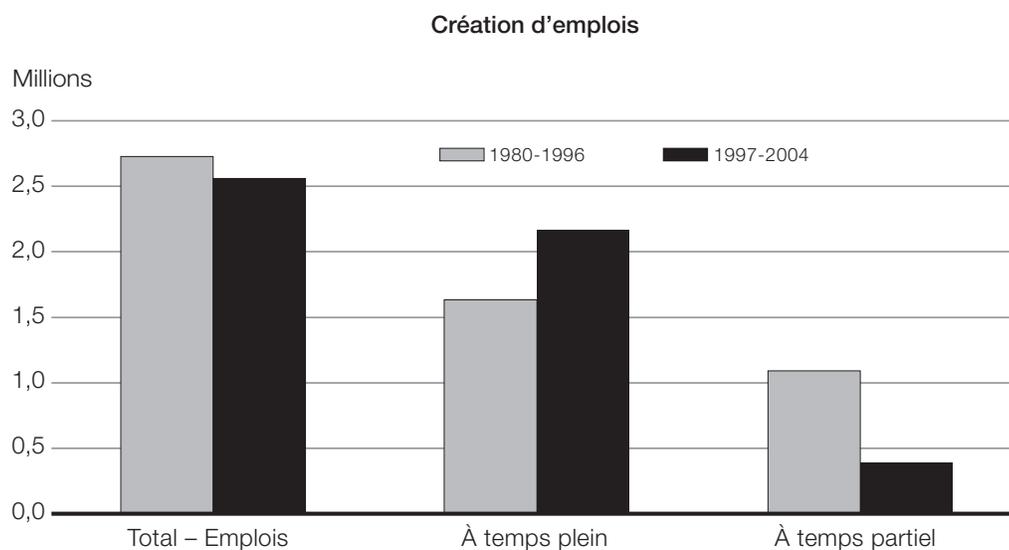
¹ Voir Statistique Canada, *Mesures supplémentaires du chômage*, catalogue n° 71-005-XPB, p. 34.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; Bureau of Labor Statistics, *Current Population Survey*.

Le rebondissement de la croissance de l'emploi et du taux d'activité depuis le milieu des années 1990 est tout particulièrement évident chez les jeunes et les plus âgés, soit les deux groupes les plus durement touchés par la faiblesse de l'économie au début des années 1990.

L'assainissement du marché du travail signifiait que les nouveaux chômeurs ne le demeuraient pas longtemps. Grâce à l'abondance des emplois, la période moyenne de chômage et de recherche d'emplois a été réduite de près de 10 semaines entre 1997 et 2004. En outre, environ 85 % des 2,6 millions d'emplois créés entre 1997 et 2004 étaient des postes à temps plein.

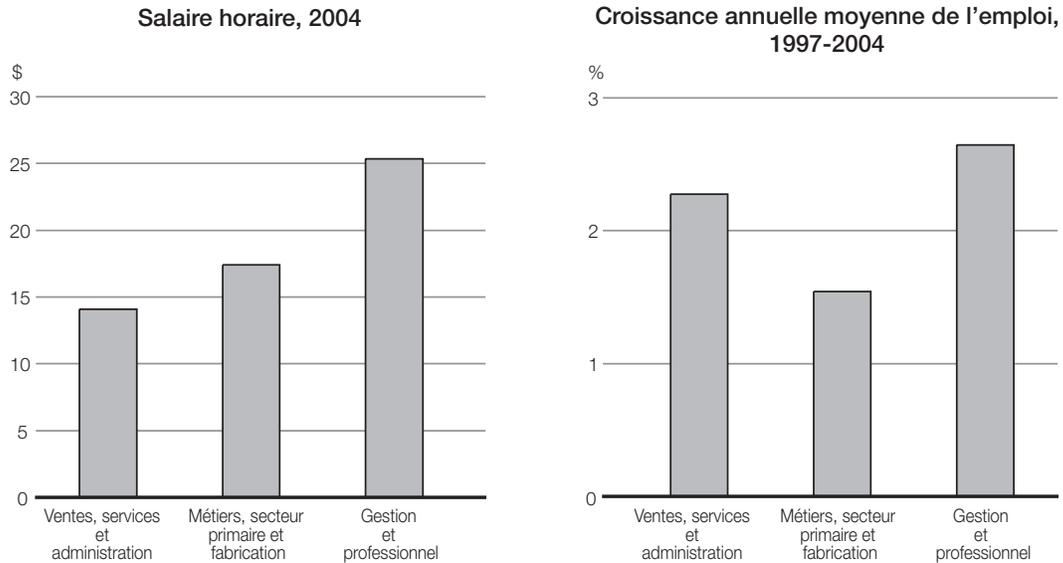
La plupart des emplois créés sont des emplois à temps plein



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

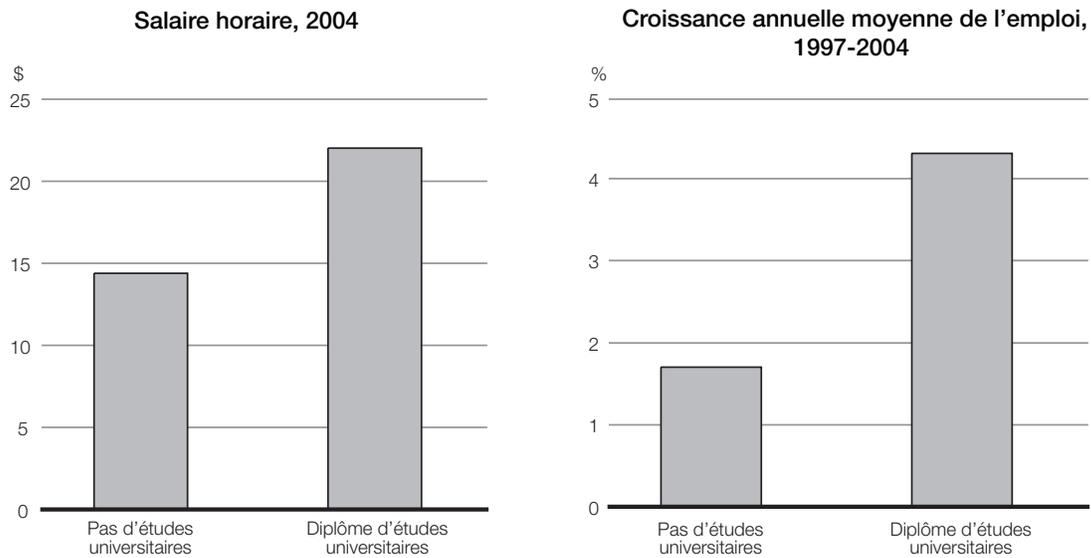
Bien que cette reprise de la croissance de l'emploi ait été généralisée, elle a été plus rapide dans le cas des emplois à rémunération élevée et dans les professions du savoir. L'emploi dans les catégories professionnelle et de la gestion a crû beaucoup plus rapidement que dans le cas des métiers et de la fabrication, où les emplois sont généralement moins rémunérateurs. De même, l'emploi chez les diplômés universitaires a augmenté plus de deux fois plus rapidement que pour les personnes moins scolarisées. On peut donc en déduire que l'économie crée non seulement un plus grand nombre d'emplois, mais que ceux-ci sont de meilleure qualité que par le passé.

Le taux de création d'emplois le plus rapide est survenu dans les secteurs à rémunération élevée



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Les emplois au Canada deviennent de plus en plus des emplois du savoir

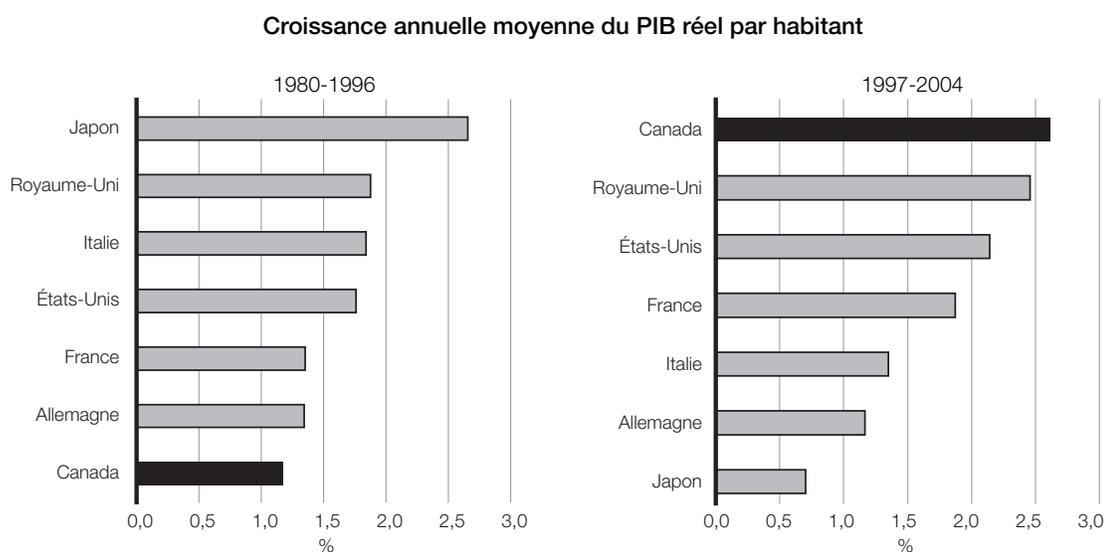


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

La croissance la plus forte du niveau de vie du G7

La création d'un plus grand nombre d'emplois mieux rémunérés pour les Canadiens a entraîné une forte reprise de la croissance du PIB réel par habitant. En effet, entre 1997 et 2004, le PIB réel par habitant a progressé plus de deux fois plus vite qu'entre 1980 et 1996. Pour bien montrer l'ampleur de cette amélioration, le niveau de vie des Canadiens s'est amélioré davantage au cours des 8 dernières années que pendant les 18 années précédentes. Le Canada est passé de la queue à la tête du peloton pour ce qui est de l'amélioration du niveau de vie parmi les pays du G7.

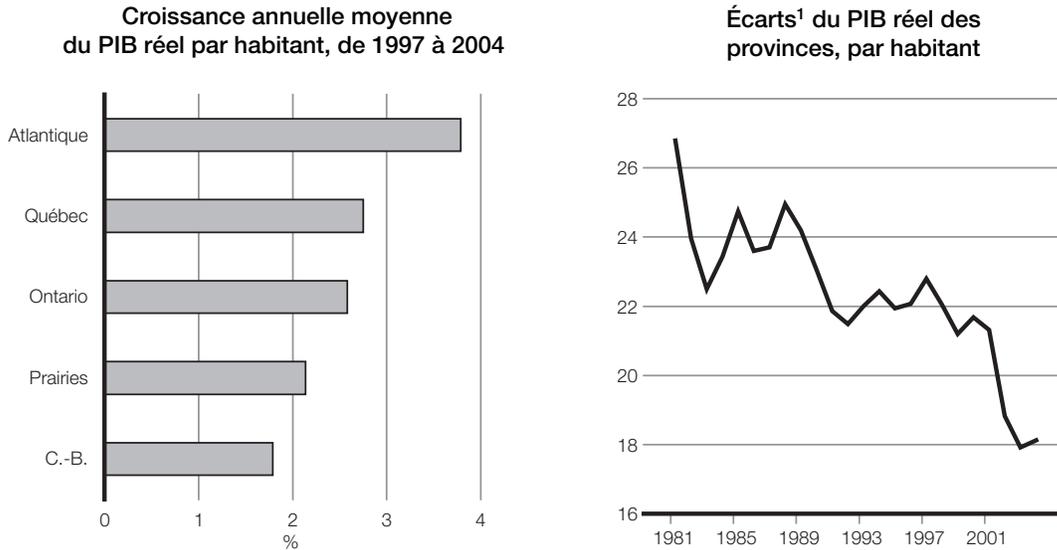
Amélioration du niveau de vie : de la queue à la tête du peloton



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77 (juin 2005); Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis; Bureau of the Census

En outre, toutes les régions du pays ont contribué à l'amélioration du niveau de vie et en ont profité. La progression la plus remarquable a été notée dans les provinces de l'Atlantique, ce qui a permis de réduire les inégalités économiques entre les régions du pays, tendance que l'on observe maintenant depuis plus de deux décennies.

La croissance du niveau de vie a progressé dans toutes les régions du Canada



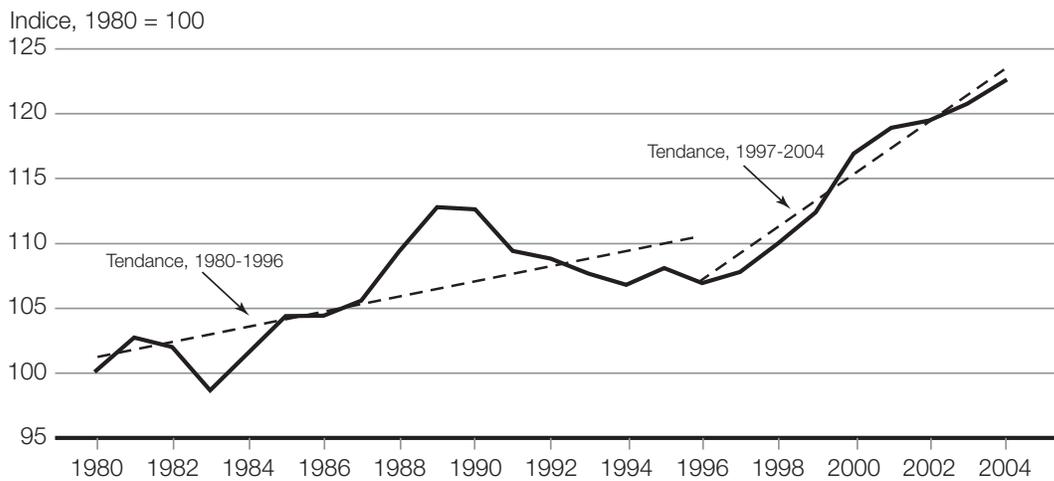
¹ L'écart a trait au coefficient de variation qui constitue la déviation standard du PIB réel des provinces exprimé en pourcentage du PIB réel du Canada par habitant.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

Les Canadiens ont également noté une augmentation de leur salaire net. Le revenu disponible réel de chaque Canadien, c'est-à-dire le montant de revenu dont il dispose après avoir versé ses impôts à l'État et en avoir reçu les transferts, a augmenté de trois fois et demie plus rapidement entre 1997 et 2004 qu'entre 1980 et 1996. En 2004, le revenu réel disponible par personne dépassait les niveaux de 1996 dans une proportion de 2 700 \$, soit une hausse d'environ 15 %. Ce taux de croissance appliqué sur la durée de vie suffirait à quadrupler le revenu disponible réel.

Croissance accélérée du revenu pour les Canadiens

Revenu réel disponible par habitant



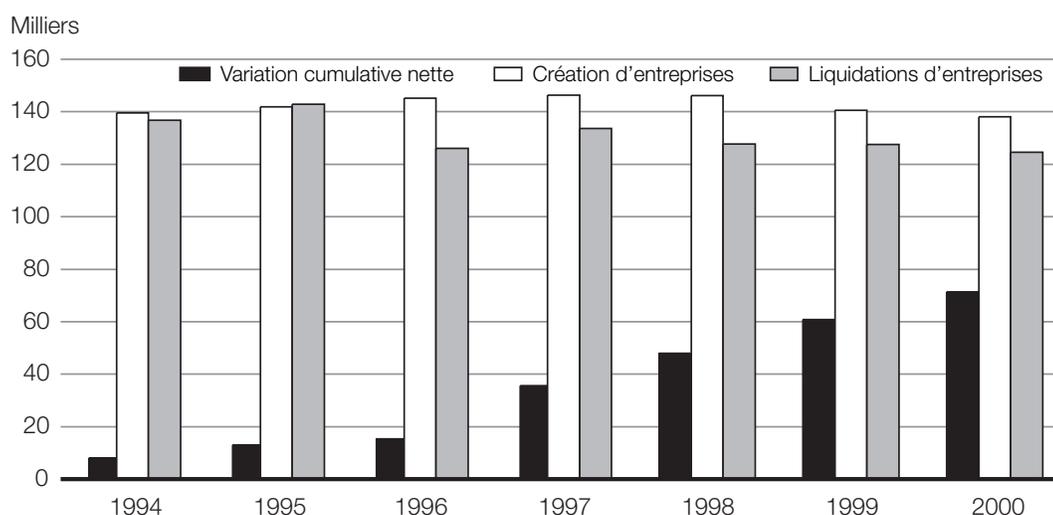
Source : Statistique Canada

2. LA SOUPLESSE DE NOTRE ÉCONOMIE EST DEVENUE LE PIVOT DE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET DE LA PROSPÉRITÉ

La performance économique à long terme d'un pays est étroitement liée à sa souplesse et à sa capacité de s'adapter à l'évolution de la conjoncture économique. Les nouvelles entreprises créées dans des secteurs en expansion favorisent plus rapidement la croissance de l'emploi et de la productivité, car elles remplacent des entreprises dont la demande de produits ou de services était en régression. Grâce à cette évolution, une société déplace constamment des ressources là où elles peuvent être utilisées le plus efficacement possible. L'économie canadienne a fait preuve de beaucoup de dynamisme ces dernières années. Par exemple, au cours de la période de six ans comprise entre 1994 et 2000, 142 000 nouvelles entreprises ont été créées en moyenne chaque année et environ 131 000 ont fermé leurs portes, d'où un résultat net d'environ 11 000 entreprises créées par année.

Les travailleurs des entreprises et des secteurs de l'économie faisant l'objet d'une réduction d'effectifs sont habituellement réembauchés sans trop tarder dans de nouvelles entreprises et de nouveaux secteurs. En fait, plus de la moitié des emplois canadiens disponibles en 2003 n'existaient pas en 1997. En 2004, environ 4 millions de travailleurs, soit plus du quart de la population active, ont changé d'emploi, ce qui prouve l'évolution constante au sein de l'économie et de l'adaptabilité des travailleurs canadiens.

Le secteur canadien des entreprises continue de s'adapter



Sources : Statistique Canada, *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi*; calculs du ministère des Finances Canada

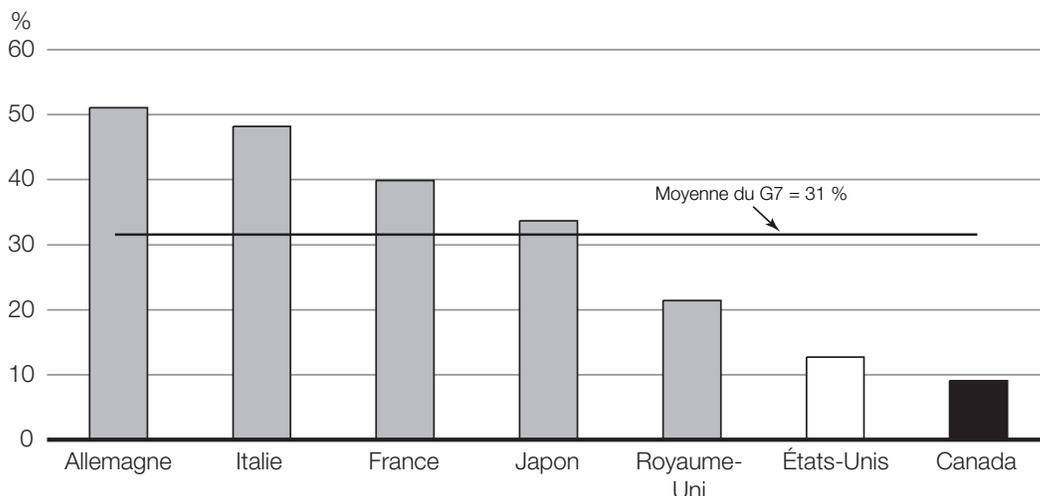
Pour être en mesure de réussir au XXI^e siècle, la production et l'emploi au Canada devront s'orienter de plus en plus vers des secteurs très spécialisés et axés sur le savoir. Comme nous l'avons vu plus tôt, l'emploi au Canada s'est accru plus rapidement depuis 1997 qu'il ne l'a fait entre 1980 et 1996, mais la croissance a aussi été plus rapide dans le cas des emplois à rémunération élevée et dans les professions du savoir. Tous les principaux secteurs de l'économie comptent de plus en plus sur des travailleurs hautement spécialisés. Entre 1990 et 2004, la part des travailleurs ayant fait des études postsecondaires s'est accrue dans tous les principaux secteurs de l'économie, y compris le secteur primaire où elle a augmenté de près de 15 %. De fait, près de 50 % des travailleurs du secteur primaire ont maintenant une formation postsecondaire.

Ces tendances indiquent que l'économie canadienne s'adapte bien aux changements économiques. Les secteurs des services, comme les services professionnels et aux entreprises, qui ont connu une croissance supérieure de l'emploi, versent des salaires plus élevés que la moyenne. En outre, le secteur canadien de la fabrication est de plus en plus spécialisé dans la production de biens à haute valeur ajoutée. En conséquence, bien que la part relative de l'emploi dans le secteur de la fabrication ait connu une baisse, la part de production dans ce secteur n'a pas diminué depuis 15 ans, ce qui traduit l'amélioration de la productivité. Une croissance plus rapide de la productivité entraîne, à son tour, une hausse de la moyenne des salaires et de la demande pour des biens et des services. C'est ce processus qui a aidé à alimenter la forte croissance de la production et de l'emploi au Canada observée depuis la dernière décennie, comme il devrait continuer à le faire pour des décennies à venir.

Le Canada fait bonne figure au chapitre de la souplesse économique, non seulement par rapport aux pays de l'Europe, où les marchés de la main-d'œuvre et des produits sont en général plus rigides, mais également par rapport aux États-Unis. Par exemple, les travailleurs canadiens qui perdent leur emploi en trouvent un plus rapidement que dans la plupart des autres grands pays, y compris les États-Unis.

Les travailleurs canadiens s'adaptent aussi très bien à l'évolution de la conjoncture économique

Chômage à long terme en pourcentage du chômage total, 2004



Source : Organisation de coopération et de développement économiques

L'économie canadienne s'adapte mieux qu'auparavant

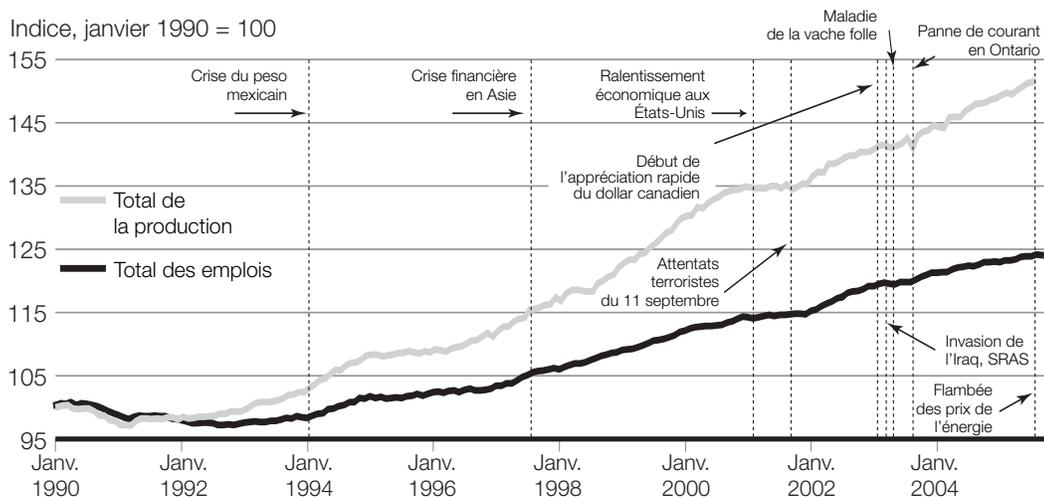
L'adaptation de l'économie canadienne a été favorisée par un contexte macroéconomique grandement amélioré, des niveaux de scolarité plus élevés et d'investissements plus importants de la part des entreprises. Cette adaptation accrue a permis à notre économie d'absorber des chocs tout en maintenant une saine croissance économique pendant plus de 14 ans, soit la deuxième plus longue période d'expansion économique jamais enregistrée. Malgré des chocs externes comme la crise financière en Asie en 1997-1998 et la ralentissement de l'économie américaine en 2001, ainsi que les chocs intérieurs comme la maladie de la vache folle, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et la panne de courant en Ontario en 2003, la production et l'emploi au Canada ont continué à progresser à un rythme sain. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment reconnu les réalisations du Canada, en déclarant que « l'économie canadienne a obtenu de bons résultats pendant près de dix ans, sa meilleure résistance aux chocs économiques témoignant de l'intérêt d'un cadre macroéconomique bien conçu...¹»

Plus récemment, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a suscité des défis pour les entreprises hautement exposées au commerce international. Les entreprises ont toutefois démontré leur capacité soutenue à concurrencer sur les marchés internationaux. Pour ce qui est de l'avenir, les récentes hausses des prix de l'énergie et la possibilité d'une nouvelle appréciation du dollar canadien causée par les grands déséquilibres constants du compte courant aux États-Unis pourraient poser d'autres défis pour l'économie canadienne. Toutefois, une saine position financière et un contexte macroéconomique grandement amélioré ont permis d'établir une plate-forme solide grâce à laquelle les Canadiens peuvent relever ces défis.

Une économie tributaire du commerce comme le Canada est également confrontée à des perturbations causées par les crimes, le terrorisme et les désastres naturels. Le gouvernement continuera de faire les changements législatifs et les investissements nécessaires pour une meilleure adaptation de l'économie en améliorant la capacité du Canada en matière de sécurité, de planification d'urgence et de préparation pour faire face à une pandémie de grippe.

L'économie souple du Canada continue de progresser et de créer des emplois malgré les chocs économiques et les changements structurels

Production et emplois au Canada



¹ OCDE, *Étude économique du Canada* (2004)

Source : Statistique Canada

Un secteur croissant : le secteur de l'environnement

Le secteur canadien de l'environnement, y compris les services, la fabrication et la construction, constitue un exemple de secteur qui connaît une croissance rapide en raison de nouvelles conditions. Ce secteur a bénéficié d'une demande accrue pour des technologies et des processus de contrôle de la pollution, car les entreprises s'efforcent de plus en plus d'atteindre des normes plus élevées en matière de performance environnementale pour contrer les inquiétudes liées aux changements climatiques, à la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi qu'au besoin soutenu d'efficacité énergétique.

Les ventes découlant d'activités liées à l'environnement ont augmenté, passant de plus de 11 milliards de dollars en 1997 à près de 16 milliards en 2002. Au cours de la même période, le nombre d'établissements commerciaux engagés, entièrement ou partiellement, dans des activités liées à l'environnement est passé de 6 000 à 8 000. En 2002, les entreprises environnementales canadiennes ont obtenu 364 millions de dollars de revenus tirés de la vente de technologies avancées visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme des piles à combustible, des technologies de carburant de remplacement et des systèmes d'énergie solaire et éolienne.

L'environnement et les changements climatiques font partie des principales priorités des Canadiens, des entreprises et du gouvernement. Ainsi, la croissance impressionnante que connaît le secteur de l'environnement devrait se poursuivre et permettre à d'autres secteurs de devenir plus efficaces et plus productifs tout en les aidant à respecter les normes et les règles environnementales.

3. GRÂCE À CES PROGRÈS, NOTRE AVENIR COMMUN EST PLUS SÛR

C'est uniquement en réalisant des progrès économiques et sociaux intégrés et complémentaires que le Canada atteindra son objectif d'améliorer de façon marquée et durable le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens. L'amélioration de la performance économique du Canada, plus particulièrement depuis 1997, a permis au gouvernement de réaliser des progrès en matière de compétitivité et d'équité du régime fiscal et de réinvestir dans des secteurs qui contribuent à notre qualité de vie : les soins de santé, l'environnement, la famille et les enfants, les collectivités et la sécurité. En continuant d'appliquer des priorités bien délimitées grâce à la discipline et à une orientation précise, des réalisations considérables ont été effectuées. Voici une liste renfermant certaines initiatives fédérales dans des domaines stratégiques clés.

L'amélioration de la performance économique a permis au gouvernement d'effectuer des réinvestissements clés dans d'importantes priorités

Santé

De concert avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral s'engage à raffermir le système de soins de santé publique du Canada par les mesures suivantes :

- ✓ une aide fédérale directe pour les ressources humaines en matière de santé, la promotion de la santé, la prévention contre les maladies, la santé publique ainsi que les rapports sur le rendement qui compléteront les mesures provinciales
- ✓ la création de l'Agence de santé publique du Canada mandatée pour renforcer la capacité d'intervention d'urgence du Canada en matière de santé publique civile et élaborer des stratégies nationales aux fins de la gestion des maladies infectieuses et des maladies chroniques
- ✓ l'accord de septembre 2004 sur la santé
- ✓ l'accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé
- ✓ un cadre amélioré de reddition de comptes pour faire rapport aux Canadiens sur l'avancement de la réforme

Environnement

Le gouvernement a effectué certains investissements importants pour préserver notre environnement naturel et s'occuper des changements climatiques, notamment :

- ✓ le Fonds pour le climat qui favorise la prise de mesures économiques pour réduire ou contenir les émissions de gaz à effet de serre au Canada
- ✓ le programme Encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons à l'intention des Canadiens
- ✓ les Fonds municipaux verts pour des investissements dans des projets municipaux verts novateurs
- ✓ les encouragements à la production d'énergie renouvelable et éolienne
- ✓ l'amélioration d'incitatifs fiscaux par voie de déduction pour amortissement accélérée afin de stimuler les investissements dans la production d'énergie efficiente et renouvelable
- ✓ des fonds pour améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada et de l'écosystème des Grands Lacs et pour préserver la santé des océans
- ✓ des fonds pour appuyer le nettoyage des sites contaminés

L'amélioration de la performance économique a permis au gouvernement d'effectuer des réinvestissements clés dans d'importantes priorités (suite)

Collectivités et culture

Le gouvernement a effectué certains investissements stratégiques importants pour accroître la sécurité des collectivités et des économies locales et pour encourager la diversité culturelle, notamment :

- ✓ le partage des revenus provenant de la taxe fédérale sur l'essence avec les villes et les collectivités et le remboursement de la taxe sur les produits et services
- ✓ des fonds pour les infrastructures de transport en commun
- ✓ des ententes sur le logement abordable avec les provinces et les territoires
- ✓ l'Initiative nationale pour les sans-abri
- ✓ des fonds pour le volet arts et culture de l'initiative Un avenir en art
- ✓ des investissements pour célébrer le Canada et permettre à la diversité canadienne de trouver sa voix dans les collectivités partout au pays
- ✓ la hausse du financement accordé à Sport Canada

La famille

Le gouvernement a investi de façon substantielle pour venir en aide aux familles canadiennes et à leurs enfants, notamment :

- ✓ l'instauration de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et les améliorations apportées par la suite
- ✓ l'Initiative pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants
- ✓ l'Entente sur le développement de la petite enfance pour élargir les programmes de développement de la petite enfance
- ✓ l'accroissement de l'aide fiscale destinée aux personnes handicapées et à leur famille, y compris une nouvelle Prestation pour enfants handicapés
- ✓ un cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées
- ✓ la bonification du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu

- ✓ la réforme du Régime de pensions du Canada pour en assurer la viabilité à long terme

Le Canada et le monde

Le gouvernement a instauré des initiatives pour veiller à ce que le Canada continue de remplir ses obligations internationales et d'améliorer la sécurité personnelle et économique au moyen de :

- ✓ l'élaboration de l'Énoncé de politique internationale
- ✓ la hausse la plus importante du financement des Forces canadiennes en 20 ans, pour élargir les rangs des troupes et des réserves, soutenir les opérations et acquérir de l'équipement
- ✓ des fonds pour doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011 par rapport à son niveau de 2001-2002
- ✓ des fonds pour doubler l'aide destinée à l'Afrique d'ici 2008-2009 par rapport à son niveau de 2003-2004
- ✓ une initiative canadienne d'allègement de la dette des pays les plus pauvres et une contribution supplémentaire à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
- ✓ des fonds pour combattre les maladies dans les pays en développement, notamment des fonds destinés au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et à l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite
- ✓ la création d'une politique en matière de sécurité nationale
- ✓ la prestation de fonds pour améliorer la sécurité aérienne et maritime, les services de renseignements de sécurité et de police, la protection civile et les mesures d'urgence, et la sécurité aux frontières et l'infrastructure frontalière
- ✓ l'amélioration de l'intégration et de l'efficacité des fonctions de sécurité
- ✓ la mise sur pied d'un nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile

Défis et possibilités

L'émergence de nouvelles puissances économiques, jumelée à l'adoption généralisée de la technologie, redéfinit en profondeur l'économie mondiale. Les entreprises canadiennes jouissent donc maintenant de possibilités sans précédent de percer de nouveaux et gigantesques marchés de consommation et de se tailler une place dans les segments à forte valeur ajoutée des chaînes d'approvisionnement mondiales. Par ailleurs, tout en profitant de ces possibilités, nous devons aussi surmonter les obstacles que le vieillissement de notre population risque de susciter pour nos perspectives économiques et financières.

Pour que le Canada puisse réussir, l'ensemble de sa population doit réaliser pleinement son potentiel humain. Plus particulièrement, chaque Canadienne et chaque Canadien doit avoir la possibilité de faire les études et d'acquérir les compétences qui lui permettront de s'épanouir sur le plan personnel grâce à son travail. Personne ne devrait être confronté à des obstacles insurmontables au travail ni à la désincitation au travail.

Cet engagement fondamental envers l'équité doit s'accompagner d'une hausse de notre productivité. Nous avons d'excellentes raisons d'avoir confiance en nos perspectives : notre population est diversifiée et hautement qualifiée, nous sommes ouverts sur le monde, notre potentiel en ressources naturelles est immense et notre santé financière est bonne. Nous pouvons accroître encore ces avantages grâce à un cadre cohérent de politique économique qui encourage les études, la formation et le développement des compétences, ainsi que l'accumulation du capital et l'innovation.

1. DES POSSIBILITÉS SANS PRÉCÉDENT À L'ÉCHELLE MONDIALE

L'économie mondiale évolue rapidement. Les économies émergentes à croissance rapide augmentent leur part du commerce et de la production à l'échelle mondiale. Les progrès des technologies de l'information et des communications, la diminution des coûts de transport et la réduction des obstacles au commerce font augmenter la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes à l'échelle de la planète. De nouveaux modèles de gestion font leur apparition, et la production devient sans cesse plus spécialisée et plus dispersée dans différents pays. L'accroissement des flux d'investissements internationaux favorise la diffusion rapide de nouveaux produits et de nouvelles connaissances, ce qui accélère l'expansion économique et accroît la concurrence pour l'obtention d'une main-d'œuvre qualifiée.

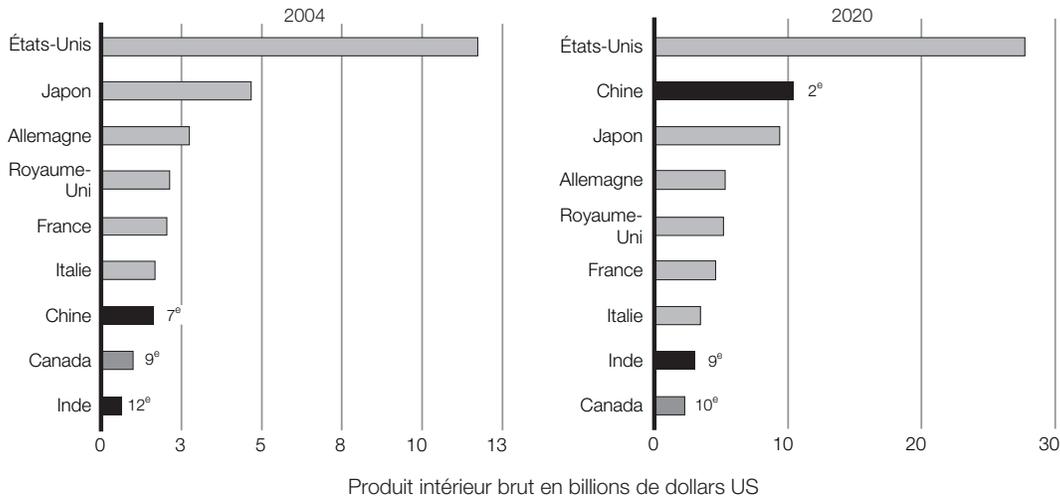
L'importance croissante des économies émergentes

Les puissances économiques émergentes constituent dorénavant des facteurs importants de l'économie mondiale. L'essor de la Chine est remarquable : son économie a connu une croissance moyenne de 9 % par année au cours des 20 dernières années, et elle se situe maintenant au septième rang dans le monde¹. Selon les projections actuelles, l'économie de la Chine devrait se classer au deuxième rang dans le monde en 2020, devancée seulement par celle des États-Unis. L'Inde augmente elle aussi sa part de l'économie mondiale : elle affiche une croissance de 6 % par année et occupe maintenant le douzième rang au monde. En 2020, elle pourrait être la neuvième plus grande économie du monde, juste devant celle du Canada.

¹ Le classement de la taille des économies tient compte des taux de change. Des estimations fondées sur la parité des pouvoirs d'achat conviennent davantage pour comparer les niveaux de vie de divers pays, mais les taux de change sont plus appropriés lorsqu'il s'agit de mesurer l'importance relative d'un pays dans l'économie mondiale, parce qu'ils déterminent la capacité d'une économie de payer des biens et services provenant d'autres pays.

L'activité économique se déplace vers des économies émergentes à croissance rapide

Classement des plus grandes économies du monde



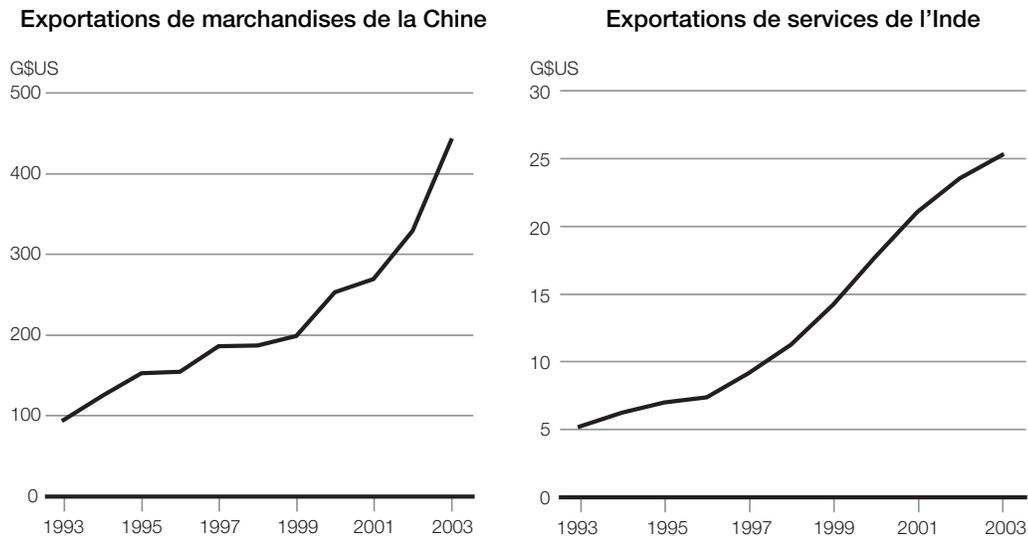
Nota – Non indiqués : 2004 : Espagne (8^e), Corée du Sud (10^e) et Mexique (11^e); 2020 : Russie (8^e).

Source : Global Insight

L'impact de la Chine et de l'Inde sur la structure des échanges à l'échelle mondiale a aussi été remarquable. En 2003, la Chine a exporté davantage que le Japon, ce qui a fait d'elle la troisième puissance commerciale au monde après les États-Unis et l'Allemagne. La croissance des exportations de produits manufacturés chinois s'est établie en moyenne à près de 20 % par année au cours des 10 dernières années. La Chine exporte surtout des biens de consommation à forte intensité de main-d'œuvre comme des vêtements, des textiles, des chaussures et des jouets, mais ses exportations de machines de bureau, de matériel de télécommunications et de fournitures industrielles ont également augmenté rapidement ces dernières années.

Même si la part de l'Inde dans le commerce mondial est encore relativement petite, ses exportations de services ont connu une croissance aussi fulgurante que les exportations de produits manufacturés de la Chine, bien qu'à une échelle beaucoup plus réduite. De plus en plus, l'Inde se spécialise dans la prestation de services commerciaux aux entreprises occidentales désireuses d'impartir des processus opérationnels comme les centres d'appels, les services administratifs, la saisie des données et la programmation informatique. Cette dynamique permet aux entreprises canadiennes d'économiser des sommes qu'elles peuvent ensuite investir dans des opérations à plus forte valeur ajoutée au Canada.

Les exportations de marchandises de la Chine et les exportations de services de l'Inde croissent rapidement



Source : Organisation mondiale du commerce

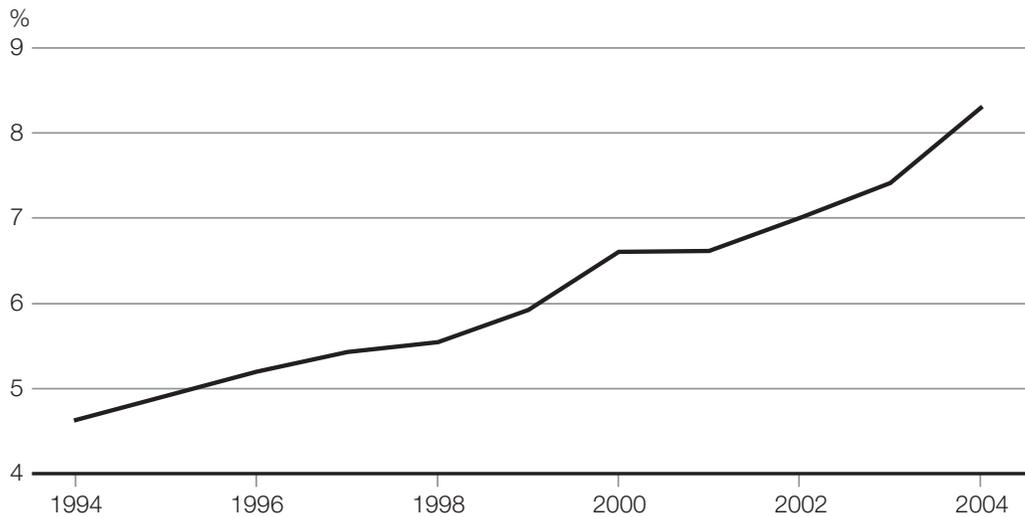
Le rythme de l'intégration de la Chine et de l'Inde dans l'économie mondiale rappelle l'essor que le Japon a connu au cours des années 1960 et 1970 et celui des nouveaux pays industrialisés d'Asie pendant les années 1970 et 1980. Toutefois, on change nettement d'échelle dans le cas de la Chine et de l'Inde. En effet, le Japon et les nouveaux pays industrialisés d'Asie ne constituaient que 4 % de la population de la planète lorsqu'ils sont entrés sur la scène mondiale, tandis que la Chine et l'Inde représentent à elles seules près de 40 % de la population mondiale. La majorité des résidents de la Chine et de l'Inde vivent encore en milieu rural, mais les centres urbains de ces pays absorbent chaque année des dizaines de millions de nouveaux travailleurs. Le niveau moyen des compétences progresse aussi rapidement : par exemple, environ 400 000 ingénieurs obtiennent chaque année leur diplôme en Chine et en Inde. Bref, les puissances économiques émergentes d'aujourd'hui ont la possibilité de reproduire, mais à beaucoup plus grande échelle, l'impact de changements semblables survenus au cours des dernières décennies.

Les puissances économiques émergentes d'Asie ont un impact marqué sur les marchés mondiaux des produits de base. Ainsi, pour soutenir leur croissance rapide, la Chine et l'Inde ont augmenté en flèche leur demande de ressources naturelles et de produits connexes. La Chine est devenue le plus grand utilisateur au monde d'acier, de cuivre et de minerai de fer, et elle vient tout juste de devancer le Japon à titre de deuxième plus grand consommateur au monde de pétrole, représentant à elle seule 8 % de la demande mondiale. Or, son effet sur la marge et, par conséquent, sur l'équilibre mondial de l'offre et de la demande est encore plus spectaculaire. La Chine a été responsable pour plus de 35 % de l'augmentation de la demande mondiale de pétrole en 2004, ce qui est plus que tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) confondus. Cette hausse considérable de la demande de la Chine est attribuable non seulement à la rapidité de sa croissance, mais aussi à l'intensité de sa consommation de pétrole, qui est plus du double de celle de la moyenne des pays de l'OCDE.

Cette forte demande de ressources naturelles et d'énergie exerce des pressions à la hausse sur les cours mondiaux des produits de base, surtout les prix du pétrole, et elle devrait se maintenir à l'avenir. Comme nous le verrons dans la prochaine section, le Canada devrait profiter grandement de cette croissance de la demande dans les secteurs des ressources naturelles, des sources d'énergie de remplacement et des technologies environnementales.

La croissance rapide des économies émergentes a un impact marqué sur les marchés mondiaux des produits de base

Pourcentage de la demande mondiale de pétrole attribuable à la Chine



Source : BP, *BP Statistical Review of World Energy* (2005)

Profiter des possibilités qu'offre une économie mondiale dynamique

Les Canadiens sont à même de profiter de nombreuses possibilités qu'offre un environnement économique mondial de plus en plus dynamique. Par exemple, l'essor de la Chine et de l'Inde a fait augmenter la demande de nos exportations, surtout nos ressources naturelles et nos biens d'équipement. De plus, la combinaison des progrès technologiques et de ces marchés prospères nous donne l'occasion de nous tailler une place dans les segments à forte valeur ajoutée des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Comme nous le voyons dans l'encadré, le secteur des ressources naturelles du Canada peut tirer des gains immenses de cette situation. À mesure qu'elles poursuivront leur développement, les économies émergentes verront croître leur demande de ressources naturelles et d'énergie. En plus de créer de nouveaux débouchés à l'exportation, cette forte demande asiatique de ressources et d'énergie exerce des pressions à la hausse sur le cours des produits de base. À titre d'exportateur net de ressources naturelles, le Canada peut donc en tirer des gains nets importants sur le plan de la richesse.

L'essor des économies émergentes est prometteur pour le secteur des ressources naturelles du Canada

Les abondantes ressources naturelles du Canada et les industries qu'elles alimentent sont un élément essentiel de notre économie. Ce secteur – les forêts, l'énergie, l'extraction des minéraux et des métaux ainsi que les industries connexes – compte pour 13 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, représente plus de 40 % des exportations du pays et emploie un peu plus de 1 million de Canadiens. Dernièrement, le secteur de l'énergie a raffermi sa position à titre de principal secteur d'exportation en ressources naturelles du Canada. En 2004, les exportations d'énergie ont atteint un record de 66 milliards de dollars, par suite de l'augmentation des prix et du recours à de nouvelles sources d'approvisionnement. En raison de la hausse des prix du pétrole ces dernières années, la part de l'énergie dans les exportations canadiennes a plus que doublé, passant de 7,3 % en 1998 à 16,1 % en 2004.

Le secteur des ressources naturelles du Canada est un secteur hautement compétitif et innovateur, à très forte intensité de capital. Il est diversifié et bien placé pour profiter de besoins mondiaux en croissance dans les secteurs des sources d'énergie de remplacement et des technologies environnementales ainsi que d'un intérêt croissant pour l'énergie nucléaire. Au cours des 10 dernières années, plus du tiers de tous les investissements dans l'économie canadienne ont porté sur ce secteur, faisant augmenter le stock de capital brut de plus de 400 milliards de dollars depuis 1994. Le pétrole et le gaz ont compté pour plus de la moitié de cette expansion, notamment des mégaprojets comme ceux d'Hibernia, de Terra Nova et de l'île de Sable ainsi que les sables bitumineux de l'Alberta. L'extraction de pétrole non conventionnel, soutenue par des prix ayant contribué à la faisabilité de nombreux nouveaux projets, est l'élément qui a le plus compté dans la croissance du secteur des mines, du pétrole et du gaz. En 1994, les investissements dans les sables bitumineux, qui étaient de 400 millions de dollars, représentaient moins de 4 % des investissements dans les projets conventionnels; en 2005, ils s'élevaient à 8,5 milliards et représentaient 26 % de ces investissements.

Le Canada, grâce à l'abondance et à la variété de ses ressources naturelles, est bien placé pour tirer profit des débouchés à l'exportation créés par le développement et la forte croissance de la Chine et de l'Inde. En particulier, il possède de vastes réserves exploitables de pétrole brut et de gaz naturel qui pourront être mises en valeur dans l'avenir. En 2002, les réserves de pétrole brut étaient évaluées à 180 milliards de barils, dont environ 5 milliards de barils de pétrole conventionnel et environ 175 milliards de barils de pétrole extrait de sables bitumineux. La production actuelle de pétrole du Canada est d'environ 940 millions de barils par année, ce qui veut dire que les réserves prouvées pourraient durer près de 100 ans, même si le rythme de production se trouvait à doubler. De plus, le potentiel ultime des sables bitumineux de l'Alberta dépasse 315 milliards de barils. Par ailleurs, le potentiel ultime des réserves de gaz naturel du Canada est évalué à près de 600 billions de pieds cubes, ce qui durerait aussi 100 ans au rythme actuel de production.

Les échanges autres qu'en ressources naturelles entre le Canada et les marchés émergents s'intensifient eux aussi. Parmi les sources de nos importations, la Chine n'est devancée que par les États-Unis. Elle vient maintenant au quatrième rang de nos marchés d'exportations, et nos exportations vers ce pays devraient poursuivre leur progression rapide.

Les exportations de marchandises du Canada vers la Chine ont augmenté de 20 % chaque année depuis 1999, et la Chine reçoit maintenant 1,6 % des exportations canadiennes, contre 0,7 % en 1999. De plus, le Canada a connu une croissance des exportations vers la Chine légèrement plus rapide que celle des États-Unis pour la même période.

Pourtant, la part de marché du Canada représente à peine plus de 1 % des importations chinoises. De même, nos investissements directs dans ce pays représentent seulement 1 % de tous nos investissements à l'étranger. Nous avons donc besoin de tout mettre en œuvre pour améliorer nos relations économiques avec la Chine. Nos entreprises sont bien positionnées pour accroître sensiblement leur présence en raison de notre main-d'œuvre de haute qualité, de nos liens avec la diaspora chinoise, de nos réseaux commerciaux en expansion et de notre secteur des services d'avant-garde, qui complètent nos atouts au chapitre des ressources naturelles.

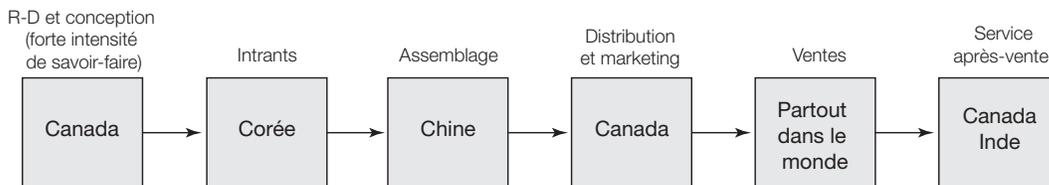
La technologie facilite la création de nouveaux modèles de gestion

La baisse des coûts du transport et des communications attribuable à la technologie, jumelée à la réduction des obstacles au commerce, permet de créer de nouveaux modèles de gestion, ce qui modifie l'organisation de la production mondiale et la forme de l'économie internationale. Les processus de production deviennent de plus en plus internationaux et dispersés, les pays se spécialisant dans des stades particuliers de la production en fonction des avantages comparatifs dont ils jouissent. Des chaînes d'approvisionnement mondiales relient ces processus, de manière à fournir le produit final et le service après-vente au consommateur ultime. Alors que, par le passé, les produits étaient fabriqués et assemblés dans un même pays avant d'être livrés à l'utilisateur ultime, les produits manufacturés sont de plus en plus divisés en de nombreuses composantes produites dans différents pays avant d'être assemblées (souvent dans un autre pays) puis livrées à leur destination finale (voir l'encadré). Cette tendance a été renforcée par le développement des marchés émergents rendant l'approvisionnement de certains biens et services à l'étranger plus rentable.

Les entreprises deviennent de plus en plus intégrées mondialement

On peut trouver des exemples de « chaînes d'approvisionnement mondiales » dans un vaste éventail d'industries, depuis les textiles et les jouets jusqu'aux ordinateurs et au matériel de télécommunications. Dans chaque cas, le principe commun consiste à fabriquer les différentes composantes d'un produit final là où il est le plus avantageux de le faire sur le plan des coûts. Prenons l'exemple d'une composante de matériel informatique, comme une carte vidéo. La recherche-développement (R-D) peut se faire au Canada, les différents intrants peuvent être fabriqués en Corée, et le produit final peut être assemblé en Chine. Le produit peut ensuite être distribué à partir du Canada et vendu à des clients dans le monde entier, tandis que le service après-vente peut se faire à partir du Canada ou, de plus en plus, de l'Inde. Le lieu de production revêt moins d'importance aujourd'hui qu'il y a à peine 10 ans. Ce qui importe plutôt, ce sont les avantages comparatifs des différentes entreprises qui participent à la chaîne de production mondiale. Pour que le Canada soit prospère, il est important que nos entreprises soient reliées à de telles chaînes, surtout pour les composantes ayant la plus forte valeur ajoutée.

Exemple de chaîne d'approvisionnement mondiale : fabricant de composantes de matériel informatique



Accroissement du commerce des services

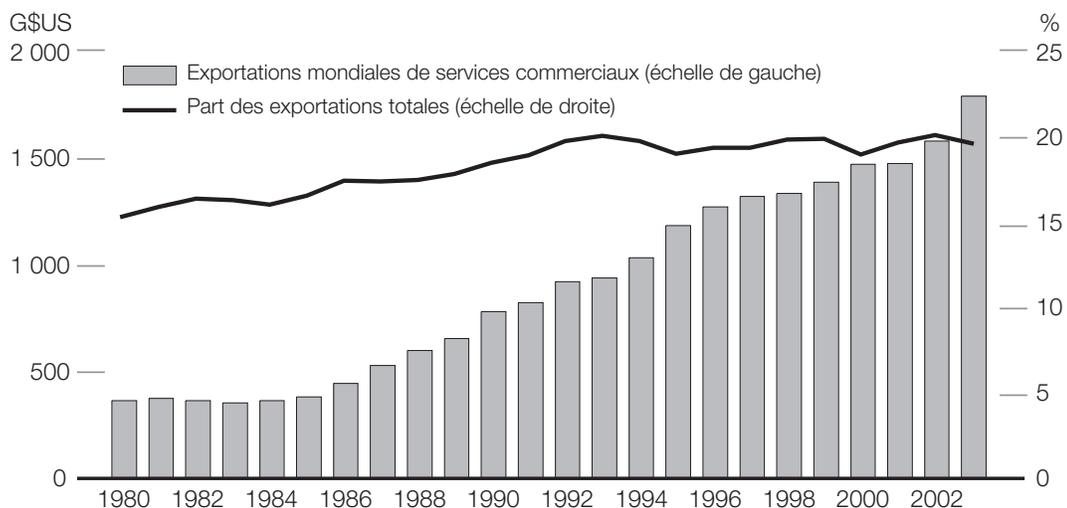
La mondialisation des échanges s'étend maintenant au plus vaste secteur de l'économie, à savoir celui des services. Les mêmes conditions qui ont favorisé la création de chaînes d'approvisionnement mondiales pour les biens sont dorénavant en place pour les services, car les nouvelles technologies ont beaucoup réduit ce qu'il en coûte pour transmettre rapidement des données à presque n'importe quel endroit sur la planète. Grâce à la numérisation de l'information, un vaste éventail de fonctions de service sont désormais exécutées à distance.

L'importance croissante des services dans les pays avancés a permis une plus grande spécialisation, de sorte que le travail intellectuel est devenu plus modulaire et peut de plus en plus être réparti en tâches multiples qui seront « assemblées » pour former le produit final. Les gestionnaires et les entreprises ont acquis les connaissances et l'expérience qu'il leur faut afin que la spécialisation verticale soit avantageuse pour une gamme variée de services.

Ainsi, les entreprises transfèrent de plus en plus les activités du secteur des services là où les coûts sont les moins élevés. Non seulement elles confient des activités à d'autres entreprises au pays, mais il est de plus en plus fréquent qu'elles transfèrent des parties de la chaîne d'approvisionnement dans d'autres pays, où elles les donnent en sous-traitance à une entreprise étrangère indépendante ou à une filiale étrangère. Les échanges de services commerciaux ont donc connu une croissance rapide ces 10 dernières années, et cette tendance devrait se maintenir.

De plus en plus, les échanges portent à la fois sur des services et sur des biens

Échanges mondiaux de services commerciaux



Source : Organisation mondiale du commerce

Les économies émergentes prennent part à cet engouement pour la mondialisation des services. L'Inde, en particulier, compte un vaste bassin de jeunes travailleurs instruits parlant l'anglais et a ciblé un créneau en fournissant des services commerciaux à des entreprises désireuses d'impartir des processus opérationnels qui sont à la fois faciles à séparer et fondés sur l'information. Au cours des années à venir, des capacités semblables au chapitre de la main-d'œuvre devraient se développer dans d'autres économies émergentes comme les Philippines et l'Afrique du Sud.

Importance accrue des investissements directs étrangers et des travailleurs qualifiés

Les investissements directs étrangers (IDE), qu'ils soient en provenance ou à destination du Canada, favorisent la diffusion de nouvelles technologies, créent des emplois et stimulent le commerce. Ils contribuent à mettre sur pied des chaînes d'approvisionnement, à fournir des services aux clients étrangers et à rendre les entreprises plus efficaces.

La hausse marquée des IDE ces 20 dernières années témoigne de l'intégration accrue des entreprises sur le plan mondial et de la plus grande dispersion de la production. En effet, la croissance de ces investissements à l'échelle mondiale a représenté plus du double de celle du commerce mondial. Le stock mondial des IDE a presque triplé au cours des années 1980, et leur croissance rapide s'est poursuivie tout au long des années 1990, les IDE atteignant 8 billions de dollars US en 2003. Les flux croissants d'investissements internationaux soutiennent la croissance de réseaux commerciaux mondiaux ainsi que la diffusion rapide de nouveaux produits et de nouvelles connaissances dans les pays.

Les progrès de la technologie et l'ouverture accrue aux échanges facilitent les investissements dans tous les coins du monde. En raison de l'émergence de chaînes d'approvisionnement mondiales, les investissements qui exigent un recours intensif à de la main-d'œuvre peu qualifiée sont dirigés vers des endroits différents de ceux qui font appel à des travailleurs hautement qualifiés et très instruits ainsi qu'à des infrastructures spécialisées. Ces tendances intensifieront la concurrence que se livreront les pays pour les investissements et les travailleurs qualifiés.

Le Canada doit tirer le plus d'avantages possibles de l'intégration des économies émergentes à l'économie mondiale. Dans un monde où l'activité économique ne cesse de s'adapter, de se diviser et de se spécialiser, il sera essentiel, si nous voulons réussir et attirer les meilleurs emplois, de profiter des possibilités qui se présentent pour produire à moindre coût à l'étranger et pour renforcer l'avantage dont nous disposons dans les activités axées sur le savoir. Bien qu'il soit impossible de prédire l'avenir – ou plutôt parce qu'il est impossible de le faire –, nous devons continuer à accroître notre capacité de nous adapter aux possibilités qu'offre un environnement économique mondial en évolution rapide. Le Canada, grâce à son économie ouverte et diversifiée et à son abondance de travailleurs qualifiés et de ressources naturelles, est bien placé pour profiter de ces possibilités.

2. LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

À l'instar de l'économie mondiale qui ne cesse d'évoluer, le profil démographique du Canada est appelé à changer considérablement. En particulier, de nombreux membres de la génération du baby-boom commenceront bientôt à prendre leur retraite. À l'heure actuelle, on dénombre au Canada plus de cinq personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) pour chaque personne ayant l'âge de la retraite (65 ans et plus). D'ici 15 ans, ce ratio devrait diminuer pour s'établir à 4 pour 1, et on prévoit qu'il sera inférieur à 2,5 pour 1 en 2050. Le vieillissement de la population représentera un défi de taille pour tous les pays industrialisés et, en particulier, pour le Canada. De fait, pour ce qui est de l'augmentation de son ratio des aînés à la population en âge de travailler, le Canada devrait se classer au troisième rang des pays du Groupe des Sept (G7) pour les 25 prochaines années et au sixième rang des pays de l'OCDE.

Le vieillissement de notre population exercera des pressions à la hausse sur les dépenses publiques liées à l'âge, comme les soins de santé et les pensions publiques. La réduction du fardeau de la dette publique réalisée ces 10 dernières années et les réformes apportées en 1997 au Régime de pensions du Canada ont permis au Canada de bien se positionner par rapport à la plupart des pays du G7 pour ce qui est de s'adapter aux nouvelles pressions démographiques. Toutefois, il faut prendre d'autres mesures afin d'assurer la souplesse économique requise pour contrer ces pressions imminentes. Nous devons surtout favoriser une forte croissance économique, qui constitue la source principale de la capacité d'une société de payer des services publics.

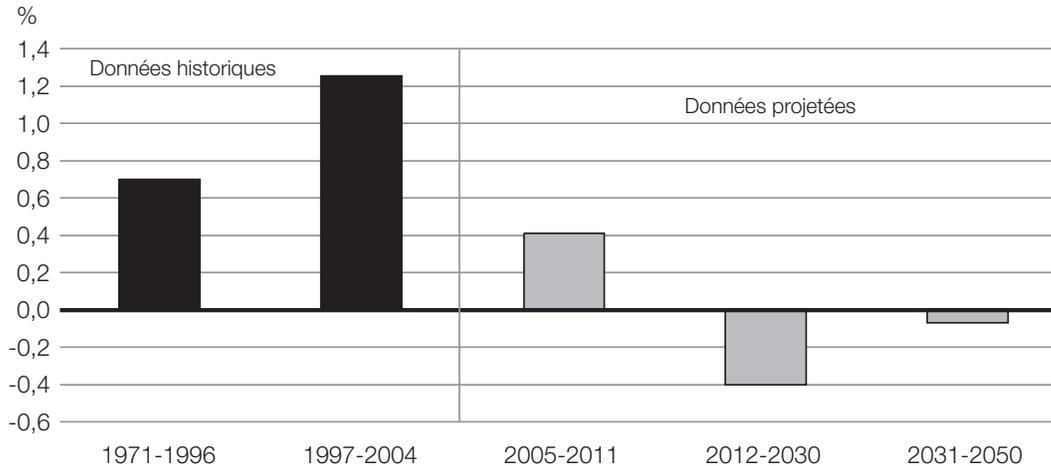
Le Canada est un des rares pays ayant un régime de pension public viable

Le Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ), qui est financé par des retenues salariales, assure un revenu de remplacement de base à tous les travailleurs canadiens qui sont à la retraite. Confrontés à la perspective d'une hausse de la population âgée et d'une réduction proportionnelle de la population active, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux ont adopté, en 1997, une série de réformes touchant le RPC/RRQ. Ces mesures ont modifié le financement du régime en prévoyant des hausses des taux de cotisation, des réductions des coûts ainsi qu'une nouvelle politique d'investissement. Elles ont aussi transformé le mode de gouvernance et de reddition de comptes du régime, pour en assurer la viabilité financière. Ainsi, l'Office d'investissement du RPC a été créé; cet organisme indépendant est chargé d'investir les fonds du régime, et il a obtenu un taux de rendement nominal moyen de plus de 7 % par année au cours des cinq dernières années.

D'après le *21^e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada*, publié en 2004, les réformes de 1997 ont assuré la viabilité du régime au moins pour les 75 années à venir. Le Canada est un des rares pays ayant un régime de pension public financièrement viable. Ces réformes ont donc aidé à faire en sorte que les Canadiens des générations à venir évitent de voir leur niveau de vie diminuer à la retraite.

La réduction de la proportion de la population qui travaille pourrait ralentir la croissance du niveau de vie

Croissance annuelle moyenne du ratio emploi-population



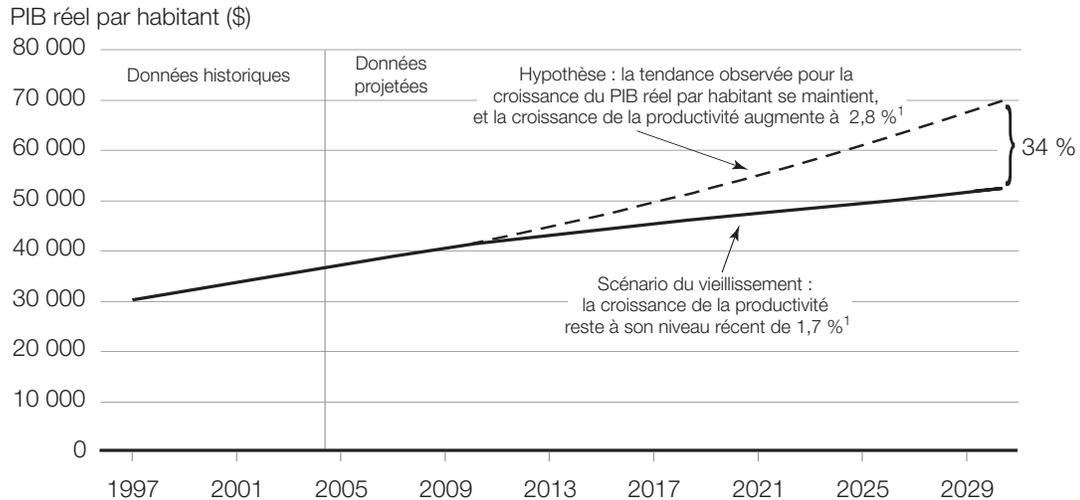
Source : Calculs du ministère des Finances Canada

Cependant, le maintien d'une forte croissance économique au cours des années à venir constitue en lui-même un défi de taille. Les baby-boomers qui prennent leur retraite étant remplacés par de plus petites cohortes de travailleurs, la proportion de la population qui travaille est appelée à diminuer après 2011. Ce recul prévu du ratio emploi-population exercera d'importantes pressions à la baisse sur l'éventuelle croissance du niveau de vie au Canada. En effet, au cours des huit dernières années, les hausses de ce ratio ont compté pour près de la moitié de l'amélioration du PIB par habitant enregistrée au Canada. Il ne saurait en être ainsi pour les décennies à venir. En fait, la baisse prévue du ratio emploi-population du Canada devrait retrancher en moyenne jusqu'à 0,4 point de pourcentage de notre taux annuel de croissance du PIB réel par habitant de 2012 à 2030.

Deux scénarios permettent de mieux expliquer l'incidence directe que pourrait avoir le changement démographique imminent sur le niveau de vie au Canada. Dans le premier scénario, nous considérons que le ratio emploi-population diminuera en moyenne de 0,4 % par année après 2011 et que la productivité augmentera au taux moyen enregistré depuis 1997. Ce scénario, qui pourrait être appelé « scénario du vieillissement », prévoit donc que la croissance annuelle de la productivité se maintiendra au niveau observé ces dernières années, qui est de 1,7 %. Dans le second scénario, la croissance de la productivité doit passer de 1,7 % à 2,8 % si l'on veut maintenir la croissance du niveau de vie au rythme observé depuis 1997 malgré la baisse de la proportion de la population qui travaille. Selon ce deuxième scénario, le niveau de vie serait d'un tiers plus élevé en 2030, soit d'environ 20 000 \$ par Canadien (en dollars courants), par rapport à ce qui serait le cas selon le scénario du vieillissement.

Le vieillissement de la population pourrait ralentir la croissance du niveau de vie

Deux scénarios de croissance du niveau de vie



¹ Les deux scénarios prévoient que le ratio emploi-population diminue de 0,4 % par année en moyenne après le sommet de 2011. Dans le scénario du vieillissement, la croissance de la productivité demeure à son niveau moyen de 1997 à 2004, soit 1,7 %. Dans l'autre scénario, elle augmente pour s'établir à 2,8 %, ce qui permet de maintenir la croissance du PIB par habitant à son niveau moyen de 1997 à 2004.

Source : Calculs du ministère des Finances Canada

La baisse prévue de la proportion des Canadiens qui travaillent est inévitable. Pour la limiter, nous devons veiller à ce que tous les Canadiens qui ont la volonté et la capacité de travailler se voient offrir la possibilité de le faire. Il reste difficile de participer au marché du travail pour beaucoup de Canadiens, notamment les Autochtones, les personnes handicapées, les immigrants récents et les travailleurs âgés. Les Autochtones et les immigrants représenteront d'importantes sources de croissance de la main-d'œuvre, surtout si leur taux d'emploi peut être augmenté pour correspondre à la moyenne nationale. De même, la participation à la population active des aînés canadiens, qui a augmenté sensiblement depuis la seconde moitié des années 1990, demeure en deçà des taux enregistrés au Japon, aux États-Unis et dans la plupart des pays nordiques. Comme nous l'indiquons au chapitre 4, le défi consistera à accroître la participation à la population active de ces groupes et d'autres groupes, pour que nous puissions réaliser pleinement notre potentiel socioéconomique.

Le fait d'accroître le ratio emploi-population au Canada peut certes aider à atténuer le défi que pose le vieillissement de la population, mais il n'est pas une panacée. Ainsi, si le taux d'emploi des Autochtones et des immigrants augmentait pour atteindre la moyenne nationale, cela constituerait en soi un exploit sur le plan social et économique; pourtant, la hausse moyenne du PIB par habitant qui en découlerait n'atteindrait pas 3 % et comblerait seulement environ un sixième de l'écart actuel entre le Canada et les États-Unis à ce chapitre. Le défi démographique auquel est confronté le Canada confirme à quel point il importe de favoriser une forte croissance de la productivité pour faire en sorte que notre niveau de vie continue de s'améliorer au fil des années et des décennies.

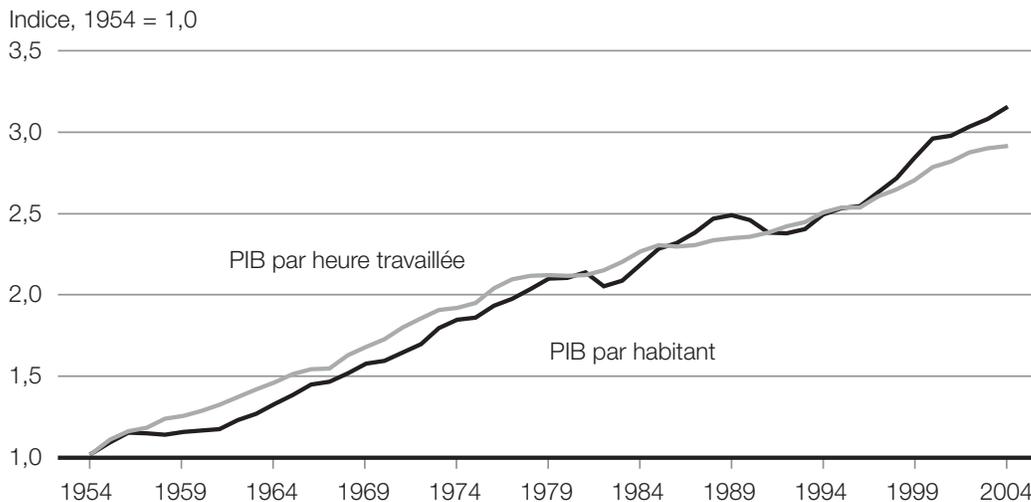
3. LE DÉFI DU CANADA EN MATIÈRE DE PRODUCTIVITÉ

Pour tenir compte de son évolution démographique et profiter des possibilités qui se présentent à l'échelle mondiale, le Canada doit centrer ses efforts sur l'amélioration de la productivité. Comme il a été mentionné au chapitre 1, être productif signifie travailler de façon plus intelligente, et non pas travailler plus dur ou plus longtemps (voir l'encadré ci-après intitulé « La croissance de la productivité hausse le niveau de vie de diverses manières »). Une économie plus productive crée un plus grand nombre d'emplois et de meilleurs qualité pour les Canadiens.

À long terme, la productivité – c'est-à-dire la production économique totale (le PIB) par heure travaillée – demeure le facteur fondamental d'amélioration du niveau de vie. Le succès économique du Canada pendant la période d'après-guerre a été assuré par la forte croissance de la productivité, qui a favorisé une augmentation fulgurante du nombre d'emplois et des niveaux de rémunération. Une forte croissance de la productivité fait augmenter les revenus des Canadiens, tandis qu'une faible croissance mine l'économie et réduit l'emploi et la richesse. L'expérience du Canada montre, à long terme, toute l'importance que la croissance de la productivité revêt pour la hausse du niveau de vie. En effet, au cours des 50 dernières années, le PIB par habitant du Canada a presque triplé, principalement par suite de la croissance de la productivité.

À long terme, la croissance de la productivité est la principale source d'amélioration du niveau de vie

PIB par habitant et PIB par heure travaillée



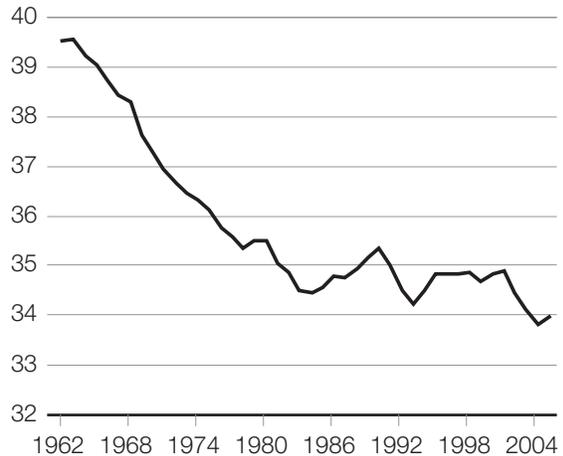
Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances Canada

La productivité a nettement augmenté au Canada depuis 1997, son taux de croissance annuel moyen ayant passé de 1,1 % entre 1980 et 1996 à 1,7 % entre 1997 et 2004. En dépit de ce résultat impressionnant, la croissance et le niveau de notre productivité accusent encore un retard par rapport à ceux des États-Unis et de presque tous les autres pays du G7 (voir le graphique ci-après).

La croissance de la productivité améliore la qualité de vie de diverses manières

L'augmentation du niveau de vie et des salaires n'est pas la seule indication de l'amélioration de la qualité de vie qui découle d'une hausse de la productivité. Ainsi, au cours des 45 dernières années, la hausse de la productivité a entraîné une réduction appréciable de la semaine de travail, ce qui a donné aux travailleurs plus de temps à consacrer aux loisirs et à leur famille. En fait, la durée de la semaine de travail moyenne est passée de plus de 39 heures au début des années 1960 à moins de 34 heures en 2004.

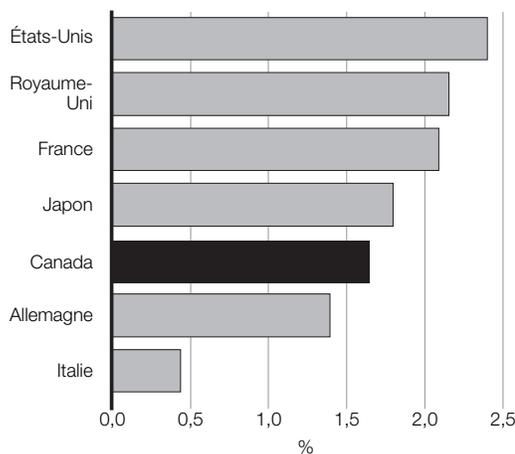
Nombre moyen d'heures travaillées par semaine au Canada



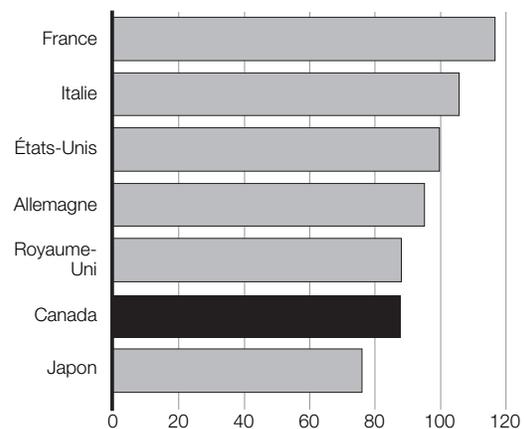
Source : Statistique Canada

La productivité du Canada accuse un retard par rapport à celle de la plupart des pays du G7

Croissance annuelle moyenne de la productivité¹, 1997-2004



Niveau relatif de productivité, 2004¹ (États-Unis = 100)

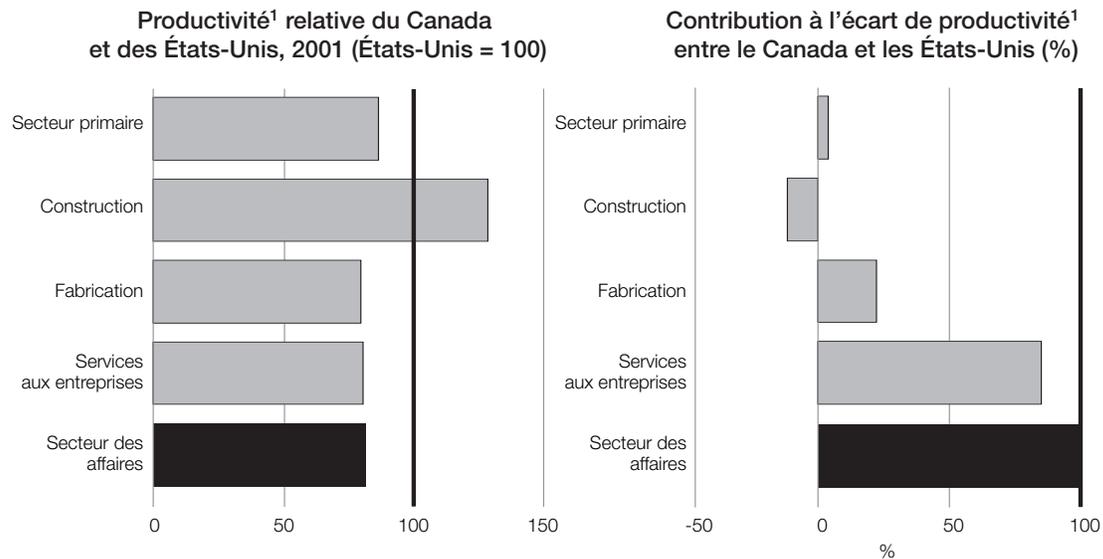


¹ La productivité correspond au PIB par heure travaillée.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 77 (juillet 2005); Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis; Bureau of Labor Statistics

En outre, le fait que la productivité du Canada est plus faible que celle des États-Unis ne touche pas que quelques secteurs, mais presque tous. Le secteur des services, qui est le plus vaste segment de l'économie, est à la source de la plus grande partie de l'écart entre notre productivité et celle des États-Unis. Cependant, tous les grands secteurs de l'économie canadienne sont moins productifs, sauf le secteur de la construction.

La productivité du Canada est plus faible que celle des États-Unis dans presque tous les secteurs



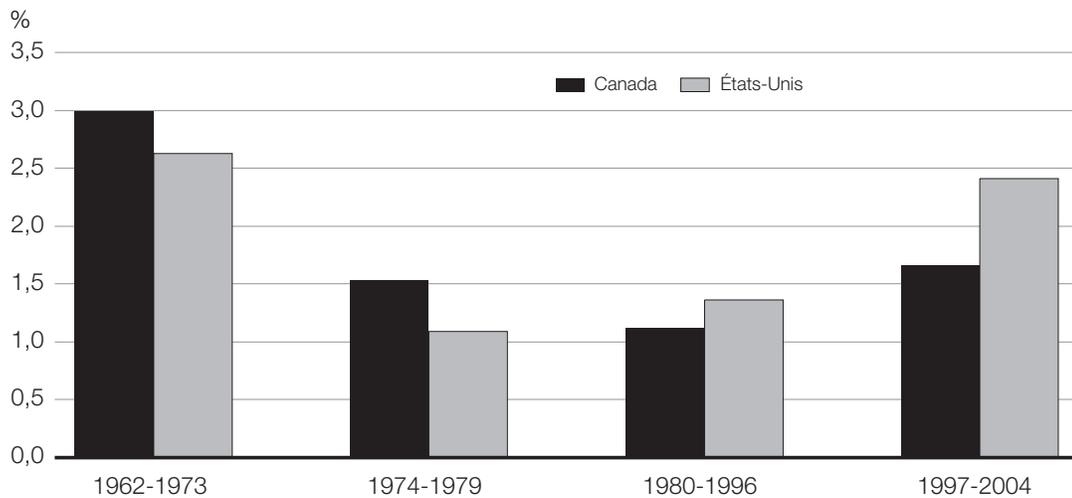
¹ La productivité correspond au PIB par heure travaillée dans chaque secteur.

Source : Someshwar Rao, Jianmin Tang et Weimin Wang, « Measuring the Canada-U.S. Productivity Gap: Industry Dimension », *International Productivity Monitor*, n° 9 (2004)

À l'échelle de l'économie, la croissance de la productivité du Canada a devancé celle des États-Unis à certaines époques, notamment au cours des années 1960 et 1970. Cela montre que la croissance de la productivité du Canada peut être égale ou supérieure à celle de l'économie la plus compétitive du monde.

Dans le passé, la croissance de la productivité du Canada a devancé celle des États-Unis

Croissance annuelle moyenne de la productivité¹,
1962-2004



¹ La productivité correspond au PIB par heure travaillée.

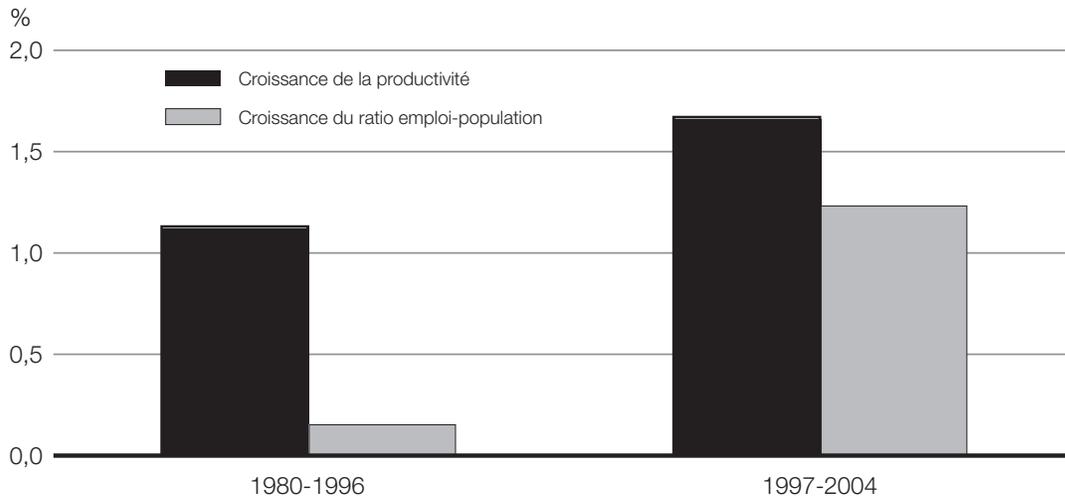
Sources : Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis; Bureau of Labor Statistics

Mettre en place les conditions propices à une meilleure croissance de la productivité, c'est créer les conditions favorables à une hausse du nombre et de la qualité des emplois. En fait, la performance du Canada depuis 1997 montre bien comment une amélioration de l'environnement stratégique stimule à la fois la croissance de la productivité et la création d'emplois (voir le graphique ci-après). Comme il a été indiqué au chapitre 2, l'augmentation combinée de l'emploi et de la productivité depuis 1997 a contribué à la performance supérieure du Canada au chapitre de la hausse du niveau de vie parmi les pays du G7. Dans une perspective d'avenir, rendre notre main-d'œuvre plus inclusive, favoriser l'éducation et la mobilité des Canadiens et augmenter nettement notre productivité seront autant de moyens qui devraient permettre à un nombre croissant de Canadiens d'obtenir des emplois de haute qualité et bien rémunérés. La contribution et les revenus de travailleurs qualifiés peuvent aussi être améliorés davantage par des investissements dans le capital physique et par l'efficacité du milieu de travail.

En résumé, pour relever le défi que pose le vieillissement de la population et saisir les occasions que présente la nouvelle économie mondiale, le Canada doit accroître sa productivité. La hausse de la productivité n'est pas une fin en soi, mais plutôt un moyen qui permettra aux Canadiens de jouir d'un niveau de vie plus élevé. Nous devons profiter davantage des dernières technologies et investir encore plus dans nos gens et leurs compétences. En procédant ainsi, nous jetterons les bases d'un progrès soutenu sur le plan économique et social pour les décennies à venir.

Une meilleure croissance de la productivité entraîne une hausse du nombre et de la qualité des emplois

Croissance annuelle moyenne de la productivité et du ratio emploi-population



Source : Statistique Canada

Les sources de la croissance de la productivité

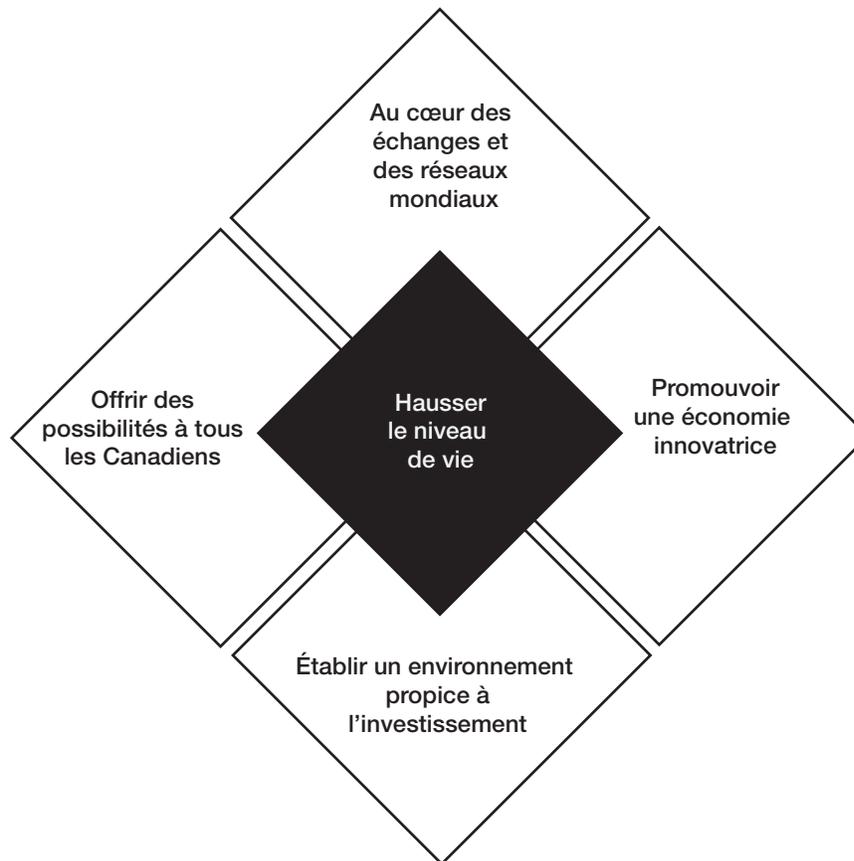
Dans le cadre d'une étude quinquennale intitulée *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE*, l'OCDE a déterminé que l'éducation, le capital physique et l'innovation étaient les facteurs clés de la hausse du niveau de vie.

La performance des diverses économies montre que des investissements accrus touchant un seul de ces éléments, même s'ils sont importants, ne sauraient assurer une forte croissance économique. Ainsi, des travailleurs ayant fait des études supérieures exécutent de la recherche-développement dans des laboratoires des secteurs public et privé qui produisent de nouvelles idées. Il faut une gamme d'activités innovatrices en milieu de travail et sur le marché ainsi que des travailleurs qualifiés pour transformer ces idées en produits et services innovateurs, dont de nouvelles machines et de nouveaux équipements, qui sont lancés avec succès sur le marché.

Une économie prospère crée de nouveaux emplois, assure la croissance économique et produit de la richesse lorsque son rendement est solide pour chacun de ces facteurs de croissance. Comme ceux-ci se complètent et s'appuient mutuellement, il convient, pour favoriser une croissance à long terme de la productivité, d'adopter un plan stratégique qui stimule à la fois le développement de ces facteurs et leur interaction.

Les chapitres qui suivent traitent des quatre piliers du cadre du gouvernement pour accroître la productivité, le niveau de vie et la prospérité.

Un cadre à moyen terme pour hausser le niveau de vie



Le chapitre intitulé « Offrir des possibilités à tous les Canadiens » porte sur le premier pilier des perspectives économiques du Canada, à savoir une main-d'œuvre de calibre mondial. Pour obtenir cette main-d'œuvre, il faut investir dans l'éducation, du développement de la petite enfance jusqu'à l'enseignement postsecondaire, sans oublier la formation en milieu de travail et l'acquisition de nouvelles compétences. Même si les Canadiens comptent parmi les travailleurs les plus qualifiés du monde et jouissent actuellement d'un taux d'emploi très élevé, un trop grand nombre d'entre eux ne sont pas encore prêts à occuper les postes très spécialisés et très bien rémunérés de demain. Une main-d'œuvre hautement scolarisée permet aux entreprises d'être concurrentielles et d'attirer les investisseurs étrangers. De plus, afin de relever le défi que présente le vieillissement de la population, il est de plus en plus important d'assurer la participation sur le marché du travail de tous les Canadiens, y compris les immigrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés et les Autochtones du Canada.

Le chapitre intitulé « Promouvoir une économie innovatrice » traite des pressions qui s'exercent sur les entreprises pour qu'elles innovent et mettent à profit les changements mondiaux et les progrès technologiques qui ne cessent de s'accélérer. Le Canada doit être à l'avant-garde de l'innovation, du développement technologique ainsi que de l'adoption et l'adaptation des nouvelles technologies. Notre leadership en recherche fondamentale de niveau universitaire est déjà bien établi, et nous devons le maintenir. Nous avons amélioré notre rendement au chapitre de la commercialisation, mais nous devons mieux réussir à convertir la recherche publique en innovations et en succès commerciaux. Le rôle du secteur privé dans une économie innovatrice est crucial, et, à cet égard, la performance du Canada a été inégale. Dans l'avenir, le gouvernement devra absolument veiller à ce que les conditions idéales existent pour que les entreprises canadiennes investissent davantage dans la recherche-développement, dans l'innovation ainsi que dans des machines et équipements qui amélioreront la productivité.

Le chapitre intitulé « Au cœur des échanges et des réseaux mondiaux » fait le point sur la situation actuelle du Canada en tant que grande nation commerçante et traite des moyens d'accroître encore son avantage à ce chapitre. L'ouverture du marché canadien a favorisé la croissance économique et la hausse du niveau de vie au pays. L'amélioration des réseaux de communication et des infrastructures de transport à l'échelle mondiale accroît la concurrence pour les entreprises, crée de nouvelles possibilités d'échanges et d'investissements et intègre la production dans des chaînes d'approvisionnement mondiales. Les entreprises ayant une perspective mondiale peuvent tirer profit de ces tendances. Nous serons en mesure de nous positionner au centre de ces réseaux si nous réussissons à lancer des initiatives gouvernementales qui réduisent les obstacles à la circulation des marchandises, des investissements, des idées et des gens, qui favorisent l'investissement étranger et qui améliorent les réseaux de transports et de communications permettant aux Canadiens de profiter des possibilités qui s'offrent sur le marché mondial.

Le chapitre intitulé « Établir un environnement propice à l'investissement » passe en revue le rôle de la politique gouvernementale pour appuyer la performance économique du Canada. La stratégie tient compte d'une réalité, à savoir qu'une économie intégrée mondialement permet aux travailleurs, aux entreprises et aux investisseurs de se diriger vers les régions et les pays de leur choix. De solides conditions macroéconomiques, un régime fiscal équitable, concurrentiel et efficient, une réglementation bien conçue, des marchés de capitaux et des institutions financières efficients et fiables ainsi qu'un gouvernement plus productif feront du Canada un pays de premier choix pour les particuliers, les entreprises et les investisseurs. Notre niveau de vie élevé, nos solides programmes sociaux, la cohésion et la tolérance de notre société ainsi que notre diversité culturelle sont autant de facteurs qui aideront à nous procurer ces avantages.

Offrir des possibilités à tous les Canadiens

APERÇU

Une main-d'œuvre hautement qualifiée, scolarisée et adaptable est une condition préalable à la réussite dans l'économie d'aujourd'hui, qui est axée sur le savoir. Les Canadiennes et les Canadiens sont conscients de la valeur de l'éducation, et nos taux de fréquentation au niveau postsecondaire sont déjà élevés par rapport à ceux d'autres pays. Nous pouvons maintenir notre avance à ce chapitre en continuant de nous scolariser davantage et d'accroître nos compétences. Bref, nous devons tirer le meilleur parti qui soit des compétences et des talents de tous les Canadiens, et veiller à ce que tous aient la chance de contribuer à la prospérité du Canada et d'en tirer profit.

Nous devons augmenter nos compétences et notre efficacité en assurant l'excellence de nos réseaux d'enseignement et l'amélioration de la formation en milieu de travail. Le Canada a une occasion en or de rehausser la qualité de notre éducation et de nos compétences et d'accroître le nombre de Canadiens au travail. Afin de maintenir la croissance de la main-d'œuvre, nous avons besoin d'un éventail de solutions : remédier à la sous-représentation de certains groupes au sein de la population active, éliminer les facteurs de désincitation au travail, et augmenter l'immigration de travailleurs qualifiés. Il sera aussi important d'accroître l'adaptabilité et la mobilité de la main-d'œuvre.

Des progrès réalisés sur ces fronts permettront à un plus grand nombre de Canadiens d'aspirer à de meilleurs emplois et à des revenus plus élevés. Il importera aussi que les collectivités où vivent les Canadiens soient sécuritaires, créatives et viables et que les programmes sociaux dont ils dépendent soient de haute qualité.

LE LIEN AVEC LA PROSPÉRITÉ

Des compétences et des niveaux de scolarisation accrus permettent aux Canadiens d'obtenir de meilleurs emplois et d'être ainsi mieux rémunérés. Il s'agit là d'un objectif fondamental pour assurer la prospérité à long terme du Canada. De même, pour demeurer florissante, notre économie doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre qui est souple et capable de s'adapter, et sur des gens qui empruntent la voie de l'apprentissage permanent.

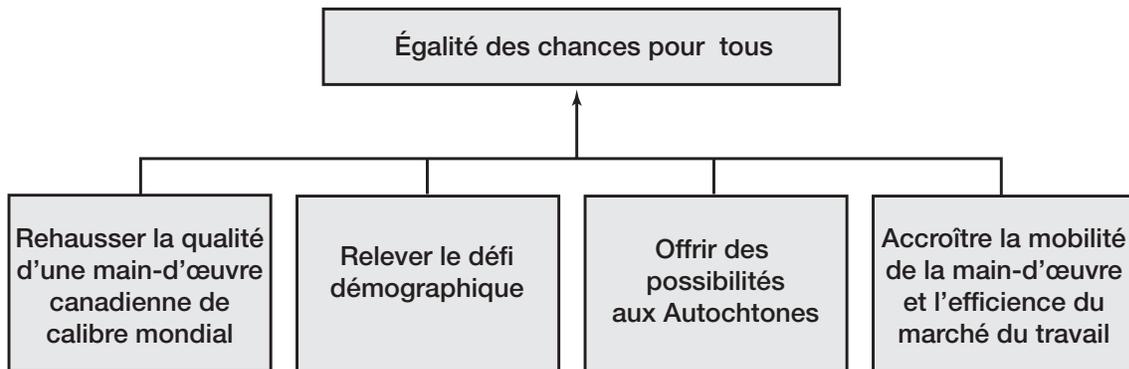
Pour satisfaire à ces besoins, nos systèmes et nos institutions doivent :

- Doter le Canada d'une main-d'œuvre de calibre mondial en veillant à ce que tous les Canadiens aient la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réaliser tout leur potentiel.
- Permettre de relever le défi démographique en éliminant les obstacles qui empêchent certains Canadiens de participer pleinement au marché du travail, ainsi qu'en attirant et en maintenant en poste des personnes qualifiées de partout dans le monde qui viendront s'ajouter à la population active canadienne.
- Créer des possibilités pour les Autochtones en s'attachant aux principales priorités, notamment la santé, le logement, le développement économique et l'éducation.
- Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité du marché du travail en favorisant l'information, l'adaptabilité et la mobilité des travailleurs, afin que les Canadiens puissent tirer pleinement profit des compétences qu'ils acquièrent.

Ce faisant, nous hausserons le niveau global des compétences au pays, nous serons mieux en mesure d'exploiter à leur juste valeur les nouvelles idées et les technologies, et nous établirons les conditions essentielles à une croissance soutenue et à une hausse du niveau de vie.

Les administrations publiques, les établissements d'enseignement, les entreprises, les syndicats et les particuliers ont tous un rôle important à jouer pour veiller à ce que tous les Canadiens aient la possibilité de développer leurs compétences et d'utiliser pleinement leurs connaissances. Il s'agit probablement de l'investissement le plus judicieux que nous puissions faire collectivement pour favoriser la croissance économique.

Offrir des possibilités à tous les Canadiens



PERFORMANCE RÉCENTE ET GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Rehausser la qualité d'une main-d'œuvre canadienne de calibre mondial

En plus d'accroître le nombre de travailleurs canadiens, nous devons aussi veiller constamment à hausser le niveau de scolarité et de compétences de tous les Canadiens. Autrement dit, une main-d'œuvre canadienne de calibre mondial doit constamment être concurrentielle quant à la qualité. Cela signifie qu'il faut assurer l'accès aux connaissances ainsi que l'excellence tout au long du continuum des études et de l'acquisition de compétences, en commençant par des services de haute qualité en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, jusqu'à la fin des études postsecondaires ainsi qu'à la formation professionnelle et au recyclage des adultes.

L'apprentissage chez les jeunes enfants constitue le fondement de la qualité

Le fondement d'une main-d'œuvre de calibre mondial repose sur les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui rendent ces enfants prêts à apprendre lorsqu'ils arrivent à l'école et qui leur offrent un tremplin vers l'apprentissage et la réussite pendant toute leur vie.

Le niveau de l'aide fédérale à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants est élevé

Le gouvernement du Canada investit beaucoup dans le développement de la petite enfance et dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE), en collaboration avec les provinces et les territoires. Ces investissements nationaux s'inscrivent dans le cadre de l'Entente de 2000 sur le développement de la petite enfance et du Cadre multilatéral de 2003 pour l'AGJE. Ensemble, ces ententes prévoient le versement d'une aide fédérale d'un peu plus de 4 milliards de dollars aux provinces et aux territoires dans les cinq prochaines années.

Sur cette lancée, le gouvernement a prévu dans le budget de 2005 une aide additionnelle de 5 milliards de dollars, répartie sur la même période, à l'appui d'une nouvelle initiative d'AGJE réalisée en collaboration avec les provinces et les territoires.

En tout, le gouvernement du Canada consacrera donc 9 milliards de dollars, dans les cinq prochaines années, à l'amélioration de l'AGJE et des services et programmes de développement de la petite enfance partout au Canada. D'autres investissements seront faits en collaboration avec les provinces et les territoires.

Le Canada profite de réseaux efficaces d'écoles primaires et secondaires, et nos jeunes se classent bien dans les comparaisons internationales devant presque tous les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Par rapport aux élèves d'autres pays, les jeunes Canadiens obtiennent de bons résultats en lecture, en mathématiques et en sciences et, à ce chapitre, le Canada se situe bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE et des États-Unis. Le fait de maintenir et de renforcer cet avantage clé contribuera dans une grande mesure à assurer la prospérité et la compétitivité futures du Canada.

Le gouvernement du Canada est déterminé à promouvoir l'alphabétisation et à investir dans ce domaine, qui est essentiel à l'évolution d'une société fondée sur l'apprentissage. Depuis 1988, le Secrétariat national à l'alphabétisation collabore avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires pour mieux informer les Canadiens sur les enjeux liés à l'alphabétisation et pour veiller à ce qu'ils aient la possibilité de développer les capacités de lecture et d'écriture qui leur sont de plus en plus nécessaires s'ils veulent fonctionner adéquatement au travail, dans leur collectivité et même à la maison.

Les compétences de base des travailleurs canadiens s'améliorent, mais il faudra faire davantage à ce chapitre. De 1994 à 2004, la proportion des Canadiens en âge de travailler (de 25 à 64 ans) qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires a chuté, passant de 19 % à 11 %. C'est là un progrès important et encourageant, mais le décrochage au secondaire n'en demeure pas moins préoccupant. En effet, le fait de quitter l'école prématurément peut coûter cher, tant sur le plan individuel (des salaires moins élevés) que sur le plan social (un potentiel humain non réalisé). Or, ces coûts deviendront de plus en plus élevés à mesure que d'autres pays hausseront le niveau de scolarité de leur population.

Les études postsecondaires sont essentielles

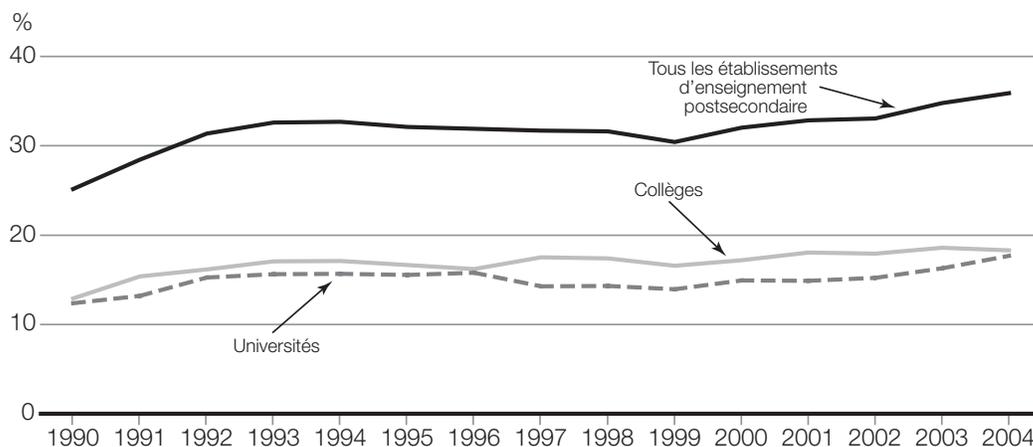
Il est essentiel que notre réseau d'enseignement postsecondaire soit abordable, accessible et de qualité, et qu'il s'adapte aux besoins du marché du travail, afin de doter les Canadiens des compétences et de la capacité d'adaptation qui leur permettront de réussir au sein de l'économie moderne en évolution rapide. La majorité des emplois créés aujourd'hui exigent un diplôme d'études postsecondaires. Les personnes qui ont fait les études et acquis les compétences les plus en demande sur le marché du travail sont plus susceptibles que les autres de se trouver et de conserver un emploi.

Un diplôme d'études postsecondaires procure à son détenteur des avantages qui vont bien au-delà du simple fait de se trouver un emploi. En effet, le détenteur d'un diplôme a la possibilité de gagner des salaires beaucoup plus élevés. Ainsi, les détenteurs d'un baccalauréat qui travaillent à temps plein durant une année complète gagnent en moyenne environ 50 % de plus que les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires qui sont dans la même situation.

Les Canadiens sont conscients de ces avantages et ils connaissent la valeur individuelle et la valeur sociale des études postsecondaires. De nos jours, plus de 9 jeunes sur 10 interrogés à ce sujet aspirent à des études postsecondaires. En fait, le taux de fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada atteint des sommets historiques et continue d'augmenter. Le Canada doit veiller à ce que la fréquentation d'établissements d'enseignement postsecondaire demeure à la hausse.

De plus en plus de jeunes Canadiens fréquentent un collège ou une université

Proportion des jeunes âgés de 18 à 21 ans qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

Il faut réduire les obstacles à l'accès aux études postsecondaires

Tous les Canadiens, peu importe leur origine, doivent avoir la possibilité de poursuivre des études postsecondaires. Il est essentiel de réduire les obstacles à cet égard pour améliorer les résultats du Canada en matière d'éducation et pour offrir des possibilités à tous les Canadiens.

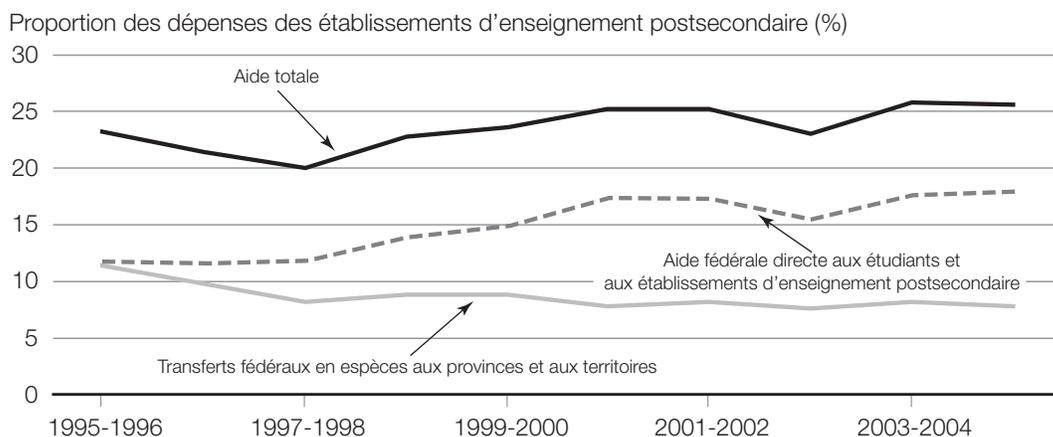
De nombreuses analyses montrent que la décision de poursuivre des études postsecondaires repose sur un certain nombre de facteurs interreliés, comme le niveau de scolarité des parents, la performance au secondaire, le fait de vivre en zone rurale ou en milieu urbain, ainsi que l'intérêt et la motivation. L'impact combiné de ces facteurs peut être particulièrement aigu pour certains segments de la population dont les taux de fréquentation (particulièrement au niveau universitaire) sont sous la moyenne canadienne, notamment les personnes issues de familles à faible revenu, les personnes handicapées et les habitants de régions rurales.

Le revenu familial, même s'il n'est pas le principal facteur dans la décision de poursuivre des études postsecondaires, demeure l'aspect le plus couramment utilisé pour étudier les taux de fréquentation des collèges et universités. Les obstacles financiers à l'accès aux études postsecondaires sont à la baisse en raison des améliorations apportées à l'aide financière aux étudiants (p. ex., l'adoption de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, les hausses récentes des plafonds du Programme canadien de prêts aux étudiants, l'instauration des Subventions canadiennes d'accès offertes aux étudiants de première année provenant de familles à faible revenu, et l'amélioration des mesures de gestion de la dette, qui aident les étudiants aux prises avec des difficultés financières exceptionnelles à rembourser leur dette d'études). Il est important que le Canada demeure vigilant afin de réduire les obstacles à l'accès aux études postsecondaires.

Le niveau de l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire est élevé

L'aide du gouvernement du Canada à l'enseignement postsecondaire totalise près de 9 milliards de dollars par année, y compris un montant estimatif de 3,8 milliards en espèces et en points d'impôt dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux ainsi que des dépenses directes et des dépenses fiscales de 5 milliards. Le total des transferts fédéraux en espèces et de l'aide fédérale directe (7 milliards) est demeuré relativement constant et représente environ 25 % du financement global de l'enseignement postsecondaire. Ces dernières années, les dépenses fédérales dans ce secteur ont été de plus en plus axées sur l'accès aux études et sur l'excellence de la recherche.

L'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire est relativement constante



Source : Calculs du ministère des Finances Canada

L'aide directe permet aux étudiants et aux familles d'économiser en prévision des futures études par l'entremise du régime fiscal, et elle favorise l'accès aux études postsecondaires au moyen de subventions, de bourses d'études et de programmes de prêts. Le régime fiscal aide aussi à compenser les coûts des études postsecondaires. De plus, le gouvernement du Canada accorde un financement élevé pour la recherche et l'innovation par l'intermédiaire des conseils subventionnaires, des chaires de recherche et d'autres mesures qui appuient les objectifs de croissance (voir le chapitre 5).

Le gouvernement du Canada est conscient de l'importance de l'excellence de l'enseignement postsecondaire et est toujours déterminé à collaborer avec les administrations provinciales et territoriales, de même qu'avec les universités, les collèges, les enseignants et les étudiants, afin de maintenir un réseau d'enseignement postsecondaire dynamique et accessible.

Une proportion élevée de Canadiens font des études postsecondaires

Les Canadiens sont parmi les plus scolarisés au monde. En 2002, 43 % de notre population de 25 à 64 ans avait fait des études postsecondaires, soit le pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Pour les jeunes Canadiens, les résultats sont encore meilleurs : chez les 25 à 34 ans, cette proportion grimpe à 51 %, ce qui constitue aussi le niveau le plus élevé des pays de l'OCDE.

Des écarts ressortent toutefois si l'on observe séparément les taux d'études collégiales et d'études universitaires. Le Canada devance largement les États-Unis pour ce qui est des études collégiales (chez les 25 à 64 ans), mais les États-Unis dépassent le Canada quant aux études universitaires.

Plusieurs pays, y compris le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie, cherchent à améliorer leurs réseaux d'enseignement postsecondaire de façon à se positionner en vue de la concurrence mondiale de l'avenir. Le Canada doit continuer à viser l'excellence en matière d'enseignement postsecondaire, à la fois pour produire les diplômés les mieux adaptés qui soient au marché du travail et pour faire en sorte que le Canada puisse attirer les meilleurs étudiants, professeurs et chercheurs dans nos collèges et universités.

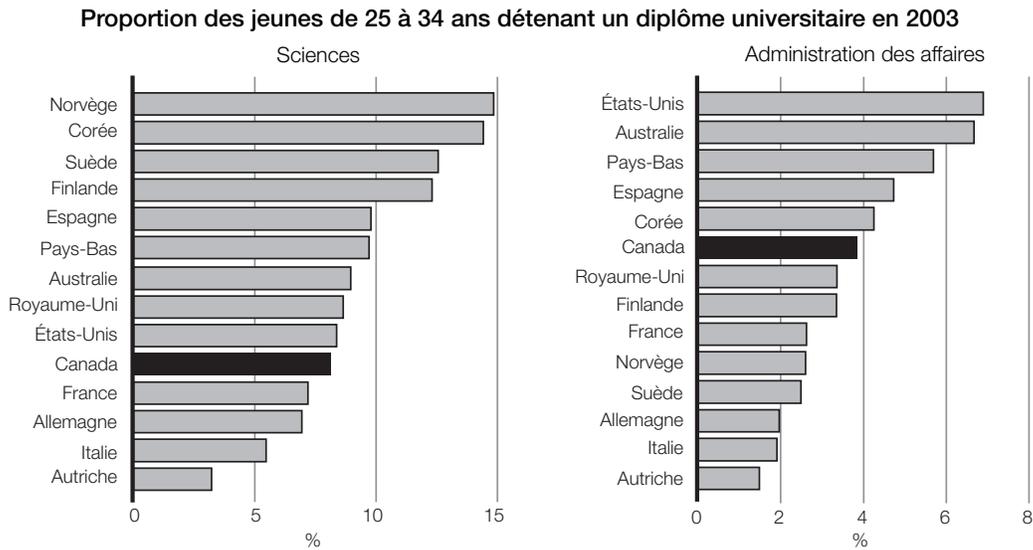
Jeter les bases d'une économie innovatrice : le rôle des études supérieures

La capacité d'innovation d'un pays est un déterminant essentiel de sa croissance économique. La capacité future d'innovation du Canada repose non seulement sur le nombre de diplômés de niveau postsecondaire, mais aussi sur le domaine dans lequel ils étudient, le milieu où ils font leurs études, l'étendue de leur expérience internationale et le niveau qu'ils atteignent.

Les travailleurs ayant un diplôme d'études supérieures en sciences, en génie et en mathématiques accroissent la capacité qu'ont les entreprises d'effectuer de la recherche-développement, d'investir dans ce domaine et d'adopter avec succès de nouvelles technologies. De même, les gestionnaires professionnels favorisent la création de nouvelles entreprises et permettent d'assurer la commercialisation de nouveaux produits et de technologies innovatrices. Les personnes ayant de solides connaissances à la fois en sciences et en administration des affaires font souvent fonction d'intermédiaires entre les laboratoires de recherche et les marchés. Elles facilitent le transfert de connaissances requis pour que les recherches de pointe se transforment en réussites économiques. Le Canada peut faire davantage pour favoriser la formation de travailleurs ayant des compétences spécialisées à la fois en sciences et en administration des affaires.

Suivant ces mesures, la performance du Canada est moins satisfaisante qu'elle ne devrait l'être. Si l'on examine la proportion des jeunes qui détiennent un diplôme universitaire en sciences, le Canada n'accuse qu'un léger retard sur les États-Unis, qui se classent eux-mêmes au milieu des pays de l'OCDE. Toutefois, pour ce qui est de la proportion des jeunes détenant un diplôme universitaire en administration des affaires, le Canada vient loin derrière les États-Unis, qui se classent en tête des pays de l'OCDE.

Le Canada forme moins de scientifiques et de gestionnaires que d'autres pays



Source : OCDE, *Regards sur l'éducation* (2005). Les sciences englobent les sciences de la vie, les sciences physiques, les mathématiques et la statistique, l'informatique, le génie, l'agriculture et la santé.

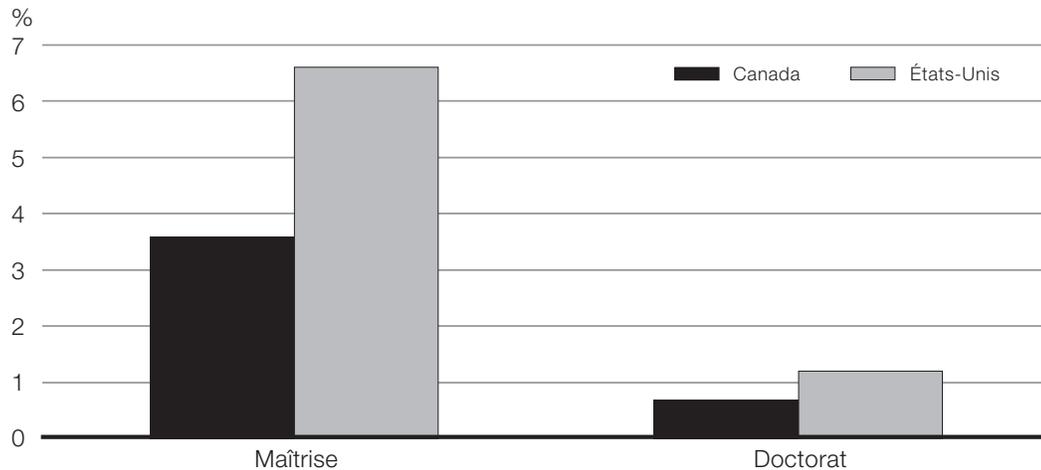
Il est important qu'il y ait suffisamment de personnes qui poursuivent des études supérieures, car elles sont les plus susceptibles d'être à l'avant-garde des découvertes technologiques. Toutefois, la proportion des détenteurs d'un diplôme de premier cycle qui poursuivent des études supérieures est moins élevée au Canada que dans d'autres pays. Bien que de plus en plus de Canadiens fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, la proportion des personnes qui détiennent une maîtrise ou un doctorat est moins élevée – de près de la moitié – au Canada qu'aux États-Unis. Même s'il est difficile de comparer les diplômes d'études supérieures d'un pays à l'autre, les données de l'OCDE sur les titres requis pour participer à des programmes de recherche avancée – qui correspondent habituellement à un doctorat – portent à croire que le Canada n'a que des résultats moyens à ce chapitre et est devancé par les États-Unis et par de nombreux autres pays.

Les études de deuxième et de troisième cycle permettent aux étudiants d'acquérir une expérience de la recherche, dont les entreprises à vocation technologique ont besoin pour appuyer leurs activités de développement et d'adoption de technologies. S'il y a moins de personnes détenant un diplôme d'études supérieures au Canada, il y aura aussi moins de gens pour remplacer les professeurs, les travailleurs de la recherche-développement et les gestionnaires professionnels qui partent à la retraite. Dans une économie mondiale axée sur le savoir, ces pénuries peuvent avoir une importance croissante, surtout si l'on considère que, dans des économies émergentes comme l'Inde et la Chine, les étudiants sont nombreux à obtenir des diplômes d'études supérieures (surtout en génie).

Afin de profiter pleinement d'une offre accrue de travailleurs hautement scolarisés détenant des diplômes d'études supérieures en sciences, en génie, en mathématiques et en administration des affaires, le Canada doit veiller à ce que tous aient la chance de mettre leurs compétences à profit dans un milieu d'affaires propice à l'innovation et à la croissance.

Le Canada compte moins de personnes ayant un diplôme d'études supérieures

Proportion des personnes âgées de 25 à 64 ans détenant un diplôme d'études supérieures, 2001



Sources : Canada : données du recensement; États-Unis : *Current Population Survey* de mars

Enfin, la qualité du milieu où les jeunes étudient est aussi importante. Des installations qui risquent de devenir surpeuplées, mal entretenues ou désuètes – ou qui le sont déjà – nuisent à la qualité globale de l'enseignement offert. Elles réduisent aussi la capacité du réseau d'enseignement postsecondaire d'attirer des étudiants et de produire des diplômés qui sont qualifiés pour utiliser du matériel à la fine pointe de la technologie et de mener des recherches de premier plan. Il est important que les collèges et universités aient des moyens adaptés à l'augmentation du nombre d'inscriptions et à l'évolution des besoins des étudiants en matière d'apprentissage et de formation.

Les investissements du gouvernement ont permis de créer un climat de recherche universitaire de calibre mondial

« Le gouvernement fédéral a mis l'épaule à la roue en investissant, depuis 1997, des sommes considérables dans la création du savoir en augmentant le financement des organismes subventionnaires fédéraux de la recherche et en mettant en place plusieurs programmes clés comme la Fondation canadienne pour l'innovation et les Chaires de recherche du Canada, de même qu'en accordant un soutien financier permanent pour les frais indirects de la recherche et une meilleure aide financière aux étudiants aux cycles supérieurs. Ces mesures font partie d'une stratégie cohérente et audacieuse.

On ne saurait exagérer les retombées de ces programmes dans les universités canadiennes. Les campus universitaires sont animés d'une vitalité nouvelle et le Canada est de plus en plus perçu sur la scène internationale comme protagoniste de la recherche. »

Association des universités et collèges du Canada,
En plein essor, Édition 2005 du rapport sur la recherche universitaire et la transmission du savoir

Les travailleurs qualifiés sont aussi en demande

Les travailleurs des métiers spécialisés contribuent dans une grande mesure à la prospérité du Canada. Ils ont besoin de bonnes connaissances de base et d'une mise à jour périodique de leurs compétences pour être au courant des nouveautés et à la hauteur de la concurrence. Ils peuvent obtenir cette formation dans les collèges ou dans le cadre de programmes d'apprentissage, mais les travailleurs et les entreprises ont un rôle à jouer. Tous les intervenants doivent travailler de concert pour permettre l'acquisition des connaissances et des compétences essentielles ainsi que l'apprentissage et la mise à jour des compétences en milieu de travail.

Le changement technologique modifie les compétences à posséder et les tâches à exécuter dans les divers corps de métiers. Ces impacts, qui varient d'un métier à l'autre, vont de la « déqualification » (p. ex., le recours à des matériaux préfabriqués en milieu de travail) au perfectionnement des compétences (p. ex., de nouvelles technologies informatiques). Bon nombre de corps de métiers prévoient rehausser les niveaux de formation et de reconnaissance professionnelle exigés de leurs membres.

Une main-d'œuvre de calibre mondial est adaptable et vouée à l'apprentissage permanent, qui se poursuit après la fin des études. De nos jours, les travailleurs sont souvent appelés à s'adapter à de nouveaux processus et à de nouvelles technologies tout au long de leur carrière. Il sera important de leur donner accès à des possibilités d'apprentissage et d'acquisition de compétences pour faciliter cette adaptation. Cela s'applique particulièrement aux personnes qui sont actuellement sur le marché du travail sans avoir de diplôme d'études postsecondaires : sans ces possibilités, elles risqueraient d'être laissées pour compte.

Dans l'ensemble, la proportion des Canadiens qui ont fait des études postsecondaires est élevée, mais il nous reste un bassin relativement important de travailleurs dont le niveau de compétences de base est faible. Ainsi, plus de 40 % des Canadiens d'âge adulte ne satisfont pas à la norme minimale d'alphabétisation jugée nécessaire pour fonctionner et réussir dans l'économie axée sur le savoir.

Des programmes d'éducation coopérative permettent à des étudiants de mieux comprendre quels types de compétences sont requis en milieu de travail. Le fait d'offrir à plus d'étudiants la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le secteur privé préparerait mieux les jeunes Canadiens à accéder au marché du travail.

Si l'on veut accorder plus d'importance au relèvement du niveau d'alphabétisation et à l'apprentissage permanent, il faut que les employeurs offrent plus de formation et investissent davantage. Or, lorsqu'il s'agit des investissements des entreprises et des particuliers dans la formation en milieu de travail, le Canada a actuellement des résultats inférieurs à ceux de pays qui lui font concurrence. Selon l'édition de 2003 des *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE, 31 % des travailleurs ont participé à des programmes de formation parrainés par leur employeur au Canada, comparativement à 35 % aux États-Unis et à 45 % au Royaume-Uni. Entre 1997 et 2002, le taux de participation à des programmes de formation financés par l'employeur n'a que très légèrement augmenté au Canada.

Pour les travailleurs de petites entreprises dont le niveau de compétences est faible, la tendance actuelle des investissements en formation se traduit par un accès inadéquat à des programmes de formation structurés. Il en découle une polarisation accrue des compétences et des revenus, qui peut être aggravée par les problèmes d’alphabétisation. Pour illustrer cette affirmation, il suffit d’indiquer que, dans les pays de l’OCDE, les employés détenant un certificat de métier ont deux fois moins de chances de recevoir une formation parrainée par leur employeur que ceux qui détiennent un diplôme universitaire; quant aux employés qui n’ont pas de diplôme d’études secondaires, ils ont cinq fois moins de chances d’en recevoir. De plus, les employés de petites et moyennes entreprises ont deux fois moins de chances de recevoir une formation structurée que les employés de grandes entreprises.

En somme, il faut s’attaquer au problème du sous-investissement et du sous-engagement des employeurs en matière de formation en milieu de travail. Les travailleurs canadiens doivent bénéficier d’une culture axée sur l’apprentissage permanent ainsi que d’engagements plus fermes, de la part des employeurs, d’accroître le perfectionnement des compétences en milieu de travail.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Rehausser la qualité d’une main-d’œuvre canadienne de calibre mondial

- ✓ Le gouvernement continuera, en partenariat avec les provinces et les territoires, à réduire les obstacles à l’accès aux études et, dans l’avenir, à veiller à ce que les programmes d’aide financière aux étudiants soient toujours en mesure de répondre aux besoins de ces derniers, par exemple, en offrant aux étudiants de premier cycle de toutes les années les subventions actuellement accordées aux étudiants de première année seulement.
- ✓ Le gouvernement cherchera à accroître les possibilités offertes aux étudiants de poursuivre leurs études à l’étranger.
- ✓ Le gouvernement encouragera les Canadiens à poursuivre des études supérieures, surtout en sciences et en gestion.
- ✓ Le gouvernement contribuera à la capacité de fournir un enseignement postsecondaire de haute qualité.
- ✓ Le gouvernement continuera à favoriser une culture axée sur l’acquisition de compétences et l’apprentissage permanent en collaborant avec les entreprises, les syndicats et les partenaires provinciaux pour accroître le perfectionnement des compétences en milieu de travail – y compris les compétences essentielles et l’apprentissage. De plus, le gouvernement travaillera avec les provinces à l’élaboration d’une stratégie nationale complète en matière d’alphabétisation.

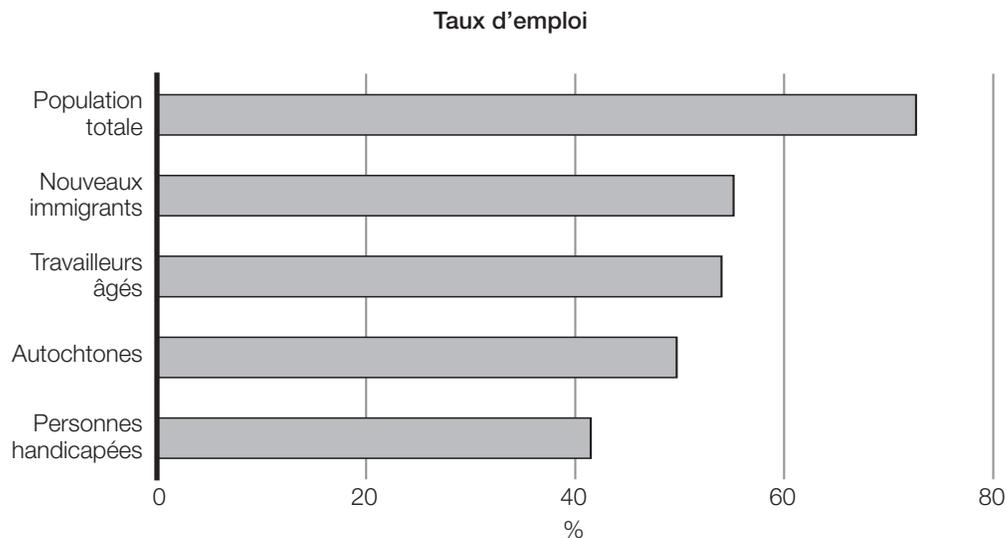
2. Relever le défi démographique

Comme nous l'avons vu au chapitre 3, le vieillissement de la population canadienne devrait entraîner une diminution de la population active. Cette baisse projetée du pourcentage de travailleurs réduira graduellement la capacité du Canada de continuer à améliorer le niveau de vie de sa population. Toutefois, cet impact peut être atténué, en partie, grâce à des hausses de la productivité des Canadiens et à une participation accrue sur le marché du travail.

Il faut ouvrir davantage le marché du travail aux membres des groupes sous-représentés

Le fait d'ouvrir davantage à tous le marché du travail canadien pourrait contribuer à compenser la baisse du taux de croissance de la main-d'œuvre associée au vieillissement de la population. Ce but pourrait être atteint au moyen de l'accroissement du taux d'activité de plusieurs groupes au Canada, notamment les travailleurs âgés, les personnes handicapées, les nouveaux immigrants et les Canadiens à faible revenu. Tous ces groupes continuent en effet d'afficher des taux d'emploi inférieurs à celui de l'ensemble de la population canadienne. Comme il a été mentionné au chapitre 3, la hausse du taux d'emploi de ces groupes ferait aussi augmenter le produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Le taux d'activité demeure faible pour plusieurs groupes



Sources : Statistique Canada – Données sur la population totale (15-64 ans) et les travailleurs âgés (55-64 ans) : *Enquête sur la population active* de 2004; données sur les Autochtones et les nouveaux immigrants : recensement de 2001; données sur les personnes handicapées : *Enquête sur la participation et les limitations d'activités* de 2001

Canadiens âgés

Les Canadiens âgés qui veulent demeurer au sein de la population active constituent une ressource précieuse. Or, le Canada accuse du retard sur plusieurs pays, dont les États-Unis, au chapitre du taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Il est important que les Canadiens âgés qui veulent travailler n'en soient pas dissuadés par des entraves institutionnelles ou financières. L'un des défis à cet égard consiste à faire en sorte qu'ils puissent conserver un emploi suffisamment rémunérateur : ils pourraient, par exemple, avoir besoin de services d'aide à l'emploi. En outre, les entreprises pourraient être encouragées à offrir des débouchés et de la formation en cours d'emploi aux travailleurs âgés. Il nous faut aussi envisager d'offrir plus de possibilités de mentorat et de transfert des connaissances des travailleurs expérimentés aux plus jeunes.

Le système public de pensions du Canada est l'un des meilleurs au monde : il procure un revenu de retraite de base aux aînés tout en demeurant viable et abordable. Toutefois, notre système de revenu à la retraite devrait donner une place adéquate à une variété croissante de types d'emploi et de transitions vers la retraite. Cela permettrait de hausser le niveau d'activité des personnes âgées sur le marché du travail, tout en veillant à ce que les Canadiens continuent à disposer d'un revenu suffisant à la retraite. L'examen du Régime de pensions du Canada prévu par la loi et mené tous les trois ans, de concert avec les partenaires provinciaux, nous fournit l'occasion d'agir en ce sens.

Personnes handicapées

Chez les personnes handicapées, les niveaux de scolarité et les taux d'emploi sont moins élevés que chez le reste des Canadiens. Ainsi, les jeunes (de 15 à 24 ans) qui sont handicapés ont moins de chances de poursuivre des études que ceux qui n'ont pas de handicap (52 % contre 68 %). Quant aux adultes handicapés, ils ne travaillent pas dans une proportion trois fois plus grande que les adultes qui n'ont pas de handicap.

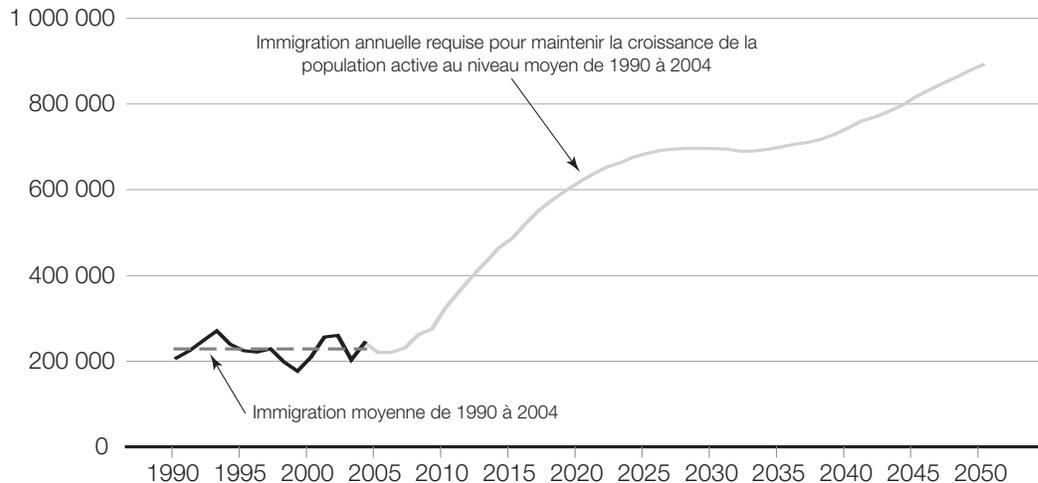
Il faut continuer à déployer des efforts pour rendre le marché du travail plus accueillant pour les personnes handicapées qui souhaitent commencer ou continuer à travailler en abolissant les obstacles qui les empêchent d'accéder aux études postsecondaires, à la formation spécialisée et au marché du travail.

Immigrants

Non seulement l'immigration contribue à enrichir la diversité du Canada, mais elle renforce notre main-d'œuvre et accroît notre prospérité. Elle est un important facteur de croissance de la main-d'œuvre et, d'ici 10 ans, la totalité de la croissance nette de la population active du Canada devrait lui être attribuable, si les tendances actuelles se maintiennent. Toutes choses égales, pour conserver jusqu'à 2050 le taux de croissance annuel de la population active observé entre 1990 et 2004 (1,4 %), en supposant des taux de natalité constants, il faudrait multiplier d'ici là au moins par quatre les niveaux d'immigration, pour les porter à près de 900 000 immigrants par année.

L'ouverture du Canada à l'immigration lui procure un important avantage concurrentiel, car plus de 50 % des immigrants qui arrivent au pays ont fait des études postsecondaires ou détiennent un certificat de métier. Ils sont donc, en moyenne, plus scolarisés que les personnes nées au Canada, ce qui hausse le niveau de scolarité de la population.

Pour maintenir le taux de croissance de la main-d'œuvre au niveau moyen de 1990 à 2004, il faudrait quadrupler l'immigration d'ici 2050



Source : Calculs du ministère des Finances Canada. Les projections sous-jacentes du marché du travail jusqu'à 2010 sont fondées sur l'enquête menée par le Ministère auprès de prévisionnistes du secteur privé en septembre 2005. Les projections sous-jacentes de la population sont fondées sur les *Projections démographiques nationales* du Bureau de l'actuaire en chef (BAC) (mai 2005). Les niveaux d'immigration jusqu'à 2004 sont fondés sur des estimations de Statistique Canada et ceux de 2005, sur des projections du BAC.

L'accroissement du nombre d'immigrants qualifiés et scolarisés, jumelé à l'amélioration des politiques et des pratiques d'intégration au marché du travail, assurerait une croissance continue de la main-d'œuvre, contribuerait à la réduction des pénuries régionales de main-d'œuvre et faciliterait l'adaptation du marché du travail dans les années à venir. Des taux d'emploi plus élevés chez les immigrants atténueraient également les effets de la baisse prévue de la proportion des travailleurs au sein de la population canadienne, ce qui apporterait une contribution positive au niveau de vie au Canada.

La difficulté consiste à veiller à ce que le système d'immigration puisse répondre aux besoins de l'économie et aide à combler les lacunes et à ce que cet influx de nouvelles personnes qualifiées et talentueuses puisse facilement s'intégrer à la main-d'œuvre et à la collectivité. Dans cette optique, les provinces et les organismes qui réglementent les professions ont un rôle important à jouer. Or, bon nombre d'immigrants ont de la difficulté à poursuivre leur carrière en exerçant la profession qui était la leur dans leur pays d'origine. Les immigrants qui sont arrivés au Canada, par exemple, dans la première moitié des années 1990 ont eu des revenus moins élevés et de moins bons résultats sur le marché du travail que les personnes nées au Canada qui avaient une scolarité et des compétences semblables.

Récemment, les investissements dans les programmes d'aide à l'établissement et dans la formation linguistique avancée pour le travail ont été augmentés, et des efforts ont été déployés pour faciliter la reconnaissance des titres de compétence des nouveaux arrivants au Canada. Ces mesures devraient accélérer l'intégration des immigrants à la population active et permettre aux immigrants de mieux utiliser leurs compétences au Canada.

Même si le Canada part d'un fondement solide, nous devons examiner notre système d'immigration pour en combler les lacunes et chercher à l'améliorer davantage. Avant d'accroître les niveaux globaux d'immigration, nous devons veiller à ce que le système d'immigration fonctionne de manière efficace et efficiente pour répondre aux objectifs du Canada. Notre stratégie d'immigration doit concilier l'accroissement du nombre d'immigrants qui arrivent au Canada et la nécessité de répondre à nos besoins changeants en main-d'œuvre. Elle doit aussi prévoir des politiques et des pratiques d'intégration qui assurent la pleine participation des immigrants au sein de la population active et de la collectivité.

Canadiens à faible revenu

Pour beaucoup de Canadiens à revenu faible ou modeste, la participation au marché du travail ne va pas de soi. En particulier, les bénéficiaires de l'aide sociale sont confrontés à d'importants obstacles financiers lorsqu'ils acceptent un emploi rémunéré : leur situation financière peut même s'en trouver moins favorable. Tous les ordres de gouvernement doivent collaborer pour trouver des moyens de réduire les obstacles qui empêchent de nombreux Canadiens à faible revenu de participer pleinement au marché du travail, pour les aider à accéder à l'autosuffisance et pour contribuer à la hausse du niveau de vie pour tout le monde, à long terme (pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 7).

Bref, afin d'assurer notre prospérité collective dans l'avenir, il nous faut adopter des stratégies visant à accroître notre population active et à rendre le marché du travail plus accessible à tous. Cependant, les chiffres ne disent pas tout. En effet, si nous augmentions les taux d'emploi au sein des groupes sous-représentés pour qu'ils se situent au niveau de la moyenne nationale, cela ne comblerait qu'une faible partie de l'écart qui nous sépare des États-Unis au chapitre des revenus (comme il est indiqué au chapitre 3). De plus, même en quadruplant les niveaux d'immigration, nous ne réussirions qu'à maintenir le taux de croissance actuel de la population active. Enfin, les mesures qui visent à accroître le nombre de travailleurs canadiens doivent tenir compte des réalités et des pressions associées à la concurrence mondiale pour l'obtention d'une main-d'œuvre qualifiée.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**Relever le défi démographique**

- ✓ Le gouvernement collaborera avec des partenaires pour augmenter l'activité sur le marché du travail des groupes actuellement sous-représentés – comme les Canadiens âgés et les personnes handicapées – en réduisant les obstacles à leur activité et en améliorant les mesures incitatives au travail.
- ✓ Le gouvernement travaillera en vue d'accroître l'efficacité et l'efficacé de notre système d'immigration, puis d'augmenter l'immigration de travailleurs qualifiés et scolarisés.
- ✓ Le gouvernement continuera d'améliorer l'intégration des immigrants, en collaboration avec les provinces et les territoires.
- ✓ Le gouvernement s'associera aux provinces, aux entreprises et aux associations syndicales et professionnelles afin de faire en sorte que les immigrants répondent mieux aux besoins en compétences, de mieux répartir les immigrants entre les régions et d'améliorer la reconnaissance des titres de compétence obtenus à l'étranger.
- ✓ Comme il est indiqué au chapitre 7, le gouvernement consultera les provinces et les territoires pour concevoir et mettre en œuvre une prestation fiscale pour le revenu gagné, de sorte qu'il devienne payant pour les Canadiens à faible revenu de travailler.

3. Offrir des possibilités aux Autochtones

À l'heure actuelle, la proportion des personnes âgées de moins de 25 ans est plus grande chez les Autochtones que dans le reste de la population canadienne. Ces jeunes devraient accéder au marché du travail, aux études postsecondaires ou à un programme de perfectionnement des compétences avancées dans les trois à cinq prochaines années. Toutefois, les Autochtones demeurent confrontés à un certain nombre d'obstacles qui restreignent leur participation au marché du travail. En 2001, 5,3 % des jeunes Autochtones (de 15 à 24 ans) détenaient un diplôme collégial ou universitaire, comparativement à 15,7 % de tous les Canadiens du même groupe d'âge. Dans les réserves, seulement environ 2,5 % des jeunes Autochtones détenaient un diplôme collégial ou universitaire.

Bon nombre d'Autochtones sont aussi confrontés à de faibles perspectives d'emploi, surtout s'ils vivent dans des collectivités où les possibilités économiques sont limitées. Pour les Autochtones qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires et qui vivent à l'extérieur d'une réserve, le taux d'emploi est pratiquement le même que chez les non-Autochtones.

Même si les écarts se réduisent, une hausse sensible du taux de fréquentation d'établissements d'enseignement postsecondaire et une meilleure préparation pour le marché du travail aideraient les Autochtones à participer pleinement à l'économie du pays.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**Offrir des possibilités aux Autochtones**

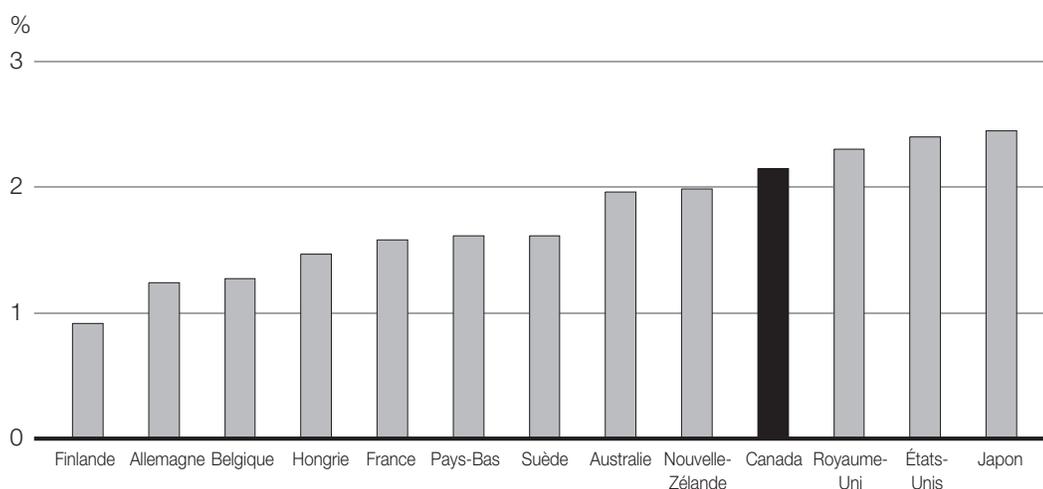
- ✓ Le gouvernement adoptera des approches transformatrices dans les domaines de la santé, du logement, du développement économique et de l'éducation à la réunion des premiers ministres avec les leaders autochtones qui doit se tenir bientôt.

4. Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité du marché du travail

Comme les Canadiens investissent beaucoup dans leur éducation, il est important de veiller à ce qu'ils puissent facilement déménager là où leurs connaissances et leurs compétences sont en demande. La population et la main-d'œuvre canadiennes sont relativement mobiles, ce qui est un facteur clé pour s'adapter rapidement et efficacement aux changements structurels de l'économie. Avec les profonds changements qui s'opèrent actuellement au sein de l'économie mondiale, cette adaptabilité pourrait devenir de plus en plus importante.

La mobilité des Canadiens demeure relativement élevée

Migration intérieure (ratio des flux bruts à la population au milieu des années 1990)



Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*

Des initiatives ont accru la mobilité de la main-d'œuvre, notamment la réforme de l'assurance-emploi de 1996, ainsi que les efforts déployés aux termes de l'Accord sur le commerce intérieur pour abolir les obstacles à la mobilité des travailleurs entre les provinces. Néanmoins, les taux de chômage régionaux continuent de varier davantage entre les provinces canadiennes qu'entre les régions des États-Unis : on peut en déduire que la mobilité de la main-d'œuvre constitue un problème dans certaines provinces plus que dans d'autres. En fait, certaines des solutions qui permettraient d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre relèvent des provinces, notamment une plus grande reconnaissance des titres de compétence ainsi que la réduction des entraves au commerce intérieur.

Même si le gouvernement du Canada collabore avec les provinces en vue d'accroître la mobilité de la main-d'œuvre partout au pays, il investit aussi, par l'entremise de programmes nationaux et d'agences régionales de développement, afin d'augmenter les possibilités d'emploi dans chaque région. Parmi les objectifs prioritaires des agences régionales, mentionnons le soutien de l'infrastructure en matière de recherche et de technologie, l'aide consentie aux entreprises pour les rendre plus innovatrices, le renforcement de la capacité des régions de relever les défis de l'adaptation, et la diversification de l'activité économique.

La mobilité à l'intérieur des frontières d'un pays est importante, mais l'expérience et la mobilité à l'échelle internationale le sont aussi. Les travailleurs les plus qualifiés se déplaçaient autrefois vers les économies les plus avancées afin de mettre leurs

compétences à profit. Or, en raison de la mondialisation de la production, ils sont maintenant plus à même de faire usage de leurs compétences dans leur propre pays. Parallèlement, la mobilité de la main-d'œuvre entre les économies avancées a également progressé. Il en résulte une concurrence plus vive pour obtenir les employés les plus brillants. Les travailleurs qui ont acquis de l'expérience à l'étranger peuvent ramener au Canada des compétences, des connaissances et des pratiques nouvelles ainsi que des réseaux de contacts à l'étranger, et tout cela contribue grandement à renforcer l'avantage concurrentiel du Canada.

L'information sur le marché du travail peut influencer les décisions

Une information exacte, pertinente et à jour sur le marché du travail aide les étudiants et les travailleurs à prendre des décisions éclairées au sujet de leurs études, de leur carrière et de leur emploi. Elle influence aussi les décisions concernant les investissements des entreprises. Le Canada dispose de bons renseignements globaux sur le marché du travail, mais il ne réussit pas aussi bien à communiquer ces renseignements aux particuliers, aux entreprises et aux établissements d'enseignement. L'information sur le marché du travail au niveau régional pourrait aussi être améliorée. Une meilleure information sur le marché du travail permettrait de remédier aux déséquilibres de l'offre et de la demande dans certains secteurs du marché du travail où l'on retrouve des travailleurs sans emploi, ou des emplois sans travailleurs.

Le programme d'assurance-emploi joue un rôle important

Le programme d'assurance-emploi constitue le principal programme visant le marché du travail au Canada. Il fournit un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi, et il a été conçu pour donner aux travailleurs le temps de se trouver un emploi qui correspond à leurs compétences. Les mesures actives d'aide à l'emploi, comme les programmes d'acquisition de compétences, sont conçues pour aider les Canadiens à trouver et à conserver un emploi, après s'y être bien préparés. Il importe donc de veiller à ce que le programme d'assurance-emploi continue à répondre aux besoins changeants de la population active canadienne, qu'il demeure conforme à l'évolution des besoins du marché du travail et qu'il maximise la mobilité, la souplesse et l'adaptabilité de la main-d'œuvre.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Accroître la mobilité de la main-d'œuvre et l'efficacité du marché du travail

- ✓ Le gouvernement s'engage à collaborer avec les provinces, les territoires et les parties intéressées en vue de réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre partout au pays.
- ✓ Le gouvernement cherchera à réduire les obstacles à l'efficacité du marché du travail en améliorant la qualité de l'information sur le marché du travail et en la fournissant plus rapidement.
- ✓ Le gouvernement veillera à ce que le programme d'assurance-emploi continue de répondre aux besoins changeants de la population active et de l'économie.

Promouvoir une économie innovatrice

APERÇU

Les changements technologiques continuent de transformer l'économie mondiale. Pendant que les progrès touchant les communications à large bande permettent de diffuser l'information plus rapidement, les technologies de base deviennent des matières premières et l'innovation revêt une importance sans cesse croissante. Des marchés du travail mondiaux émergent, modifiant la valeur des compétences professionnelles et donnant lieu à des déplacements de travailleurs qualifiés.

L'innovation contribue à la croissance économique en augmentant l'efficacité et en créant de nouveaux produits. Les entreprises innovatrices créent des emplois et offrent en bout de ligne de meilleurs salaires. Les pays à l'avant-garde de l'innovation sont les mieux placés pour développer les secteurs à haute valeur ajoutée qui peuvent constituer de nouvelles sources de croissance.

Aucun élément ne peut à lui seul permettre de créer une économie innovatrice. Le système d'innovation est constitué d'activités complexes et complémentaires exécutées par des institutions publiques, des travailleurs et des entreprises.

L'amélioration des résultats du Canada en matière d'innovation exige donc une stratégie en plusieurs volets. Fondamentalement, elle reposera sur un environnement propice à l'investissement, un régime fiscal concurrentiel, la promotion de la concurrence intérieure et l'ouverture à l'investissement direct étranger. Ces questions sont abordées aux chapitres 6 et 7.

À ces éléments fondamentaux doivent s'ajouter une assise solide de recherche primaire qui débouche sur des découvertes, ainsi que la formation des chercheurs de pointe qui sont essentiels aux économies fondées sur le savoir et les ressources. Pour attirer, cultiver et maintenir en poste les meilleurs chercheurs, le Canada doit être au cœur des réseaux internationaux de recherche. Le gouvernement a un rôle crucial à jouer pour stimuler l'amélioration de la commercialisation et de la performance de la recherche-développement (R-D) dans le secteur privé, pour s'attaquer aux déficiences des marchés qui ralentissent la diffusion des idées nouvelles, et pour favoriser les partenariats entre les chercheurs et l'industrie, afin de transformer l'invention en innovation et de passer de la théorie au produit.

LE LIEN AVEC LA PROSPÉRITÉ

Une économie innovatrice repose sur trois assises : le savoir créé dans les universités, le niveau d'excellence atteint en matière de découverte et la capacité de former des personnes ayant des compétences avancées. L'innovation est alimentée par les nouvelles technologies que les entreprises adoptent en investissant dans les machines et le matériel, ainsi que par les idées qu'elles mettent au point au moyen d'une R-D exclusive et de l'utilisation autorisée de technologies développées à l'étranger. En assurant la formation d'employés mieux qualifiés et en investissant dans les nouvelles technologies et la R-D, une économie accroît sa productivité, son taux de croissance économique et son niveau de vie.

La recherche universitaire crée de nouvelles idées et des innovateurs hautement qualifiés

La contribution la plus importante, et de loin, des universités axées sur la recherche réside dans la formation des diplômés hautement qualifiés dont les entreprises ont de plus en plus besoin pour développer et adopter de nouvelles technologies. Pendant leurs études universitaires, les étudiants sont exposés à des techniques et des concepts de recherche de pointe. Une fois diplômés, ils transfèrent les connaissances acquises dans le cadre de la recherche universitaire aux sociétés qui les engagent. Si l'on fait en sorte que les meilleurs étudiants et chercheurs universitaires entrent en interaction avec des sociétés axées sur le savoir, cela permet aux étudiants de se familiariser avec les défis du secteur privé et de tisser des liens en vue d'une éventuelle collaboration.

La recherche universitaire nous aide aussi, bien sûr, à mieux comprendre le monde qui nous entoure; elle renforce les politiques publiques, enrichit notre culture, mène à l'adoption de nouveaux médicaments et de nouvelles pratiques dans le domaine de la santé et enrichit le fonds commun d'idées que les entreprises peuvent appliquer afin de créer de la valeur.

Lorsque les découvertes issues de la recherche primaire tombent dans le domaine public, leurs avantages ne sont plus réservés à un seul utilisateur mais sont répartis dans l'ensemble de l'économie. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que les retombées de la recherche publique dans l'ensemble de l'économie ont un impact supérieur de 40 % à celui des retombées plus limitées (mais tout de même importantes) de la recherche du secteur privé¹. Le Canada profite aussi grandement de la recherche publique effectuée à l'étranger : plus nous sommes intégrés à des réseaux internationaux de recherche, plus nous en profitons.

L'investissement dans les machines et le matériel permet de transférer de nouvelles technologies

L'investissement dans les machines et le matériel permet aux sociétés d'accéder aux plus récentes idées qui sont intégrées aux technologies de pointe. Les nouvelles technologies permettent aux travailleurs de produire, en plus grande quantité, des biens et services de meilleure qualité, au moyen de processus opérationnels plus efficaces. En même temps, elles peuvent permettre de réduire les coûts de fonctionnement et de production des sociétés et contribuer à accélérer la croissance de celles-ci.

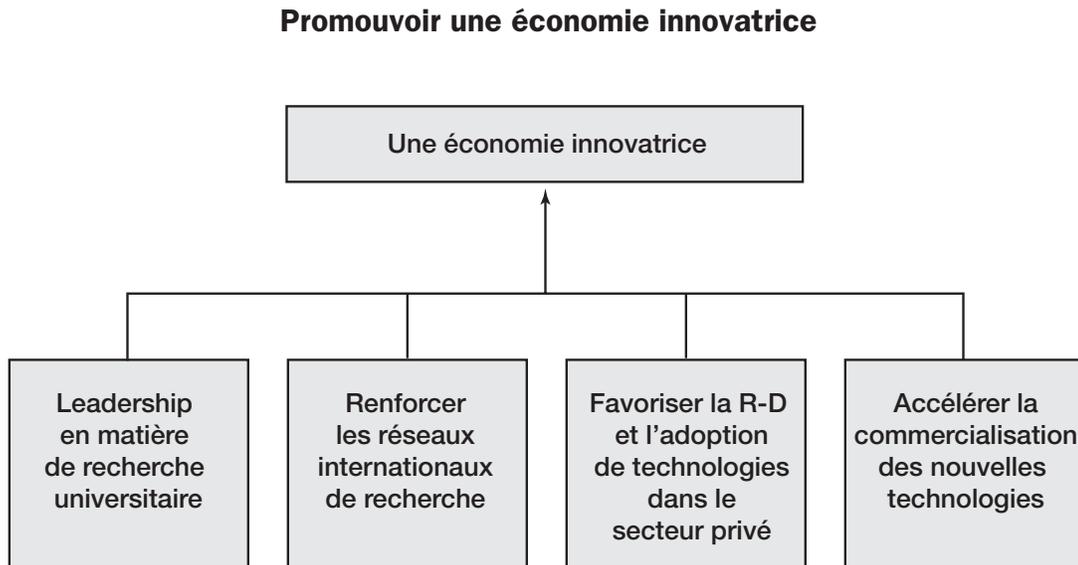
Des données de plus en plus nombreuses montrent que l'investissement dans les technologies de l'information et des communications (TIC) a joué un rôle crucial dans l'accélération de la croissance de la productivité pendant la deuxième moitié des années 1990. Ce phénomène n'a été observé que dans quelques pays, y compris le Canada, l'Australie et les États-Unis. L'OCDE estime que les deux tiers des gains de productivité réalisés au Canada de 1990 à 2000 étaient attribuables aux industries qui faisaient une utilisation intensive des TIC et aux producteurs de TIC. La numérisation de l'information, les normes informatiques communes et Internet favorisent aussi la création de chaînes internationales d'approvisionnement et de production, qui permettent à l'investissement et au travail de se déplacer vers les endroits les plus productifs. Cette tendance devrait se maintenir.

¹ Dominique Guellec et Bruno van Pottelsberghe de la Potterie, « R-D et croissance de la productivité : analyse des données d'un panel de 16 pays de l'OCDE », *Revue économique de l'OCDE*, n° 33 (2001)

La R-D dans le secteur privé produit de la richesse

Les activités de recherche dans les secteurs public et privé sont complémentaires. Les entreprises ne peuvent pas utiliser pleinement les connaissances produites dans les universités et les laboratoires publics à moins d'avoir leur propre capacité de recherche. Si une entreprise peut exercer des activités de R-D, elle est plus à même d'utiliser les développements tirés de la R-D d'autres entreprises privées pour améliorer ses produits et processus et pour comprendre et adopter de nouvelles machines et de nouveaux éléments de matériel.

La R-D dans le secteur privé est cruciale parce qu'elle est plus directement liée à la croissance économique que la recherche publique. L'OCDE estime qu'une augmentation de 1 point de pourcentage, en proportion du PIB, de la recherche menée par le secteur privé peut hausser le niveau moyen du PIB par habitant de 12 % à long terme².



² OCDE, *Les sources de la croissance économique dans les pays de l'OCDE* (2003)

PERFORMANCE RÉCENTE ET GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le leadership du Canada en matière de recherche publique crée un solide fondement qui permettra de bâtir une économie plus innovatrice. La multiplication des liens entre les entreprises et les universités canadiennes permettra au secteur privé de mieux profiter des découvertes universitaires. Les entreprises canadiennes adoptent des technologies de pointe au moyen d'investissements dans les machines et le matériel ainsi que dans la R-D. Même si les entreprises canadiennes sont déjà raisonnablement innovatrices par rapport à celles d'autres pays, elles ont la possibilité d'accroître la valeur qu'elles tirent de leurs innovations sur le marché.

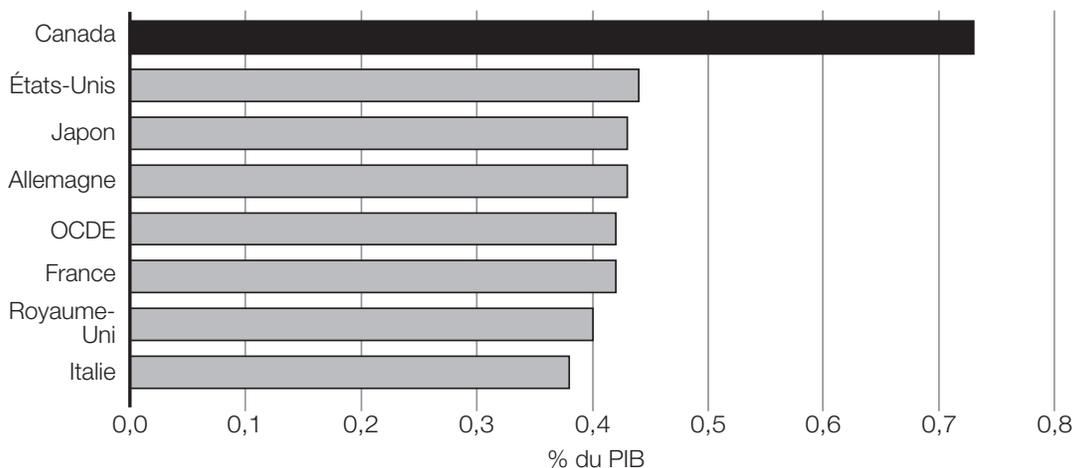
1. Leadership en matière de recherche universitaire

Pour stimuler leur innovation, les entreprises s'en remettent souvent à de nouvelles idées issues de la recherche universitaire et à des diplômés formés à la fine pointe des connaissances. Le Canada crée un environnement de recherche universitaire de calibre mondial en investissant dans les ressources humaines, dans la recherche et dans des installations et équipements de premier plan.

Le gouvernement s'est concentré, au chapitre des investissements, sur les premières étapes du processus d'innovation, où le secteur privé a tendance à ne pas investir assez. C'est en grande partie grâce à ces investissements que le Canada est actuellement, et de loin, le chef de file du Groupe des Sept (G7) au chapitre de la R-D universitaire en proportion du produit intérieur brut (PIB), et qu'il vient au deuxième rang des pays de l'OCDE derrière la Suède. Depuis 1997, le gouvernement a effectué de nouveaux investissements cumulatifs de 12 milliards de dollars afin de renforcer le soutien offert aux chercheurs et d'améliorer les installations et équipements ainsi que l'environnement de recherche dans les universités. Des contributions accrues des universités elles-mêmes, des gouvernements provinciaux et du secteur privé sont venues ajouter au renforcement de la capacité de nos universités en matière de R-D.

Le Canada vient en tête du G7 au chapitre de la recherche universitaire

R-D universitaire en proportion du PIB



Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* (mai 2005)

Ces investissements ont de profondes répercussions : le nombre de publications de chercheurs universitaires canadiens a augmenté de 30 % entre 1997 et 2004, soit le double de l'augmentation des sept années précédentes. De même, les investissements de l'État ont aidé les universités à attirer et à maintenir en poste les meilleurs chercheurs, à inverser « l'exode des cerveaux » et à faire du Canada un lieu de prédilection pour les chercheurs en forte demande. Il y a aujourd'hui 3 200 chercheurs de plus qu'il y a cinq ans dans les universités canadiennes.

Les universités ont aussi utilisé les nouvelles ressources pour mettre au point des programmes d'études supérieures de haute qualité et dont la réputation grandit sans cesse sur la scène internationale, qui sont essentiels pour assurer la formation de nouveaux chercheurs et pour attirer les meilleurs étudiants de partout dans le monde.

Les universités canadiennes attirent des chercheurs de pointe

Michael Byers

Université de la Colombie-Britannique

M. Byers était auparavant professeur de droit et directeur des Études canadiennes à l'Université Duke, aux États-Unis. Il est bien connu pour ses travaux en droit et en politique internationale.

Jillian Buriak

Université de l'Alberta et Institut national de nanotechnologie, Edmonton

Lauréate du prix de chimie pure de l'American Chemical Society en 2003, M^{me} Buriak est spécialiste de la chimie de surface du silicium. Elle a quitté l'Université Purdue, aux États-Unis, pour venir au Canada.

Bill Thomlinson

Directeur exécutif, Centre canadien de rayonnement synchrotron inc. (CCRS), Saskatoon

M. Thomlinson a occupé plusieurs postes de chercheur et de cadre supérieur au laboratoire national Brookhaven des États-Unis. Avant de déménager en Saskatchewan pour diriger le CCRS, il était chef du Groupe de la recherche médicale de l'Installation européenne de rayonnement synchrotron à Grenoble, en France.

Jacques Corbeil

Université Laval

Avant de s'établir à Québec, M. Corbeil était directeur du laboratoire de génomique de l'Université de la Californie à San Diego. Ses recherches portent sur les maladies infectieuses et certains cancers.

Jeremy M. Grimshaw

Institut de recherche en santé d'Ottawa et Université d'Ottawa

M. Grimshaw est expert en application des connaissances. Il a occupé plusieurs postes de chercheur au Royaume-Uni, dont le dernier à l'unité de recherche sur les services de santé de l'Université d'Aberdeen.

Hélène Paradis

Université Memorial de Terre-Neuve

Spécialiste des cancers chez les enfants, M^{me} Paradis a obtenu une bourse de recherche postdoctorale de l'institut du cancer Dana-Farber de l'Université Harvard. Elle a enseigné à l'Université de Cincinnati avant de se joindre à l'Université Memorial.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Leadership en matière de recherche universitaire

- ✓ Le gouvernement s'engage à faire en sorte que le Canada demeure le chef de file du G7 au chapitre de la recherche universitaire.
- ✓ Dans les prochaines années, le gouvernement investira massivement pour bâtir des installations et équipements de calibre mondial, pour attirer les meilleurs chercheurs et pour soutenir la recherche primaire.
- ✓ Le gouvernement continuera d'améliorer sa surveillance des investissements et de renforcer la communication des résultats des travaux de recherche.

2. Renforcer les réseaux internationaux de recherche

La création d'universités axées sur la recherche qui satisfont à des normes d'excellence internationales jette les bases d'une collaboration avec les meilleures institutions à l'étranger et permet d'attirer les meilleurs étudiants et chercheurs de partout dans le monde.

Le Canada profite de l'accès qu'il a aux découvertes qui résultent des investissements étrangers dans la recherche primaire. En 2003, le total de l'investissement national du Canada dans la R-D universitaire se chiffrait à environ 6,7 milliards de dollars US, tandis que l'Allemagne investissait 9,6 milliards, le Japon, 15,0 milliards, et les États-Unis, 47,7 milliards. Le renforcement des réseaux unissant nos grandes universités et les institutions de ces pays ouvre la voie au transfert des connaissances à partir d'une base de recherche beaucoup plus vaste.

Même s'il y a environ 35 000 chercheurs universitaires au Canada, l'Allemagne en compte plus de 70 000, le Japon, plus de 170 000, et les États-Unis, plus de 185 000. Des économies émergentes comme l'Inde et la Chine élargissent aussi grandement leur cadre de formation de travailleurs hautement qualifiés. À elle seule, la Chine compte actuellement plus de 1 million de personnes affectées à la R-D. Les meilleurs chercheurs au monde se dirigent vers des institutions où les installations sont de calibre mondial et où l'on mène des recherches qui satisfont aux normes d'excellence internationale les plus élevées qui soient.

Notre leadership sur la scène internationale se traduit également par la gestion des domaines mondiaux essentiels à notre prospérité commune et par la promotion de la recherche dans des secteurs qui s'intéressent aux priorités des pays moins développés, comme la santé et les technologies environnementales.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Renforcer les réseaux internationaux de recherche

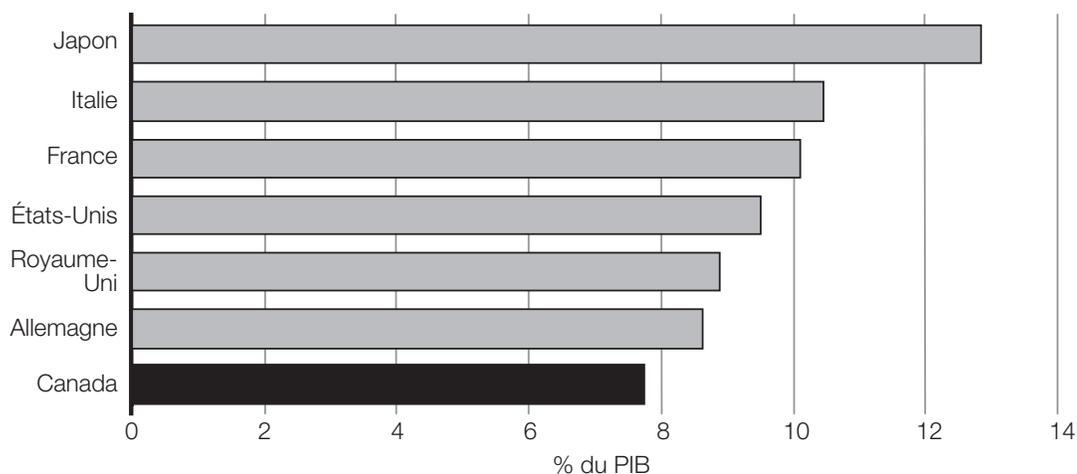
- ✓ Le gouvernement renforcera le soutien qu'il offre aux universités et aux chercheurs de manière à mettre en place des réseaux internationaux et à adhérer à des partenariats de recherche qui amélioreront l'accès du Canada aux résultats de la recherche de pointe.
- ✓ Le gouvernement facilitera l'accès des meilleurs chercheurs au monde au marché du travail canadien.
- ✓ Le gouvernement respectera son engagement à consacrer 5 % de la R-D fédérale aux problèmes auxquels les pays en développement sont confrontés, y compris les secteurs de la santé et des technologies environnementales.

3. Favoriser la R-D et l'adoption de technologies dans le secteur privé

Les entreprises canadiennes semblent ne pas investir assez dans la R-D et l'adoption de technologies. Les investissements des entreprises dans les machines et le matériel constituent une mesure du taux d'adoption des technologies au sein d'une économie. Suivant cette mesure, les entreprises canadiennes investissent moins que leurs homologues des autres grands pays, et ce, depuis au moins trois décennies. Cependant – et c'est peut-être là le résultat de l'environnement plus propice à l'investissement dont il sera question au chapitre 7 –, il est encourageant de constater que, pendant les 10 dernières années, le total de l'investissement dans les machines et le matériel a augmenté au Canada en proportion de notre économie. Une grande partie des machines et du matériel achetés par les entreprises canadiennes proviennent de l'étranger, ce qui permet à nos sociétés d'avoir accès à de la R-D étrangère.

Les entreprises canadiennes pourraient profiter d'investissements accrus dans les machines et le matériel

Investissement moyen dans les machines et le matériel
en pourcentage du PIB, 1993-2003

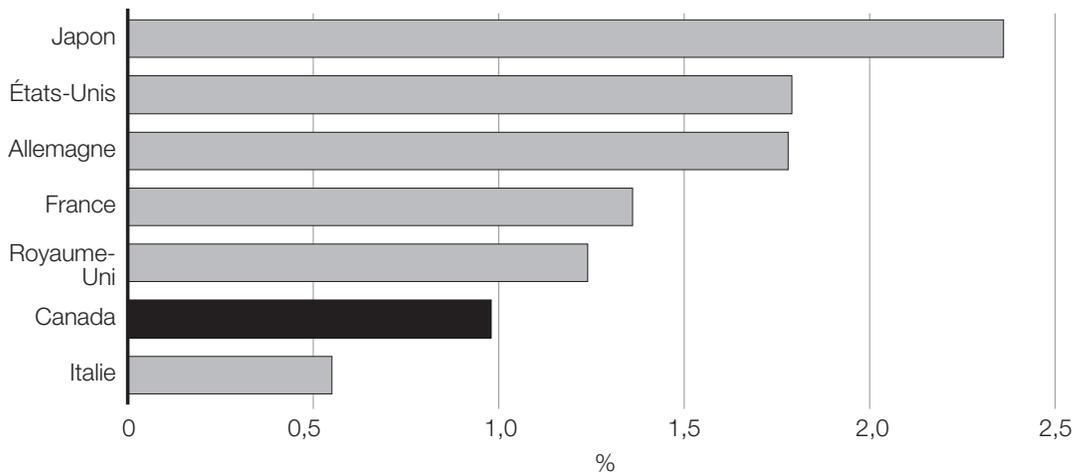


Des investissements accrus dans la R-D donnent l'occasion de connaître une croissance plus rapide

Dans l'ensemble, les investissements du secteur privé dans la R-D, en pourcentage de l'économie, sont moins élevés au Canada que dans la plupart des autres pays avancés. Le Canada se classe au sixième rang du G7 à ce chapitre. Le ratio des investissements des entreprises dans la R-D au PIB s'établissait à 1,0 % au Canada en 2004, en comparaison de 1,8 % aux États-Unis.

Le total des investissements canadiens dans la R-D peut encore augmenter

R-D dans le secteur privé
en pourcentage de la valeur ajoutée de l'industrie, 2004



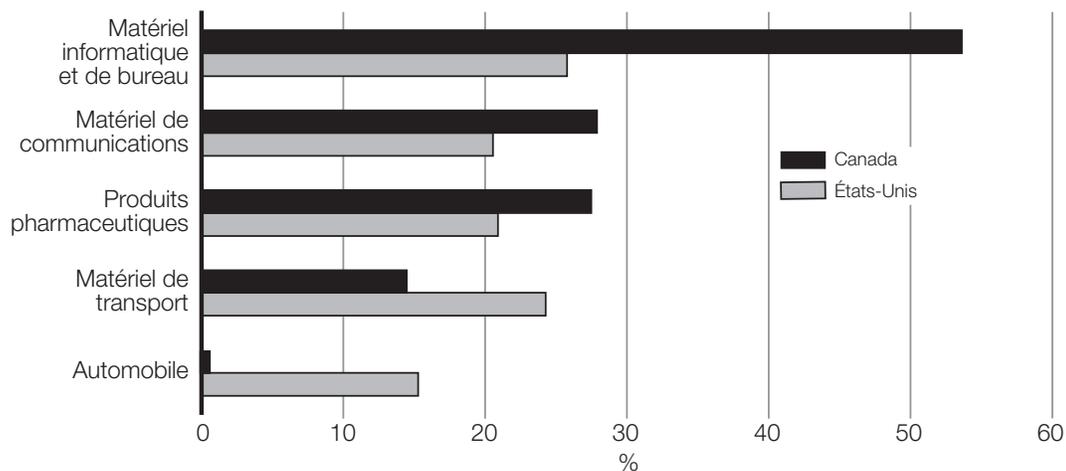
Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* (mai 2005)

Cet écart entre le Canada et les États-Unis s'explique surtout par des différences structurelles entre les économies des deux pays. Environ les deux tiers de cet écart résultent en effet d'investissements moins élevés dans la R-D dans les secteurs de l'automobile et des services. Le secteur de l'automobile consacre moins de 5 % de sa valeur ajoutée à la R-D au Canada, en comparaison de plus de 15 % aux États-Unis. Toutefois, les assembleurs établis au Canada profitent des investissements dans la R-D de leurs sociétés mères lorsque de nouvelles machines et de nouveaux procédés de fabrication sont transférés aux installations situées au Canada. Par ailleurs, même si l'intensité de la R-D dans le secteur des services demeure moins élevée au Canada qu'aux États-Unis, les entreprises canadiennes de ce secteur ont triplé leurs investissements dans la R-D entre 1991 et 2002. L'amélioration du contexte stratégique depuis 1994 a probablement favorisé la réduction de cet écart, mais il reste encore beaucoup à faire.

Dans l'ensemble, les secteurs de la haute technologie au Canada ont un bilan impressionnant sur le plan de la R-D. Dans les pays membres de l'OCDE, les secteurs les plus actifs en matière de R-D sont ceux du matériel informatique et de bureau, du matériel de communications, des produits pharmaceutiques, du matériel de transport (surtout l'aéronautique) et de l'automobile. Dans les trois premiers de ces secteurs, les entreprises canadiennes investissent autant ou davantage que leurs concurrentes, en pourcentage de la valeur ajoutée. Cependant, comme la part de ces secteurs dans l'économie est moins grande au Canada qu'aux États-Unis, leur impact sur les données nationales relatives à la R-D est limité.

Les entreprises canadiennes des principaux secteurs de la haute technologie investissent plus dans la R-D que les entreprises américaines

R-D en pourcentage de la valeur ajoutée de l'industrie, 1999



Source : Aled ab Iorwerth, *Canada's Low Business R&D Intensity: The Role of Industry Composition*, document de travail du ministère des Finances Canada (2005)

Les taux de croissance plus élevés des secteurs à forte intensité de R-D, ainsi que l'augmentation continue de l'investissement dans la R-D par le secteur des services, feront augmenter l'intensité globale de la R-D au Canada au fil des ans. La hausse des investissements dans la R-D et dans l'adoption de technologies favorise la croissance de l'économie et peut aussi contribuer à rendre celle-ci plus viable. Les investissements accrus du gouvernement en matière de technologies environnementales aident le Canada à atteindre ces deux objectifs.

Bâtir un secteur des technologies environnementales innovateur

Les investissements dans les technologies environnementales ont le double avantage de favoriser la croissance économique et d'améliorer la protection de l'environnement. Ainsi, le gouvernement rehausse la performance environnementale et obtient des réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) en encourageant l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation de sources d'énergie de remplacement. Le gouvernement du Canada a beaucoup investi pour promouvoir la recherche, le développement et l'adoption par le secteur privé de solutions technologiques innovatrices à nos problèmes environnementaux, notamment en prenant les mesures suivantes :

- Initiative en matière de technologie et d'innovation appliquées au changement climatique – Cette initiative prévoit des investissements dans cinq secteurs stratégiques : combustibles fossiles moins polluants, économie de l'hydrogène, technologies à haute efficacité en utilisation finale, production décentralisée d'énergie et biocarburants. Grâce à des partenariats avec les provinces, le secteur privé et les universités, elle appuie le développement de nouvelles technologies liées au changement climatique ainsi que l'élaboration de stratégies pour leur mise en œuvre.
- Technologies du développement durable Canada – Cette fondation, qui gère un fonds de 550 millions de dollars, appuie la mise au point et la démonstration d'une vaste gamme de technologies afin d'améliorer la qualité de l'air, de l'eau et des sols et de réduire les émissions de GES qui contribuent au changement climatique. Le secteur privé obtient un financement qui lui permet de sortir la R-D innovatrice des laboratoires pour la mettre à l'essai sur le terrain, en vue de sa mise en œuvre.
- Partenariats avec des centres de recherche canadiens et le secteur privé – Ces partenariats permettent la réalisation de projets de calibre mondial comme le projet de contrôle et de stockage du dioxyde de carbone réalisé près de Weyburn (Saskatchewan) par le Petroleum Technology Research Centre de l'Université de Regina. Réalisé avec l'accord de l'Agence internationale de l'énergie, ce projet ouvre la voie à de futures innovations en matière de captage et de stockage du dioxyde de carbone.

De plus, le gouvernement a indiqué que les plus grands émetteurs industriels de GES du Canada pourront investir dans des fonds de développement technologique agréés pour s'acquitter d'une partie de leurs obligations de réduction des émissions prévues par le Plan du Canada sur les changements climatiques. Ces fonds orienteront les activités de recherche, de développement et de mise en œuvre vers les secteurs les plus aptes à produire les changements à long terme requis pour que le Canada puisse atteindre ses objectifs ultimes de réduction des émissions de GES.

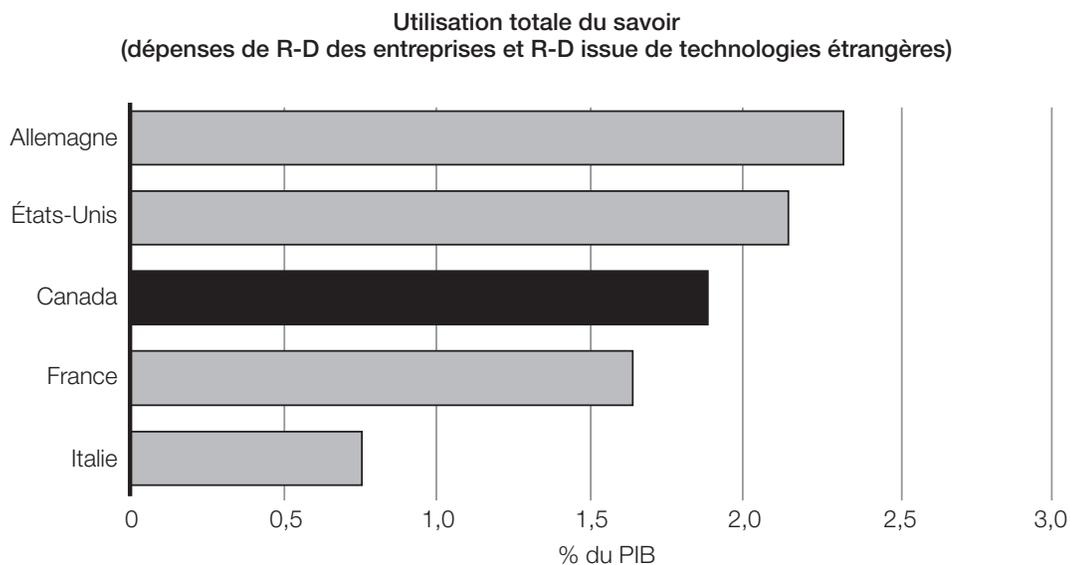
L'accès à la R-D d'autres pays permet aux entreprises canadiennes de faire une utilisation plus intensive de la technologie

En plus d'exécuter elles-mêmes des travaux de recherche, les entreprises canadiennes ont accès à la R-D effectuée à l'étranger lorsqu'elles achètent des licences et paient des redevances pour avoir accès aux technologies issues des investissements d'entreprises étrangères dans la R-D. Dans une petite économie ouverte, ces formes de transfert technologique, combinées à l'investissement direct étranger, constituent un mécanisme essentiel permettant de hausser les niveaux de productivité.

Statistique Canada a quantifié l'utilisation que divers pays font de la technologie en combinant l'investissement direct intérieur du secteur privé dans la R-D et une estimation de la R-D acquise au moyen de licences et de paiements de redevances pour la technologie étrangère.

En comparaison des États-Unis, si l'on ne mesure que la R-D effectuée au Canada dans le secteur privé, l'écart technologique est de 50 % en faveur des entreprises des États-Unis. Si l'on inclut la R-D intégrée aux technologies et aux brevets étrangers auxquels ont accès les entreprises canadiennes, la part de la R-D dans le secteur privé par rapport au PIB du Canada augmente de pas moins de 80 %. Lorsqu'on adopte cette conception plus large de l'utilisation de la recherche et de la technologie, on constate que, même si les entreprises canadiennes peuvent accroître leurs investissements pour que le Canada rejoigne le peloton de tête, l'écart technologique rétrécit beaucoup lorsqu'on tient compte des avantages de l'adoption de technologies³.

L'exploitation autorisée de technologies étrangères accroît l'utilisation de la technologie dans le secteur privé au Canada



Source : John Baldwin, Desmond Beckstead et Guy Gellatly, Statistique Canada, « Canada's Expenditures on Knowledge Capital » (2004)

³ John Baldwin, Desmond Beckstead et Guy Gellatly, Statistique Canada, « Canada's Expenditure on Knowledge Capital » (2004)

L'accès aux connaissances provenant de l'étranger accroît la capacité technologique des entreprises et nous rappelle à quel point l'ouverture est importante pour la performance économique. Il constitue aussi un complément des investissements directs dans la R-D, car les entreprises qui effectuent de la R-D et qui emploient des personnes ayant des compétences avancées en sciences et en génie sont les mieux placées pour adopter avec succès des technologies mises au point ailleurs. Toutefois, pour une économie de premier plan, rien ne peut remplacer la mise au point par les entreprises de leurs propres innovations – l'invention, plutôt que l'imitation.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Favoriser la R-D et l'adoption de technologies dans le secteur privé

- ✓ Le gouvernement établira un environnement propice à l'investissement, comme il est expliqué au chapitre 7.
- ✓ Le gouvernement améliorera encore le régime fiscal pour qu'il soutienne davantage l'innovation.
- ✓ Le gouvernement instaurera de nouveaux programmes pour améliorer le soutien actuellement offert au développement et à l'adoption de nouvelles technologies.

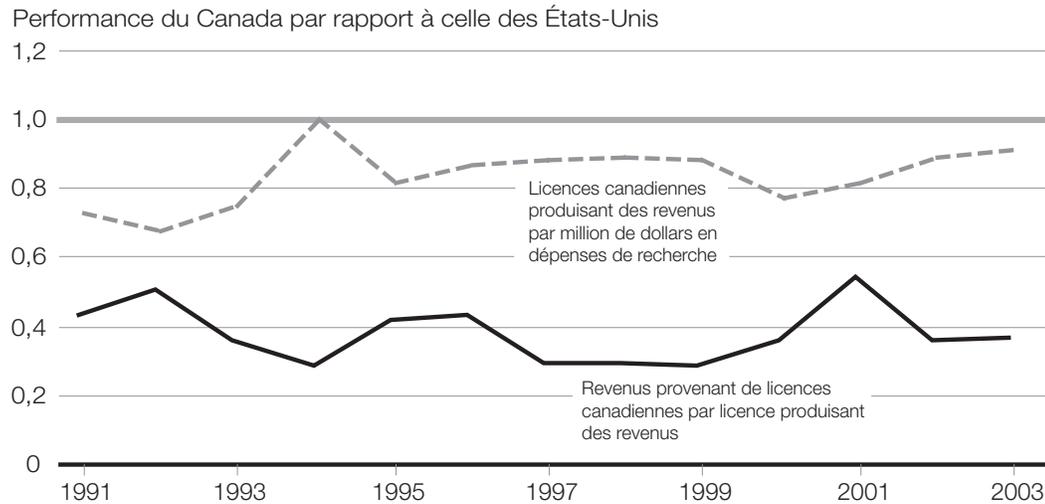
4. Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies

Une meilleure diffusion des découvertes issues de la recherche publique et de la recherche universitaire permettra aux entreprises d'être plus performantes sur le plan de l'innovation. Grâce au solide fondement de la recherche primaire au Canada, nos entreprises ont l'occasion d'être les premières à développer et à commercialiser des innovations. À mesure que les universités canadiennes intensifient leur collaboration avec des institutions étrangères, elles peuvent diffuser un plus vaste fonds de connaissances au sein de nos entreprises.

La commercialisation des résultats de la recherche universitaire se mesure habituellement au nombre de licences accordées, aux revenus qui en proviennent et au nombre de nouvelles entreprises créées à partir de technologies mises au point dans les universités. Les universités canadiennes obtiennent des résultats assez semblables à ceux des universités américaines au chapitre de la production de propriété intellectuelle à partir de leurs recherches. Les institutions canadiennes et américaines accordent aussi à peu près le même nombre de licences par dollar consacré à la recherche, et elles affichent des proportions semblables de licences en vigueur qui produisent des revenus.

Le Canada a la possibilité de tirer une plus grande valeur des nouvelles technologies issues de la recherche universitaire

Licences en matière de technologie et revenus tirés de celles-ci
(performance des États-Unis = 1)



Source : Ministère des Finances Canada, à partir de données de l'AUTM Licensing Survey (exercice 2003)

Cependant, des données récentes révèlent que les universités canadiennes tirent moins de revenus de leur propriété intellectuelle que les universités américaines. Le plus faible rendement des licences en matière de technologie peut être attribuable au fait que les entreprises canadiennes commercialisent leurs découvertes sur un marché national plus petit, plutôt que de faire connaître leurs produits et services améliorés sur de plus grands marchés à l'étranger. Une fois de plus, le développement d'une orientation mondiale peut être important. Les universités canadiennes s'en remettent aussi dans une plus grande mesure à des entreprises débutantes pour commercialiser leurs découvertes, alors que les institutions des États-Unis profitent davantage d'entreprises déjà établies. À mesure que grandiront les secteurs à forte utilisation de technologie au Canada, cette tendance pourrait se modifier, car les entreprises établies offriront une plus grande capacité d'accueillir les découvertes universitaires.

Les universités ont commencé à affecter davantage de ressources aux activités de commercialisation et à intégrer des objectifs de transfert technologique dans leurs plans stratégiques. Dans le budget de 2004, le gouvernement a annoncé deux initiatives pilotes visant à améliorer la commercialisation des découvertes issues des universités et des laboratoires fédéraux, et les trois conseils subventionnaires tripleront d'ici 2006-2007 leur soutien à la commercialisation des recherches qu'ils parrainent.

Le renforcement des liens entre les chercheurs universitaires et les entreprises, de sorte que les connaissances soient plus facilement transférées du milieu de la recherche au secteur privé, permettra au Canada de profiter davantage du leadership qu'il exerce dans le domaine de la recherche primaire. Une meilleure circulation des personnes entre les universités et les entreprises permettra au secteur privé de mieux profiter de connaissances appliquées et intangibles en dotant les entreprises de personnes qui ont le savoir-faire et l'expérience de la recherche et qui font partie des réseaux nécessaires pour mieux tirer profit des résultats de la recherche primaire.

Le transfert des connaissances entre d'autres institutions de recherche publique et le secteur privé peut également être amélioré. L'implantation de laboratoires de recherche gouvernementaux dans les milieux universitaires et plus près des concentrations d'entreprises visées peut améliorer le transfert des connaissances et accroître la collaboration.

Rapprocher les laboratoires gouvernementaux des universités et du secteur privé

En juillet 2005, le gouvernement a annoncé que le Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET (LTM-CANMET) de Ressources naturelles Canada déménageait dans les nouvelles installations à la fine pointe de la technologie du parc de l'innovation de l'Université McMaster, à Hamilton.

Le déménagement permettra au LTM-CANMET de prendre place au sein d'une grappe d'industries et d'organismes de recherche établis, et il accroîtra la compétitivité des produits de métal à valeur ajoutée au Canada.

Le LTM-CANMET mène des recherches visant à aider l'industrie canadienne à mettre au point des solutions technologiques et des matériaux innovateurs. Le laboratoire concentre ses recherches dans les secteurs du transport, de la construction et de l'énergie.

Les laboratoires gouvernementaux accroissent les moyens technologiques dans plusieurs secteurs essentiels, comme celui de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Les efforts du gouvernement pour améliorer l'accès aux marchés et pour aider les divers secteurs à faire face à des chocs économiques imprévus contribuent aussi à une meilleure performance en matière de commercialisation.

Bâtir un secteur agricole et agroalimentaire innovateur

Au cours des cinq dernières années, la croissance annuelle moyenne de la productivité du travail dans le secteur de l'agriculture s'est établie à 6 %. Les exportations dans le secteur agroalimentaire ont progressé à un taux annuel moyen de 5 %, atteignant environ 30 milliards de dollars en 2004. Ces dernières années, toutefois, les agriculteurs ont subi le contrecoup de la baisse des prix des produits de base, de l'augmentation du coût des intrants et de crises agricoles successives, y compris la sécheresse, la maladie de la vache folle, la grippe aviaire et les inondations. En 2003, ces facteurs combinés ont concouru à la faiblesse sans précédent des revenus agricoles, qui ont toutefois amorcé une remontée en 2004.

Les gouvernements ont réagi en offrant un soutien plus élevé que jamais aux agriculteurs. Cette aide est toutefois une solution temporaire. Si l'on se tourne vers l'avenir, le gouvernement du Canada s'engage à assurer la viabilité à long terme du secteur agricole et agroalimentaire. Cela dit, pour réaliser cet objectif, le secteur devra procéder à des transformations fondamentales. Dans le but de faciliter ce processus, le gouvernement se concentrera sur les priorités suivantes :

- Uniformiser les règles du jeu sur la scène internationale, de sorte que les producteurs et les transformateurs de tous les pays puissent se livrer une saine concurrence. Nous voulons notamment obtenir l'élimination de toutes les subventions à l'exportation, la réduction de l'aide intérieure et un accès accru aux marchés étrangers. Le gouvernement du Canada s'efforce par ailleurs de maintenir la capacité des Canadiens de choisir le mode de commercialisation de leurs produits au pays.
- Hausser la compétitivité en misant sur l'innovation. Dans ce but, en collaboration avec toutes les parties intéressées, un examen des activités scientifiques et des travaux de recherche à Agriculture et Agroalimentaire Canada sera mené.
- Veiller à ce que des programmes efficaces de gestion du risque soient mis en place.

Ces initiatives ont pour but de renforcer l'assise concurrentielle du secteur agricole et de promouvoir la viabilité des collectivités rurales.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Accélérer la commercialisation des nouvelles technologies

- ✓ Le gouvernement répondra aux recommandations du Groupe d'experts sur la commercialisation de la recherche universitaire établi par Industrie Canada. Des mesures seront adoptées pour :
 - Accroître la capacité de commercialisation de grappes établies d'activités économiques.
 - Améliorer la collaboration entre les chercheurs du secteur privé et des universités.
 - Renforcer les capacités de gestion et de commercialisation des scientifiques et des ingénieurs.
- ✓ Le gouvernement mettra en œuvre de nouveaux modèles de gestion des laboratoires gouvernementaux afin de renforcer les grappes d'excellence en matière de recherche dans le secteur privé et en milieu universitaire.

**Au cœur des
échanges et des
réseaux mondiaux**

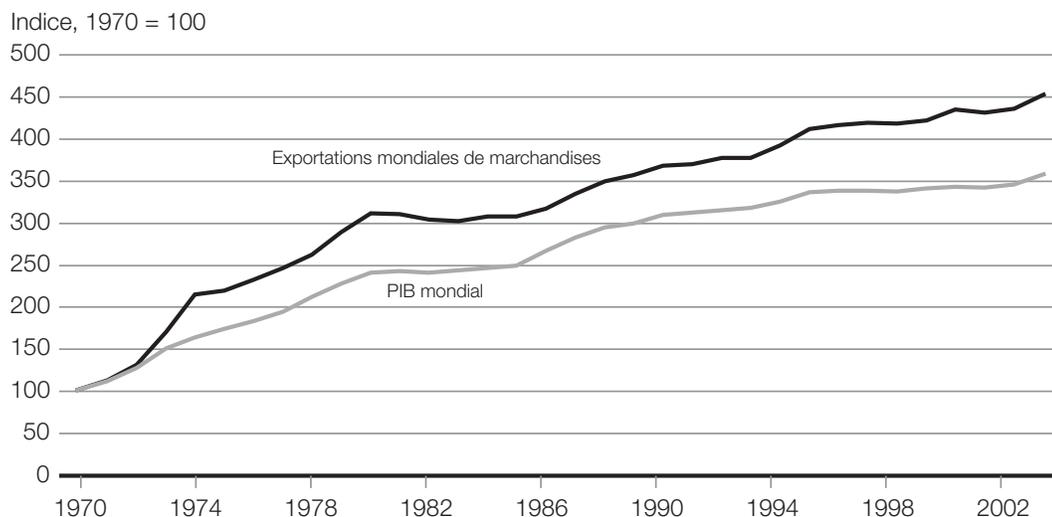
APERÇU

À peu près tous les paramètres possibles le confirment : les économies du monde sont aujourd’hui plus intégrées qu’elles ne l’ont jamais été. Les biens, les services et les capitaux franchissent plus facilement les frontières, et cela vaut également de plus en plus pour les gens et les idées. Les entreprises conçoivent, planifient, investissent et produisent à la lumière des possibilités qui se présentent partout dans le monde. La production se fait maintenant à l’échelle mondiale et se subdivise en processus plus spécialisés et plus délimités. L’expansion des échanges internationaux se poursuit et ne présente aucun signe de ralentissement.

Les preuves de notre interdépendance se manifestent partout. Depuis les années 1970, les exportations mondiales ont augmenté plus rapidement que le produit intérieur brut (PIB) mondial. De plus, les investissements étrangers se sont accrus plus rapidement que les échanges. La répartition du pouvoir économique évolue, et la concurrence s’intensifie à mesure que des puissances émergentes comme la Chine et l’Inde ouvrent leur économie et accentuent leur présence sur les marchés mondiaux. Les pays qui seront à même de prospérer sont ceux qui misent sur des marchés ouverts, qui sont tournés vers l’extérieur et qui ont la capacité de profiter rapidement de toutes les possibilités.

Les gouvernements jouent un rôle de premier plan afin d’ouvrir les marchés et d’aider les entreprises à faire affaire sur la scène internationale. Ils adoptent à cette fin des politiques visant à atténuer les entraves aux échanges et aux mouvements de capitaux, à attirer les investissements et à établir des réseaux modernes de transports et de communications à l’appui de l’activité commerciale. Au cours des prochaines années, le Canada devra être plus déterminé que jamais à favoriser l’ouverture, et il lui faudra accroître ses efforts en ce sens. Les chaînes d’approvisionnement mondiales exigent des échanges harmonieux de gens, de capitaux, de biens et d’idées. La mise en place de politiques axées sur l’économie mondiale aidera les entreprises canadiennes à exercer un rôle clé au sein des réseaux internationaux qui prennent une importance croissante et qui joueront un rôle crucial dans notre prospérité future.

Tendances dans les exportations mondiales de marchandises et le PIB



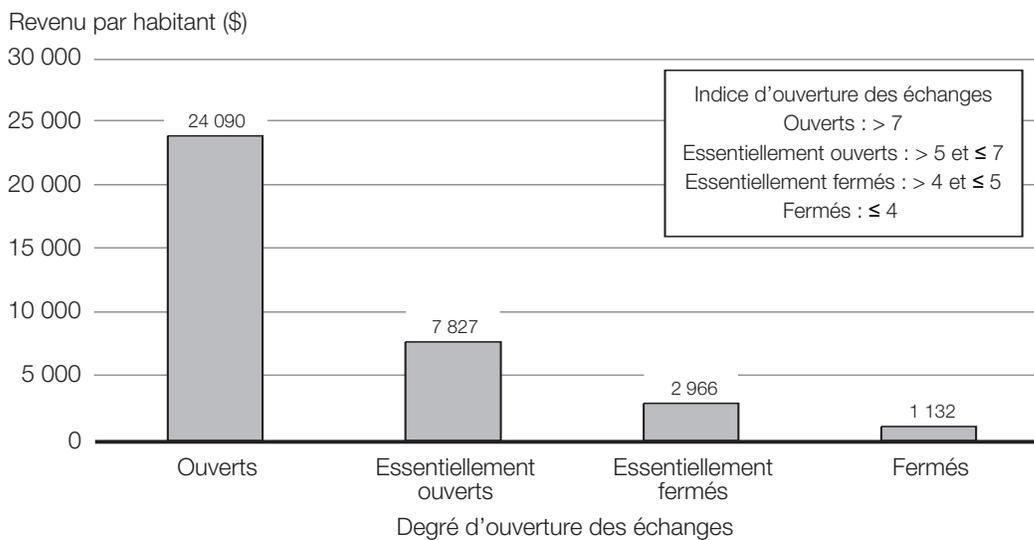
Sources : Organisation mondiale du commerce; Nations Unies, Division de la statistique

LE LIEN AVEC LA PROSPÉRITÉ

Dans une de ses grandes études¹, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indiquait que l'ouverture aux échanges et à l'investissement apportait une contribution substantielle à la compétitivité, ce qui favorise les gains d'efficacité qui soutiennent la croissance de l'économie et des revenus.

Les arguments en faveur de l'ouverture aux investissements étrangers sont aussi déterminants que ceux en faveur de l'ouverture aux échanges. Des économies plus ouvertes peuvent compter sur des taux d'investissement privé plus élevés, ce qui constitue un important facteur de croissance économique. L'investissement direct étranger, notamment, est prisé par les économies prospères, non seulement parce qu'il sert de complément à l'investissement intérieur, mais aussi parce qu'il peut conduire au transfert de meilleures technologies et de pratiques de gestion améliorées.

Les pays qui favorisent une plus grande ouverture des échanges enregistrent des revenus plus élevés



Nota – L'indice d'ouverture des échanges, qui varie de 0 à 10, compte quatre composantes : les taux tarifaires, les primes de taux de change sur le marché noir, les restrictions applicables aux mouvements de capitaux et la taille réelle du secteur commercial par rapport à sa taille anticipée.

Sources : Banque mondiale; Fraser Institute, *Economic Freedom of the World: 2001 Annual Report*

¹ OCDE, *Pour l'ouverture des marchés : les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement* (1998)

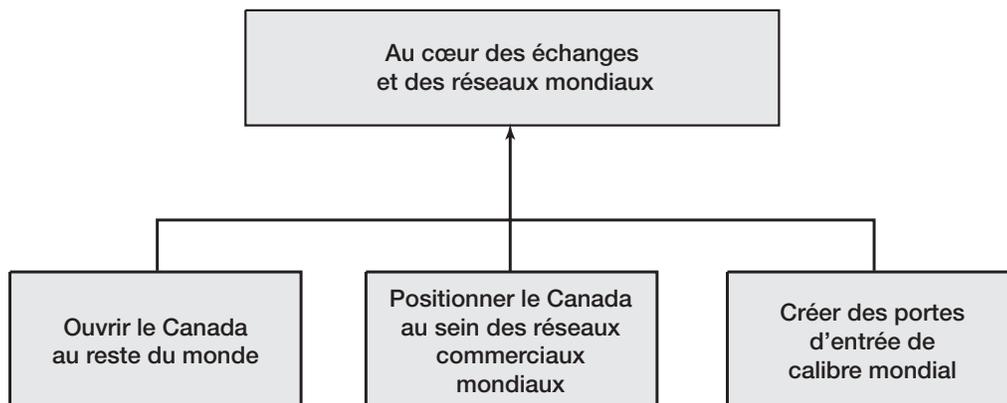
L'ouverture des marchés appuie la croissance et la hausse du niveau de vie

Un régime ouvert aux échanges et aux investissements :

- *permet un meilleur accès aux marchés mondiaux* aux entreprises pour l'achat et la vente de produits et de services;
- *contrebalance les désavantages d'un petit marché intérieur* en permettant des économies d'échelle et une plus grande spécialisation du processus de production;
- *permet une affectation plus efficiente des ressources*, de sorte que chaque pays puisse se spécialiser en fonction de ses points forts;
- *renforce les incitatifs à innover*, étant donné que les retombées positives de l'innovation sont nettement plus grandes dans un marché plus vaste;
- *favorise le transfert des nouvelles technologies*, que ce soit directement, sous forme de biens et de services comportant de nouvelles technologies, ou indirectement, grâce à de nouveaux processus et techniques de production;
- *renforce les secteurs industriels* au contact de la concurrence internationale;
- *donne aux entreprises l'occasion d'adhérer à des réseaux mondiaux* au moyen de partenariats, d'alliances ou d'autres structures.

Pour les consommateurs canadiens, l'ouverture des marchés et le libre-échange se traduisent par un plus large éventail de biens et de services, dont la qualité est plus élevée et les prix sont plus bas, ce qui a pour effet de hausser le niveau de vie réel.

Au cœur des échanges et des réseaux mondiaux

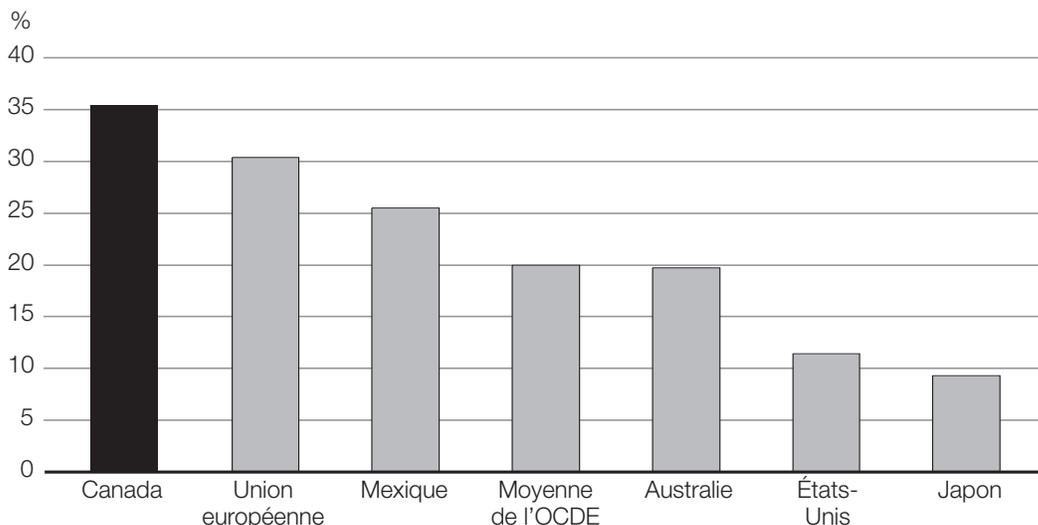


PERFORMANCE RÉCENTE ET GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Canada possède l'une des économies les plus ouvertes du monde, et le commerce constitue l'une des assises de la prospérité du pays. Nous nous classons au cinquième rang mondial au chapitre des échanges, et les exportations représentent près de 40 % de notre PIB. Les échanges forment une proportion plus élevée de la production canadienne que ce n'est le cas pour les autres parties à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et pour les autres pays membres du Groupe des Sept (G7). De plus, la part des échanges dans notre PIB croît plus rapidement que celle des autres grands pays développés.

Les échanges du Canada représentent une part importante de la production nationale

Ratio des échanges au PIB, moyenne annuelle (1990-2001)



Nota – Le ratio des échanges au PIB correspond à la part moyenne des exportations et des importations de biens et de services dans notre PIB.

Sources : OCDE; Banque mondiale

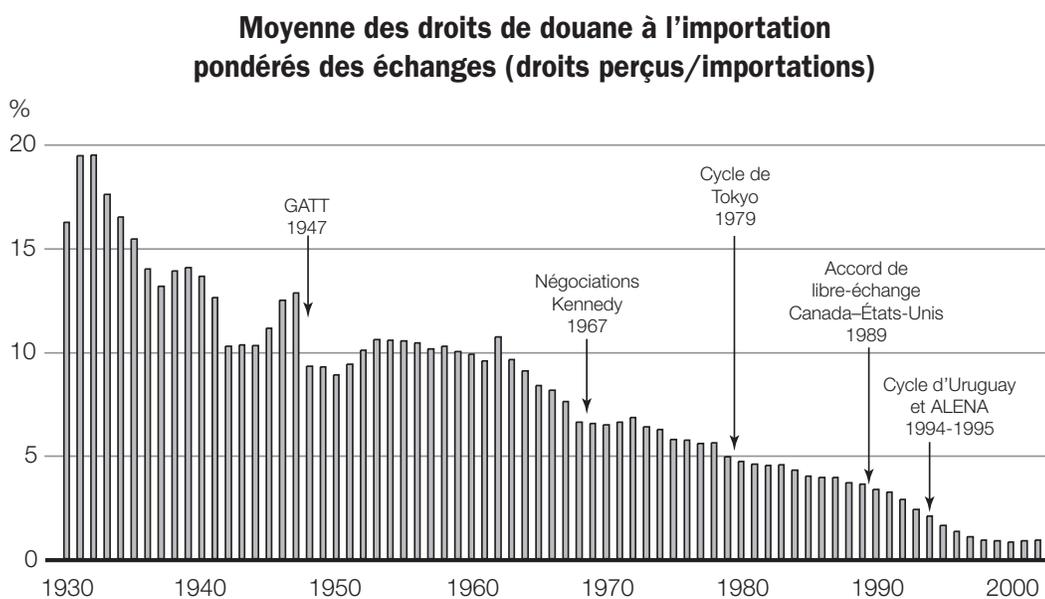
Bien que le Canada tire depuis longtemps avantage des échanges, notamment grâce aux gains économiques rendus possibles par l'ALENA, de nombreux secteurs de l'économie canadienne accusent encore un retard par rapport aux secteurs américains en ce qui touche la productivité (voir chapitre 3). Il convient notamment de souligner que de nombreux secteurs où la productivité canadienne est nettement moins élevée que celle enregistrée aux États-Unis se caractérisent par une concurrence moins marquée, ce qui s'explique en partie par l'application de droits de douane supérieurs à la moyenne et par l'existence d'autres obstacles aux échanges et aux investissements.

La prospérité future du Canada sera, entre autres, tributaire de politiques d'ouverture du marché intérieur à la concurrence, ce qui servira à promouvoir l'innovation, la création d'emplois et la croissance.

1. Ouvrir le Canada au reste du monde

Libéralisation des échanges

L'argument économique en faveur d'une ouverture accrue des marchés est fort. Le Canada, à titre de membre fondateur de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1947, ainsi que de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a succédé au GATT en 1994, a réduit ses tarifs en échange de réductions réciproques de la part d'autres pays. À la suite de cycles successifs de libéralisation des échanges au cours des 60 dernières années, la moyenne des tarifs pondérés en fonction des échanges des pays industrialisés atteint moins de 3 %.



Sources : Statistique Canada; *Comptes publics du Canada*

La conclusion fructueuse des négociations commerciales multilatérales, qui se déroulent actuellement sous l'égide de l'OMC dans le cadre du Cycle de Doha, pourrait mener à une ouverture accrue des marchés, ce qui permettrait aux entreprises canadiennes de se développer et de diversifier leurs ventes sur les marchés internationaux. Cela dit, la réussite est loin d'être assurée. Un leadership marqué et une forte volonté politique de la part des États-Unis et de l'Union européenne seront nécessaires pour progresser dans l'élimination des distorsions commerciales dans le secteur de l'agriculture, qui est essentielle pour l'atteinte de résultats fructueux. Le Canada s'efforce de faire sa part pour garantir des résultats ambitieux qui tiendront compte des intérêts de tous les segments du milieu des affaires et du secteur agricole au Canada.

La libéralisation des échanges à l'échelle mondiale est un processus souvent lent et graduel, mais certains changements sont encourageants. Ainsi, la Chine a joint les rangs de l'OMC en 2001 et a depuis nettement ouvert son marché. En moyenne, les droits de douane en Chine sont désormais à peine plus élevés que dans les pays développés, et ils sont bien plus bas que dans la plupart des autres pays en développement. D'autres pays, dont l'Inde, ont pris conscience des bénéfices de l'ouverture des marchés et ont entrepris d'ouvrir unilatéralement les leurs, sans demander de concessions réciproques de la part de leurs partenaires commerciaux.

Le Canada ne peut pas lui non plus se contenter du statu quo. Bien qu'il ait l'une des économies les plus ouvertes du monde, il applique encore des droits de douane sur de nombreux biens provenant de l'extérieur de l'Amérique du Nord, notamment sur les intrants et les biens d'équipement. Il est nécessaire de moderniser davantage notre régime tarifaire de manière à hausser notre compétitivité. Outre les avantages manifestes liés à l'accès aux marchés, de bons résultats dans le cadre des négociations du Cycle de Doha pourraient contribuer de façon importante à l'amélioration de notre régime tarifaire. Cela dit, tout dépendant des résultats du Cycle de Doha, d'autres mesures pourraient devenir nécessaires afin d'accroître la compétitivité des entreprises canadiennes, notamment la réduction des droits de douane sur les intrants et les biens d'équipement.

Pour des accords commerciaux fructueux

La prospérité du Canada sera fonction de notre compétitivité sur les marchés internationaux. C'est pour cette raison que le Canada a toujours été partisan de la libéralisation des marchés et d'un système commercial fondé sur des règles. Les efforts actuels sont centrés sur la réussite du Cycle de Doha, sous les auspices de l'OMC, sur l'amélioration des échanges avec notre plus important partenaire, les États-Unis, sur la collaboration avec nos partenaires de l'ALENA en vue d'accroître la compétitivité de l'Amérique du Nord et sur la conclusion d'accords bilatéraux en matière d'échanges et d'investissements avec des partenaires clés. Des négociations de libre-échange sont en cours avec d'importants partenaires commerciaux comme la Corée du Sud qui constitue une porte d'entrée stratégique vers les marchés asiatiques. D'autres négociations en cours visent la conclusion d'accords de promotion et de protection de l'investissement étranger avec des partenaires commerciaux importants comme la Chine, l'Inde et le Pérou.

Dans le contexte d'un système commercial fondé sur des règles, le Canada, comme tous ses partenaires commerciaux, doit intervenir pour s'assurer que tous les pays se conforment aux règles et à leurs obligations telles qu'énoncées dans les accords internationaux. Cela peut nécessiter, à l'occasion, l'application de procédures de règlement des différends et, en dernier recours, l'exercice de nos droits internationaux afin d'obtenir réparation des pays qui enfreignent les règles.

Lorsque des pays doivent riposter contre des mesures illégales prises par d'autres pays, comme le Canada et d'autres pays l'ont fait contre les États-Unis dans le cas de l'amendement Byrd, les avantages du système sont mis en péril, au détriment de tous. Il est essentiel que nos partenaires commerciaux respectent la primauté du droit et les principes des accords internationaux, compte tenu de leur importance et des avantages qu'ils procurent. C'est seulement ainsi que nous pouvons nous assurer que tous les pays sont disposés à s'engager dans des négociations multilatérales de libéralisation du commerce.

Des possibilités plus vastes en Amérique du Nord

Le marché nord-américain demeure la priorité du Canada; notre prospérité dépend au premier chef de notre capacité à continuer d'obtenir de bons résultats sur ce marché. L'Accord de libre-échange Canada-États-Unis et l'ALENA ont libéralisé le marché nord-américain. Les États-Unis demeurent de loin notre partenaire commercial le plus important, étant la destination d'environ 80 % de nos exportations. Cela dit, nous devons aussi voir

par delà notre situation à l'intérieur de ce marché nord-américain intégré afin d'occuper la place qui nous revient sur les marchés internationaux. Il nous faut donc continuer à progresser sur une variété de questions touchant les échanges et l'efficacité aux frontières afin de garantir notre compétitivité. Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, annoncé par le premier ministre Martin, le président Bush et le président Fox en mars 2005, est une initiative importante en ce sens.

Le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité

La tâche consiste à « concevoir une architecture pour améliorer la sécurité en Amérique du Nord ainsi que pour promouvoir la prospérité de nos citoyens et s'assurer que l'Amérique du Nord est en mesure de relever les défis de demain ».

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Rapport aux chefs (juin 2005)

Ce partenariat prévoit un plan d'action pragmatique et tourné vers l'avenir qui favorisera une approche stratégique plus coordonnée fondée sur la dépendance mutuelle et la nature complémentaire de notre sécurité et de notre prospérité.

Le premier rapport aux chefs d'État dans le cadre du Partenariat énonçait des initiatives rattachées à différents objectifs centraux : accroître la libéralisation des échanges, hausser la compétitivité dans les secteurs clés, rationaliser les processus réglementaires, appuyer le commerce électronique, renforcer les marchés de capitaux et accroître la rapidité et l'efficacité des mouvements frontaliers.

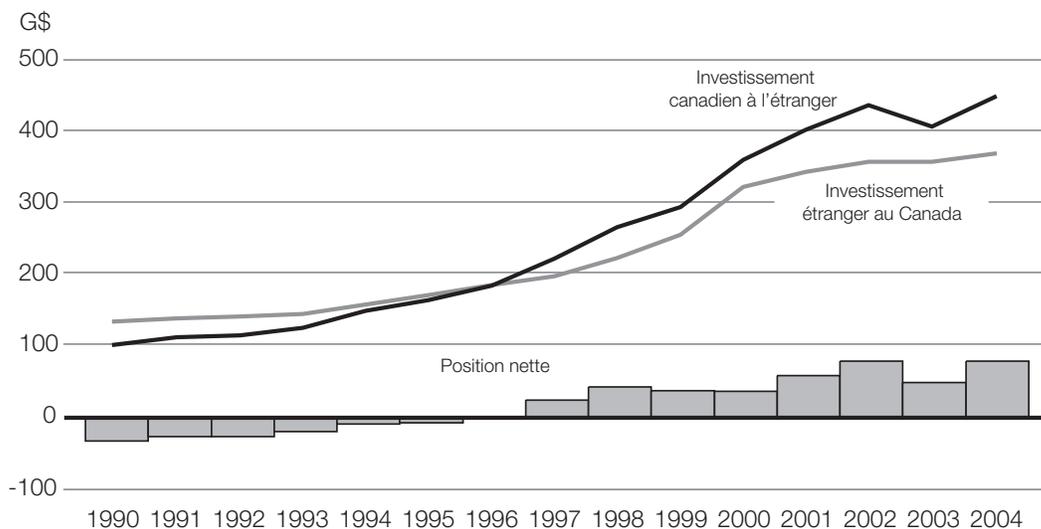
Ce partenariat constitue un pas en avant important dans les rapports au sein de l'ALENA. Il reflète le fait que la grande majorité des échanges en Amérique du Nord se font librement. Mais des différends peuvent survenir et lorsqu'une solution ne peut être trouvée au moyen de consultations, il faut alors recourir aux procédures de règlement des différends, et leurs conclusions doivent être respectées. Dans le dossier du bois d'œuvre, le Canada a contesté les mesures prises par les États-Unis en faisant appel au processus de règlement des différends de l'ALENA. Or, en dépit d'une décision unanime, finale et exécutoire en faveur du Canada, les États-Unis imposent toujours des droits sur le bois d'œuvre canadien. Le Canada continue d'exercer des pressions sur les États-Unis pour qu'ils respectent les règles de l'ALENA et maintiennent l'intégrité de l'Accord. Entre-temps, le gouvernement du Canada et ses partenaires provinciaux défendront avec vigueur et sans répit les intérêts de nos producteurs de bois d'œuvre, notamment en poursuivant les démarches devant les tribunaux américains en vue de faire supprimer les droits illégaux imposés et d'obtenir le remboursement des droits versés par les exportateurs canadiens de bois d'œuvre.

Investissement direct étranger

Depuis le début des années 1980, les flux de capitaux mondiaux ont connu une croissance énorme. Les stocks accumulés d'investissement direct étranger se chiffrent actuellement à plus de 8 billions de dollars américains.

Longtemps, les investissements internationaux au Canada ont été plus élevés que les investissements canadiens à l'étranger. Cette situation s'est toutefois inversée au cours des dernières années, de sorte que la position du Canada au chapitre des investissements internationaux nets s'est continuellement améliorée². En matière d'investissement direct étranger, le Canada est déjà un investisseur net. Cette amélioration au chapitre de l'investissement direct à l'étranger est importante si l'on veut permettre aux entreprises canadiennes d'intégrer efficacement les réseaux d'approvisionnement mondiaux et créer des occasions nouvelles au pays et à l'étranger.

Investissement direct étranger – La position du Canada



Source : Statistique Canada

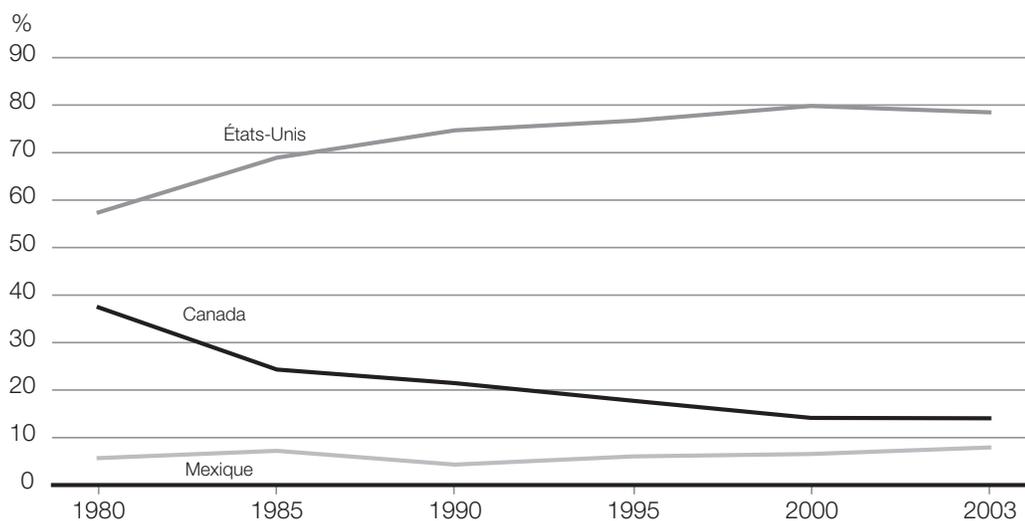
Bien que les États-Unis demeurent la principale destination des investissements canadiens à l'étranger, nos investissements directs sont beaucoup plus diversifiés depuis la fin des années 1990, ce qui s'explique, notamment, par le dynamisme croissant et l'ouverture des marchés de l'Asie.

Avec l'augmentation des investissements de nos entreprises sur les marchés étrangers, le Canada devra intensifier son programme d'accords de promotion et de protection de l'investissement étranger, de manière à préserver les intérêts canadiens et à garantir l'application de règles du jeu équitables pour les entreprises canadiennes.

² Les investissements internationaux comprennent l'investissement direct, l'investissement de portefeuille, les prêts et les réserves officielles de liquidités internationales. Les investissements directs exigent un niveau de contrôle de la part de l'investisseur établi à 10 % ou plus des actions votantes ordinaires. Les investissements de portefeuille excluent les actions faisant l'objet d'un tel contrôle, mais incluent une vaste gamme d'autres actifs, y compris les obligations.

Le Canada continue d'attirer des investissements directs étrangers, mais l'intensification de la concurrence internationale se poursuit et notre part des stocks d'investissements directs étrangers en Amérique du Nord connaît un fléchissement. Bien que l'on estime que cette tendance s'améliorera en raison des flux d'investissement direct étranger dans le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel, le défi du Canada consiste à disposer d'un régime d'investissement direct étranger moderne et d'un environnement propice à l'investissement (cette question est commentée au chapitre 7).

Stocks d'investissements directs étrangers en Amérique du Nord – Part du Canada



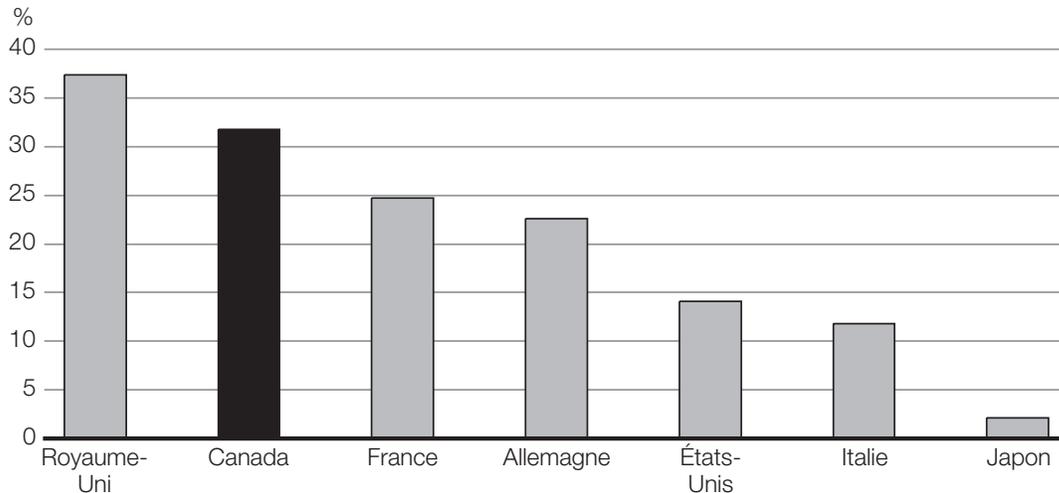
Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

À l'heure actuelle, les investisseurs étrangers considèrent que le Canada dispose d'un régime d'investissement moins attrayant que la plupart des autres pays de l'OCDE, en partie en raison des exigences d'examen des investissements et des restrictions relatives au personnel étranger et aux opérations³. Cela dit, le degré élevé de propriété étrangère au sein de l'économie canadienne (mesuré par la part que représente l'investissement direct étranger dans notre PIB) laisse supposer que l'écart entre le Canada et ses partenaires du G7 concernant les restrictions à l'investissement tient davantage de la perception que de la réalité. Néanmoins, il arrive souvent que les perceptions influent sur les décisions. Ainsi, nous devons améliorer les signaux que nous transmettons aux investisseurs internationaux.

³ OCDE, *Étude économique du Canada* (2004)

L'investissement direct étranger au Canada représente une part importante de notre PIB

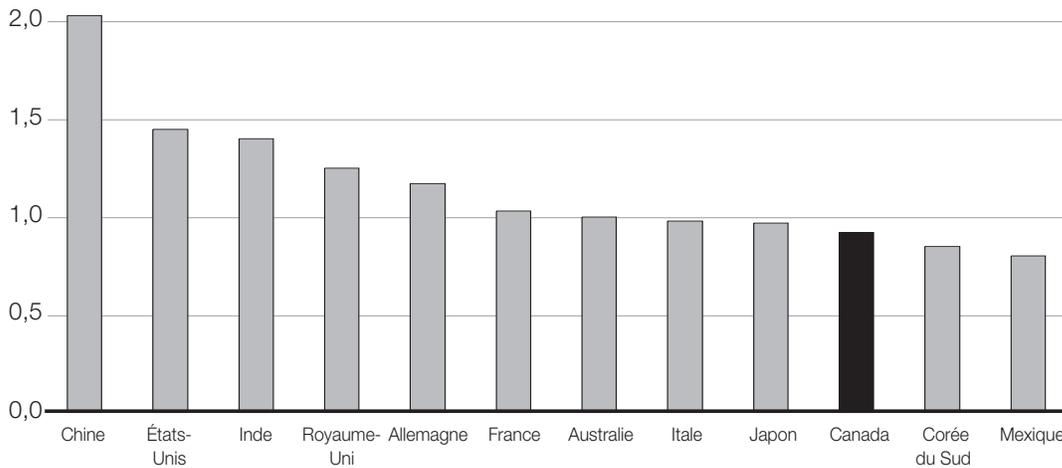
Stocks d'investissement direct étranger exprimés en pourcentage du PIB, 2003



Source : CNUCD

Il faut améliorer la perception que les investisseurs internationaux ont du Canada

Investissement direct étranger, indice de confiance^{MD}, 2004



Nota – L'indice de confiance^{MD} de l'investissement direct étranger a été conçu pour mesurer la probabilité de l'investissement dans des marchés particuliers et est calculé selon une échelle de 0 à 3, le chiffre 3 représentant une confiance élevée et 0 une confiance faible. L'indice se fonde sur une enquête visant à recueillir les perceptions des chefs de la direction des principales entreprises mondiales sur l'incidence des changements politiques, économiques et réglementaires sur les intentions et les préférences en matière d'investissement direct étranger. L'enquête couvre 65 pays recevant plus de 90 % des flux mondiaux d'investissement direct étranger. Les entreprises interrogées comptent pour environ 70 % des flux mondiaux d'investissement direct étranger. Le Canada se situait au 16^e rang en 2004. Ce graphique ne montre que certains des pays les mieux classés.

Source : A.T. Kearney

Le Canada doit s'assurer que ses restrictions relativement sévères en matière de propriété dans deux secteurs qui sont en principe propices à de tels investissements – les télécommunications et les transports – ne nous désavantagent pas par rapport à nos principaux partenaires commerciaux. Le gouvernement a récemment chargé le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications de fournir des recommandations qui pourraient inclure l'application d'un plafond de propriété étrangère au secteur des télécommunications. Le gouvernement a aussi annoncé son intention d'examiner les restrictions en matière de propriété étrangère dans le secteur des transports aériens.

La libre circulation des capitaux à l'échelle mondiale est une caractéristique importante de l'économie moderne. Elle découle du processus de libéralisation et elle reflète aussi l'évolution des préférences des investisseurs ainsi que la disponibilité d'une meilleure information. Les immenses améliorations apportées aux technologies de l'information et des communications (TIC) ont eu pour effet d'élargir les perspectives des investisseurs. Parallèlement, la tendance internationale de plus en plus marquée en faveur de l'ouverture et de la transparence des systèmes financiers, qui favorisent une protection efficace des investisseurs, semble donner lieu à une atténuation des préférences locales. Le Canada doit exploiter et étayer cette tendance. Dans le budget de 2005, le gouvernement a éliminé la règle des biens étrangers, aux termes de laquelle les biens étrangers ne pouvaient pas représenter plus de 30 % de la valeur des actifs détenus par les régimes de pension agréés et les régimes enregistrés d'épargne-retraite canadiens, ce qui a supprimé une restriction importante et désuète en matière de capital.

Les conventions fiscales conclues par le Canada sont une autre caractéristique importante définissant le contexte international dans lequel font affaire les entreprises canadiennes. À cet égard, la convention fiscale conclue avec les États-Unis revêt une importance toute spéciale. Le gouvernement souhaite mettre à jour cette convention et celles conclues avec d'autres pays pour s'assurer qu'elles continuent de faciliter l'investissement international.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

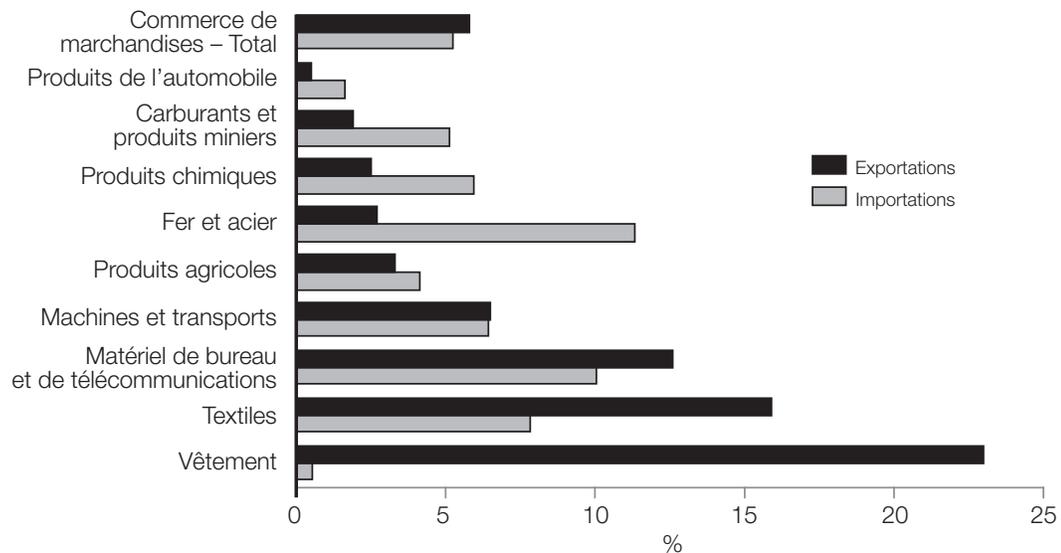
Ouvrir le Canada au reste du monde

- ✓ Le gouvernement mènera une révision du régime tarifaire canadien, de manière à améliorer notre compétitivité et à attirer les investissements; il réduira, par exemple, les droits de douane sur les intrants manufacturiers. Le gouvernement continuera de poursuivre des négociations en matière de commerce pour ouvrir des marchés internationaux clés à l'intention des entreprises canadiennes.
- ✓ Le gouvernement ira de l'avant avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, de façon que nos sociétés soient plus sûres et plus sécuritaires, nos entreprises, plus compétitives et nos économies, mieux en mesure de s'adapter.
- ✓ Le Canada intensifiera son programme de conclusion d'accords de promotion et de protection de l'investissement étranger, de manière à aider les entreprises canadiennes à intégrer les réseaux d'approvisionnement mondiaux. Les négociations en cours avec la Chine et l'Inde constituent une priorité à ce chapitre.
- ✓ Dans le but d'améliorer le climat d'investissement et d'échanges, le gouvernement prévoit mener à terme des négociations avec les États-Unis en vue de modifier notre convention fiscale, examiner les restrictions canadiennes en matière d'investissement étranger dans le secteur des transports aériens et agir à la suite des conclusions de l'examen portant sur les télécommunications.

2. Positionner le Canada au sein des réseaux commerciaux mondiaux

La répartition du pouvoir économique à l'échelle mondiale évolue. Il s'agit là de l'une des forces fondamentales qui redéfinissent l'avenir économique du Canada. Des puissances économiques émergentes, comme la Chine et l'Inde, rejoignent les rangs des « superpuissances du savoir » et visent à devenir, à l'instar des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon, de grands centres de production, d'innovation et d'investissement. Dans un proche avenir, la Chine et l'Inde ne se contenteront plus de participer aux chaînes d'approvisionnement mondiales, reposant sur les technologies et les pratiques de gestion « occidentales ». Ces pays vont être de plus en plus à même de définir eux-mêmes ces chaînes d'approvisionnement.

Échanges commerciaux dans le monde – Part de la Chine, 2003



Source : OMC

Les Canadiens ont toutes les raisons de se réjouir de la réussite de ces pays, qui ont pu surmonter des obstacles énormes pour pouvoir connaître une croissance et un développement vigoureux. Grâce à la position qu'il exerce au sein du G7 et à son rôle dans la création du G20, le Canada a contribué de façon importante à l'intégration de ces puissances émergentes à l'économie mondiale et les a encouragées à s'acquitter des responsabilités qui vont de pair avec cette intégration. Comme le soulignent le rapport Martin-Zedillo sur l'importance de libérer l'entrepreneuriat dans les pays en développement, dont le premier ministre est coauteur, et le rapport de la Commission pour l'Afrique cosigné par le ministre des Finances, le développement du secteur privé est essentiel pour sortir les pays de la pauvreté. Le Canada s'est engagé à aider les pays en développement à créer les institutions et la capacité de bâtir des secteurs privés dynamiques.

Les entreprises canadiennes ont déjà été à même de tirer avantage au plan économique de la progression de la Chine et de l'Inde. Les cours mondiaux des produits de base ont connu une croissance à la suite de la hausse de la demande de ces pays, et la Chine s'est hissée au quatrième rang de la liste des principaux marchés d'exportation du Canada (plus de 6 milliards de dollars en 2004). Certes, il s'agit de relations économiques modestes si on les compare aux liens économiques que nous avons tissés en Amérique du Nord, mais il demeure que les possibilités sont énormes pour nos entreprises.

Notre aptitude à saisir les occasions d'affaires sur ces marchés dépend en grande partie du dynamisme de notre secteur privé, bien que le gouvernement ait un rôle important à jouer pour appuyer les entreprises canadiennes. Les défis à relever sont loin d'être négligeables. Le gouvernement proposera une stratégie pour aider les entreprises canadiennes, surtout les petites et moyennes entreprises, à cerner les possibilités commerciales sur les marchés, à faire connaître les points forts du Canada et à réussir sur les marchés mondiaux. Ces actions prendront appui sur les efforts en cours pour élargir l'accès aux marchés au moyen de négociations relatives au commerce et à l'investissement.

Somme toute, nos initiatives destinées à maximiser nos perspectives commerciales à l'intérieur de ces marchés exigeront que nous réévaluions et restructurons les activités et les ressources gouvernementales servant à la promotion du commerce et à la défense de nos intérêts. Cela vaut aussi pour nos autres programmes et services rattachés aux échanges commerciaux. Les instruments comme les accords de coopération scientifique et technologique et les mesures de protection de la propriété intellectuelle sont de bons exemples des outils dont doit se doter le gouvernement pour aider les entreprises à faire partie des réseaux d'approvisionnement mondiaux en pleine expansion. Il faudra aussi compter sur un plus grand nombre d'intervenants en Chine, en Inde et au Brésil pour recueillir des renseignements sur les marchés et collaborer avec les autorités locales au sujet des exigences réglementaires et commerciales, de manière que les entreprises canadiennes puissent consacrer toutes leurs énergies à leur activité commerciale.

Pour y arriver, le Canada doit agir dès maintenant. De nombreux autres pays ont déjà augmenté l'aide qu'ils accordent à leurs petites et moyennes entreprises par le truchement de nouveaux services de promotion des exportations et de développement des marchés.

Dans le contexte de la redéfinition de notre approche au regard de ces marchés, le Canada a la chance de compter sur une population multiculturelle, ce qui représente un avantage concurrentiel lorsque l'on veut tirer profit des possibilités sur les marchés émergents. De nombreux Canadiens ont des liens culturels, familiaux et commerciaux avec la Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes. Leur connaissance de la langue et de la culture de ces pays ainsi que leur compréhension de la manière dont on y fait des affaires peuvent jouer un rôle essentiel dans l'établissement de liens commerciaux durables. Tant les entreprises que le gouvernement doivent utiliser plus efficacement ces talents pour établir des relations en matière de commerce et d'investissement, et pour moderniser l'image du Canada à l'intérieur de ces marchés émergents.

Notre démarche en vue d'élargir les possibilités économiques à l'étranger ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance de la responsabilité sociale des entreprises. Nous devons prendre des mesures afin que les liens économiques que nous établirons favorisent le progrès social, économique et environnemental dans les économies émergentes. Le gouvernement doit notamment collaborer avec le secteur privé afin de promouvoir l'établissement de normes adéquates régissant la conduite des entreprises.

Promouvoir de nouveaux marchés pour nos entreprises et nos technologies environnementales

Le Protocole de Kyoto, aux termes duquel le Canada a pris l'engagement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre afin qu'elles soient, d'ici 2008 à 2012, de 6 % inférieures à leur niveau de 1990, prévoit un mécanisme d'observation consistant à acquérir des droits internationaux d'émission. Ces droits d'émission contribueront aux économies des pays en développement et permettront d'ouvrir de nouveaux marchés pour nos entreprises et nos technologies.

Le gouvernement du Canada utilisera le Fonds pour le climat, annoncé dans le budget de 2005, qui se chiffre à 1 milliard de dollars, pour acquérir des droits internationaux d'émission de carbone afin d'aider le pays à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les investissements canadiens dans les projets internationaux de réduction des émissions serviront d'autres objectifs stratégiques, car ils seront associés à au moins un des éléments suivants :

- l'application de technologies canadiennes;
- l'amélioration de la compétitivité du Canada sur la scène internationale;
- l'expansion des échanges commerciaux du Canada ou d'autres résultats servant l'intérêt national;
- l'accomplissement de progrès dans l'atteinte des objectifs du Canada en matière de développement international.

Le recours à des instruments innovateurs comme les droits internationaux d'émission pour trouver des solutions au problème du changement climatique illustre le fait qu'il est possible d'aborder des enjeux environnementaux et de faire naître du coup des occasions pour les entreprises qui conçoivent et mettent en œuvre des technologies environnementales.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Positionner le Canada au sein des réseaux commerciaux mondiaux

- ✓ Un nouveau réseau pangouvernemental de services et de programmes sera développé pour déceler les possibilités dans les principaux marchés émergents, faire valoir les points forts et atteindre des résultats probants grâce à des stratégies commerciales fructueuses.
- ✓ Pour mieux positionner les petites et moyennes entreprises canadiennes au sein des marchés émergents, le gouvernement accroîtra ses efforts de promotion des exportations.
- ✓ Le gouvernement s'efforcera d'intensifier l'intégration des économies émergentes à l'économie mondiale au moyen d'initiatives bilatérales et de la position de leadership du Canada au sein du G7 et du G20.
- ✓ Le gouvernement collaborera également avec les entreprises canadiennes présentes sur les marchés émergents pour promouvoir les questions liées à la responsabilité sociale des entreprises.
- ✓ Faire en sorte qu'il soit facile pour les sociétés canadiennes d'exploiter les possibilités qu'offrent les marchés mondiaux pour ce qui est de développer et de mettre en place des technologies environnementales, sous l'égide de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou d'autres processus internationaux.

3. Créer des portes d'entrée de calibre mondial

Pour prospérer, les entreprises doivent faire partie de réseaux à l'intérieur desquels l'information circule rapidement et où les décisions relatives aux sources d'approvisionnement, à la production et à la distribution peuvent être prises de façon cohérente. Le Canada doit compter sur des services de transports et de télécommunications se situant à la fine pointe, et il doit tirer le meilleur profit de sa situation géographique vis-à-vis des États-Unis et de sa proximité avec les économies émergentes de l'Asie-Pacifique.

Transports – Les portes d'entrée stratégiques

Les liens entre les pays et leurs partenaires commerciaux se composent de réseaux de transports terrestres, maritimes et aériens qui convergent vers les centres d'activité économique. L'une des principales portes d'entrée du Canada est le poste frontalier de Windsor, par où transitent environ 35 % des marchandises transportées par camion entre le Canada et les États-Unis. Les installations de transports situées sur la côte du Pacifique sont une autre porte d'entrée commerciale importante. Cette porte d'entrée pourrait jouer un rôle particulièrement important dans l'accroissement des échanges entre les pays de l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Nord. L'amélioration de ces portes d'entrée sera bénéfique non seulement pour les économies locales et ceux qui les utilisent, mais aussi pour l'ensemble des Canadiens, grâce à l'efficacité accrue des échanges et à l'augmentation de l'activité économique.

Le secteur privé et les provinces prévoient faire des investissements substantiels pour accroître la capacité et hausser la qualité des infrastructures de ces portes d'entrée. Pour être en mesure d'exploiter efficacement les liens avec les marchés en expansion, il faudra miser sur une approche de vaste portée englobant des enjeux comme la stratégie commerciale, la circulation des gens, la gestion frontalière et les transports. Pour sa part, le gouvernement du Canada peut appuyer le bon fonctionnement des principales portes d'entrée en s'assurant que des politiques adéquates existent et en effectuant des investissements stratégiques dans l'infrastructure des transports. Cela exigera une coordination étroite entre tous les ordres de gouvernement ainsi qu'avec d'autres administrations et le secteur privé, pour choisir les investissements les plus productifs et veiller à ce que les installations soient utilisées de façon efficace.

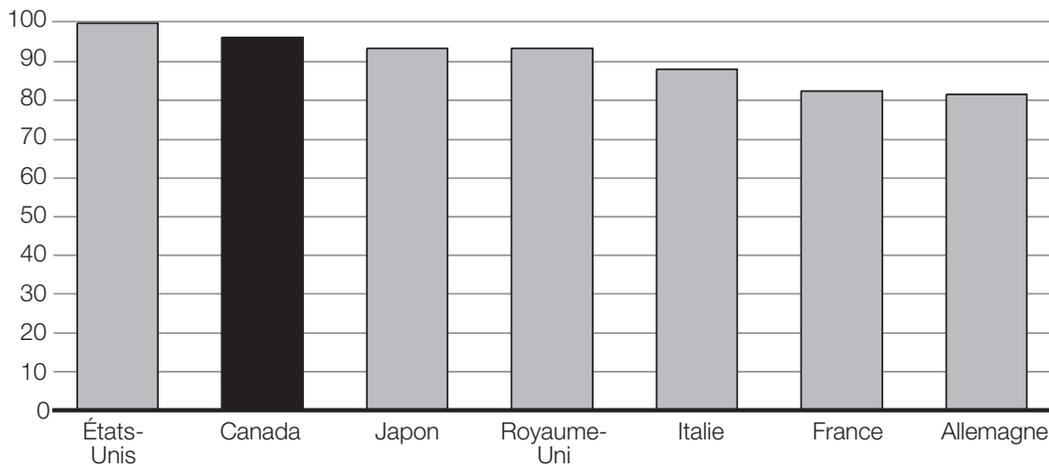
Les transports aériens jouent aussi un rôle clé au niveau des échanges, car ils sont essentiels pour assurer le déplacement sur une longue distance des gens et des marchandises exigeant un transport rapide. C'est pourquoi le Canada cherchera à accroître l'accessibilité de ses marchés du transport aérien international. La réduction des restrictions applicables à l'intérieur de ces marchés se traduirait par des possibilités nouvelles pour les aéroports et les fournisseurs de services aériens, ainsi que par un plus grand choix et par des prix plus bas pour les voyageurs et les expéditeurs de marchandises.

Accès à large bande et connectivité

Il importe que toutes les régions du Canada aient accès à des réseaux de télécommunications rendant possible la transmission rapide de l'information entre les entreprises, les fournisseurs et les consommateurs, ces réseaux constituant une caractéristique de plus en plus courante de l'économie mondiale. Le Canada est l'un des pays les plus branchés du monde, si l'on considère l'accès à large bande et les autres services Internet. La quasi-totalité des ménages canadiens ont accès à des services Internet haute vitesse – ils étaient plus de 85 % à avoir un tel accès en 2003. En outre, le Conference Board classe le Canada au second rang parmi les pays du G7 en ce qui concerne les services de technologies de l'information et des communications; seuls les États-Unis nous devançant à ce chapitre.

Indice d'accessibilité des services de technologies de l'information et des communications, pays du G7, 2003

Indice d'accessibilité des TIC (États-Unis = 100)



Source : Conference Board

Toutefois, bien que les services d'accès soient très répandus dans l'ensemble au Canada, un écart important demeure au niveau de l'accès aux services à large bande entre les régions urbaines, où 95 % des marchés ont de tels services d'accès, et les régions rurales, où cette proportion est inférieure aux deux tiers. Cette statistique est source d'inquiétude, car elle signifie que les personnes vivant dans les régions rurales sont moins à même de tirer pleinement parti des nouvelles relations économiques et des gains de productivité qui découlent de cette économie réseautée.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
Créer des portes d'entrée de calibre mondial

- ✓ De manière à promouvoir les possibilités commerciales avec les États-Unis et les économies émergentes de l'Asie-Pacifique, le gouvernement, en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, appuiera l'expansion des portes d'entrée du Pacifique et du corridor Windsor-Detroit au moyen d'investissements dans les infrastructures stratégiques et d'initiatives stratégiques d'appoint.
- ✓ La libéralisation des transports aériens favorise l'accès aux marchés et la concurrence dans ce secteur. Le gouvernement se penchera sur les possibilités de libéraliser encore plus son accord de transport aérien avec les États-Unis et, subséquemment, avec d'autres pays.
- ✓ Dans le but d'améliorer l'accès du Canada aux réseaux de télécommunications mondiaux, le gouvernement fera des investissements afin que les collectivités rurales, éloignées et autochtones soient mieux branchées aux réseaux à large bande lorsque les services fournis par le secteur privé ne comblent pas les besoins.

Établir un environnement propice à l'investissement

APERÇU

Nous vivons dans une économie mondiale qui permet de plus en plus aux gens et aux entreprises de s'établir là où ils obtiennent les plus grands avantages. Les travailleurs qualifiés s'établissent là où leurs talents sont les mieux récompensés, où ils peuvent se réaliser pleinement et où ils peuvent bénéficier de la meilleure qualité de vie.

De même, les progrès technologiques abaissent les coûts du transport et des communications à l'échelle mondiale, ce qui permet aux sociétés d'investir là où elles peuvent être les plus productives et trouver la meilleure combinaison possible de compétences, de possibilités d'investissement et de climat commercial.

Dans ce contexte, les gouvernements jouent un rôle déterminant en établissant un cadre de politiques publiques propice à l'investissement productif dans les facteurs qui appuient la prospérité à long terme : l'éducation et la formation, le capital physique et l'innovation.

LE LIEN AVEC LA PROSPÉRITÉ

La mise en place d'un cadre de politiques publiques approprié exige d'abord un environnement macroéconomique sain. Une politique monétaire rigoureuse, jumelée à une planification financière prudente, jette les bases d'un climat propice à l'investissement en gardant les taux d'intérêt bas et l'incertitude au minimum. Une politique macroéconomique saine doit être jumelée à des politiques structurelles efficaces en matière de fiscalité, de réglementation, de marchés financiers, de concurrence, d'ouverture et d'efficacité du gouvernement.

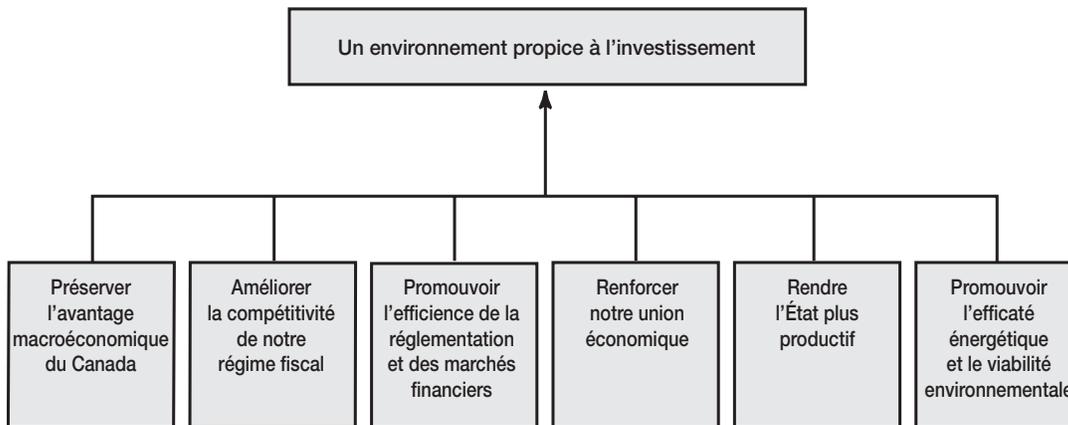
Le régime fiscal devrait permettre de générer les revenus nécessaires au financement des programmes sociaux que les Canadiennes et les Canadiens ont à cœur ainsi qu'à l'investissement dans l'éducation et la recherche fondamentale. Il doit aussi être efficient et compétitif pour accroître l'incitation à épargner, à investir et à travailler. Cela signifie, d'une part, que les taux d'imposition doivent être aussi bas que possible et, d'autre part, que la composition du fardeau fiscal doit être efficiente sur le plan économique.

Une économie vigoureuse exige une réglementation appropriée. La mise en place d'un cadre de réglementation adéquat aide à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, de même que l'environnement dans lequel nous vivons, au moindre coût économique possible.

Des marchés financiers de premier plan, doublés de marchés de produits à la fois ouverts et efficaces, jouent un rôle essentiel dans l'établissement des conditions qui inciteront les particuliers et les entreprises à investir et à promouvoir la prospérité au Canada. La concurrence engendrée par des marchés ouverts incite les entreprises à être aussi productives que possible.

Enfin, la fonction publique joue un rôle essentiel en veillant à ce que tous ses programmes produisent des résultats pour les Canadiens, à un coût raisonnable. Il est essentiel qu'elle assume avec rigueur ses fonctions de gestion et de surveillance pour que le gouvernement soit efficient et efficace et, en bout de ligne, pour que le Canada soit plus prospère.

Établir un environnement propice à l'investissement



PERFORMANCE RÉCENTE ET GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1. Préserver l'avantage macroéconomique du Canada

La prospérité d'un pays repose essentiellement sur des conditions macroéconomiques saines. La combinaison d'une politique monétaire efficace et d'une planification financière prudente incite les ménages et les entreprises à épargner et à investir, et favorise ainsi la croissance. Une dette moins élevée réduit l'exposition des finances publiques aux fluctuations des taux d'intérêt; elle permet au gouvernement d'affecter moins d'argent au service de la dette et de dégager ainsi des ressources pour financer les programmes sociaux et pour investir dans les facteurs sous-jacents à la croissance économique et à la réduction des impôts. Enfin, elle procure aux Canadiens des moyens accrus pour faire face au défi que présente une population vieillissante. Par ailleurs, une politique budgétaire et monétaire saine donne à la banque centrale la marge de manœuvre voulue pour atténuer l'impact des perturbations économiques.

Politique budgétaire

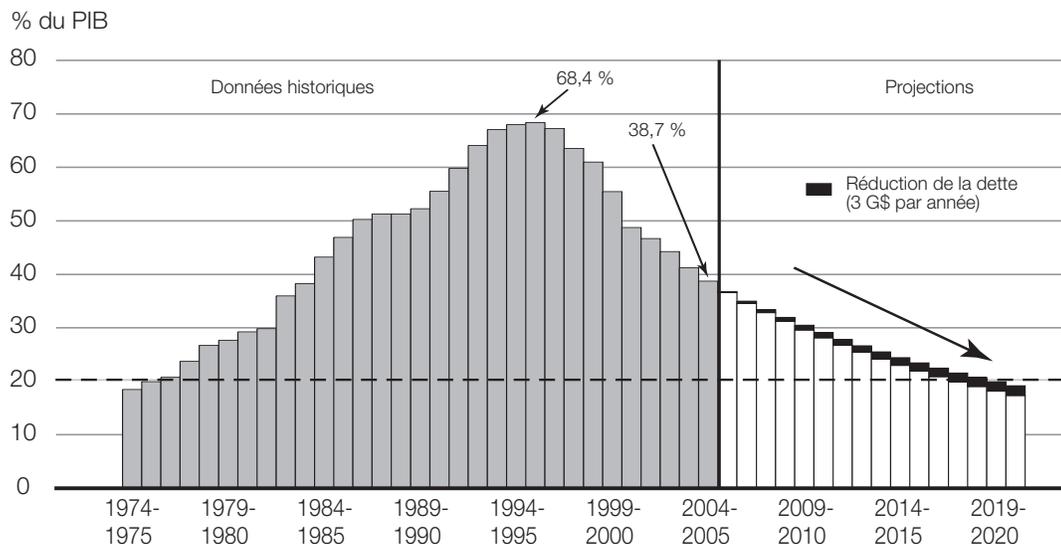
L'élimination du déficit fédéral, en 1997, a joué un rôle déterminant dans le rétablissement de la stabilité économique du Canada. Le gouvernement a maintenant enregistré huit excédents consécutifs et s'est engagé à continuer de présenter des budgets équilibrés ou excédentaires. En proportion de l'économie, la dette fédérale a chuté, passant d'un sommet de 68 % en 1995-1996 à 39 % en 2004-2005, et le gouvernement est en voie de réaliser l'objectif qu'il s'est fixé dans son budget de 2004, soit de réduire le ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB) à 25 % d'ici 2014-2015. L'effort déployé par le gouvernement du Canada pour assainir sa situation financière s'est doublé d'efforts semblables de la part des provinces et des territoires. En conséquence, en 2004, le Canada a été le seul pays du

Groupe des Sept (G7) qui a enregistré un excédent budgétaire pour l'ensemble des administrations publiques. La même année, il avait aussi le ratio de la dette au PIB le plus bas du G7, alors que ce ratio était le deuxième plus élevé du G7 au milieu des années 1990. Cette performance budgétaire améliorée a jeté les bases d'une affectation plus productive de l'épargne, en maintenant des taux d'intérêt peu élevés et en stimulant l'investissement privé.

Avec le vieillissement de sa population, le Canada sera confronté à des augmentations des dépenses liées à l'âge, notamment au chapitre des prestations aux aînés et des soins de santé. Pour répondre à ces besoins futurs, il est primordial que le gouvernement du Canada continue d'axer son attention sur la rigueur financière et la réduction de la dette au cours des prochaines années, avant que les principaux effets du vieillissement de la population ne se fassent sentir.

La prospérité du Canada repose essentiellement sur une saine politique budgétaire

Projections du ratio de la dette fédérale (déficit accumulé) au PIB
(selon les comptes publics)



Source : Ministère des Finances Canada

Pour faire en sorte que le fardeau de la dette continue de diminuer, le gouvernement se donne pour nouvel objectif de ramener le ratio de la dette au PIB à 20 % d'ici 2020. Cela signifie que moins de 10 cents de chaque dollar de revenus serviront alors à financer la dette, contre près de 17 cents en 2004-2005 et 39 cents en 1990-1991.

Politique monétaire

Le ciblage de l'inflation est la pierre angulaire de la politique monétaire du Canada. Depuis 1991, le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de cibler l'inflation, d'abord pour la réduire progressivement puis, une fois cet objectif atteint, pour la maintenir à un faible niveau. Cette stratégie a très bien réussi. Les attentes au chapitre de l'inflation demeurent faibles, et ce, malgré les chocs externes d'envergure qui ont secoué l'économie. Les consommateurs et les entreprises disposent ainsi de la confiance nécessaire pour dresser des plans à long terme. En maintenant l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible, le Canada, au moyen de sa politique monétaire, a encouragé les entreprises à effectuer des investissements pouvant donner lieu à des gains de productivité, renforçant ainsi la croissance de l'économie et la capacité de celle-ci de créer des emplois.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Préserver l'avantage macroéconomique du Canada

- ✓ Le maintien de conditions macroéconomiques saines est essentiel à la hausse soutenue de notre niveau de vie. C'est pourquoi le gouvernement réitère son engagement de présenter des budgets équilibrés ou excédentaires et d'atteindre son objectif à l'égard de la dette.
- ✓ Le maintien du ratio de la dette fédérale au PIB sur une trajectoire descendante dégagera une marge de manœuvre financière future et aidera à combler les besoins associés au vieillissement de la population. Par conséquent, le gouvernement du Canada se donne pour nouvel objectif de ramener le ratio de la dette fédérale au PIB à 20 % d'ici 2020.
- ✓ Les Canadiens ont constaté les avantages d'une planification financière prudente et d'une démarche équilibrée qui prévoit la répartition des excédents budgétaires annuels entre la réduction de la dette, l'allègement du fardeau fiscal et l'investissement dans les grandes priorités économiques et sociales. Afin de préserver cette approche équilibrée, le gouvernement a récemment déposé un projet de loi en vertu duquel le montant de tout excédent budgétaire imprévu au-delà de la réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars sera réparti à parts égales entre de nouveaux investissements, la réduction des impôts et la diminution de la dette. Le montant annuel affecté à la réserve pour éventualités vise à assurer une protection contre les circonstances imprévues. Si elle n'est pas utilisée, la réserve pour éventualités sert à réduire la dette fédérale.
- ✓ Afin de préserver le cadre institutionnel qui a permis de maintenir l'inflation à un niveau faible, stable et prévisible, le gouvernement entend prolonger de cinq années supplémentaires en 2006 l'entente qu'il a conclue avec la Banque du Canada sur la cible d'inflation.

2. Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal

Les taxes et impôts financent le solide filet de sécurité sociale du Canada, le réseau routier et les autres composantes de l'infrastructure publique, le système universel de soins de santé, la protection de l'environnement, la sécurité publique, les Forces canadiennes et d'innombrables autres impératifs d'ordre socioéconomique, qui sont autant d'éléments contribuant à notre qualité de vie élevée. Les taxes et impôts ont également des conséquences importantes pour la croissance économique, la création d'emplois et le niveau de vie, en raison de leur incidence sur l'incitation à travailler, à épargner et à investir.

Une main-d'œuvre hautement qualifiée et productive est essentielle au succès dans une économie mondiale axée sur le savoir. Les impôts réduisent les avantages que procure l'investissement dans de nouvelles compétences et peuvent dissuader les travailleurs qualifiés de choisir de travailler et de vivre au Canada. L'impôt sur le revenu des particuliers peut également décourager les Canadiens à faible revenu de travailler autant qu'ils pourraient le vouloir, surtout lorsque le fait de travailler davantage peut entraîner la réduction, voire la perte, de prestations fondées sur le revenu comme les prestations d'aide sociale et la Prestation fiscale canadienne pour enfants.

L'épargne contribue de façon importante à la croissance et à la prospérité parce qu'elle crée un fonds de capitaux d'investissement pour les entreprises nouvelles ou en expansion. L'épargne aide aussi les Canadiens à réaliser d'autres objectifs financiers comme une retraite confortable, l'accession à la propriété ou la poursuite d'études supérieures. Cependant, l'impôt sur le revenu des particuliers peut miner le rendement de l'épargne investie hors des régimes de pension agréés (RPA) et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), favorisant ainsi la consommation immédiate au lieu de l'épargne en prévision de l'avenir.

La mise sur pied et l'expansion des entreprises sont essentielles à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les Canadiens. Dans le contexte de l'économie mondiale d'aujourd'hui, où les capitaux circulent aisément d'un pays à l'autre, il est primordial de se doter d'un avantage fiscal pour attirer les investissements et les conserver. Le Canada doit avoir un régime d'imposition des sociétés compétitif pour favoriser les investissements qui aident les travailleurs à devenir plus productifs et plus efficaces, conditions préalables à des salaires plus élevés et à un meilleur niveau de vie. Un régime fiscal que les entreprises peuvent facilement comprendre et auquel elles peuvent se conformer sans peine, et qui est harmonisé à l'échelle des différentes administrations, permet aux entreprises de se consacrer à leur expansion et d'investir dans l'avenir.

Le fardeau fiscal et sa composition

Les coûts économiques du fardeau fiscal dépendent des taux d'imposition généraux ainsi que de la provenance des revenus fiscaux, c'est-à-dire la composition du fardeau fiscal, parce que certains types d'impôts et de taxes freinent davantage la croissance que d'autres. Certaines charges fiscales des sociétés (p. ex., les taxes de vente sur les immobilisations et l'impôt sur le capital), de même que l'impôt frappant l'épargne des particuliers, nuisent plus que d'autres au niveau de vie des Canadiens. En effet, les impôts et les taxes qui ont pour effet de réduire l'épargne et l'investissement sont particulièrement préjudiciables à notre prospérité à long terme.

Le Canada mise davantage sur l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés que d'autres pays

Comparaison des fardeaux fiscaux de divers pays pour différentes sources de revenus en pourcentage du PIB, 2003

	Impôt sur le revenu des particuliers	Impôt sur le revenu des sociétés	Sécurité sociale et charges sociales	Taxes à la consommation	Autres impôts et taxes ¹	Total
Moyenne du G7	8,9	2,6	10,5	9,0	3,7	34,6
Moyenne de l'OCDE	9,4	3,4	9,9	11,5	2,1	36,3
Canada	11,7	3,5	5,9	8,8	3,9	33,8
Royaume-Uni	10,2	2,8	6,6	11,6	4,4	35,6
États-Unis	9,0	2,1	6,7	4,6	3,2	25,6
Japon	4,4	3,3	9,7	5,1	2,8	25,3
France	7,6	2,5	17,5	11,1	4,7	43,4
Allemagne	8,5	1,3	14,4	10,4	0,9	35,5
Italie	10,8	2,9	12,7	11,1	5,6	43,1

¹ Comprend surtout les impôts fonciers, les retenues d'impôt et les impôts provinciaux sur le capital.

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques – 1965-2003* (édition de 2004)

Dans l'ensemble, à l'échelle du G7 et de l'OCDE, le Canada se situe dans la moyenne pour les revenus fiscaux générés en proportion du PIB. De tous les pays du G7, il est celui qui tire la plus grande part de ses revenus, en proportion du PIB, de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés (voir le tableau ci-après).

Impôt sur le revenu des particuliers

Depuis qu'il a éliminé le déficit en 1997, le gouvernement a sensiblement réduit l'impôt sur le revenu des particuliers, surtout pour les Canadiens à revenu faible et modeste. En comparant le régime fiscal d'aujourd'hui à celui de 1997, il ressort que les Canadiens sont assujettis à des taux d'imposition marginaux plus faibles, qu'ils gagnent un revenu plus élevé en franchise d'impôt, qu'ils reçoivent des prestations familiales plus élevées et qu'ils n'ont pas à craindre que l'inflation n'ajoute à leur fardeau fiscal.

Le Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars instauré en 2000 a donné lieu à une diminution moyenne de 21 % de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers et de 27 % dans le cas des familles ayant des enfants. Jusqu'ici, près de 1 million de Canadiens à faible revenu n'ont plus à payer d'impôt fédéral, et le régime fiscal pour les étudiants, les personnes handicapées, les organismes de bienfaisance enregistrés et d'autres contribuables a été amélioré (voir l'encadré).

Réduction du fardeau fiscal des Canadiens

En 2000, le gouvernement a instauré un plan visant à réduire le fardeau fiscal fédéral de 100 milliards de dollars sur cinq ans; il s'agit de la plus vaste initiative de réduction du fardeau fiscal de toute l'histoire du Canada. Grâce à ce plan, les particuliers ont bénéficié d'allègements d'impôt totalisant 81 milliards, dont plus de 60 % ont profité aux Canadiens à revenu faible et moyen.

Le budget de 2003 s'est appuyé sur ce plan quinquennal en améliorant l'aide aux familles canadiennes, faisant ainsi passer le montant estimatif du soutien annuel offert en vertu de la Prestation fiscale canadienne pour enfants à plus de 10 milliards de dollars en 2007, soit une augmentation de plus de 100 % depuis 1996.

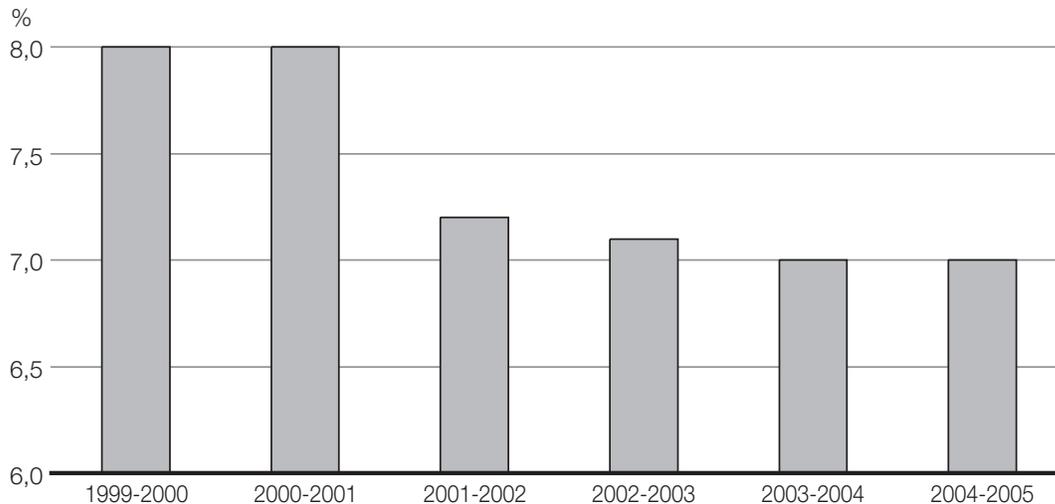
Le budget de 2005 a relevé le montant personnel de base, c'est-à-dire le montant que tous les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt fédéral, pour le faire passer à au moins 10 000 \$ d'ici 2009. Cela se traduira par un allègement d'impôt d'environ 7,1 milliards de dollars pour l'ensemble des contribuables sur une période de cinq ans. Les contribuables à revenu faible et modeste sont ceux qui profiteront le plus de cet allègement, et 860 000 contribuables à faible revenu n'auront plus à payer d'impôt fédéral.

Dans l'ensemble, les Canadiens à revenu faible et modeste ont été les principaux bénéficiaires des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers depuis 2000. Par exemple, une famille de quatre personnes à deux revenus gagnant 60 000 \$ a payé environ 37 % de moins d'impôt fédéral net sur le revenu en 2005 qu'elle ne l'aurait fait en l'absence du Plan de 2000. Une famille semblable gagnant 100 000 \$ a payé 18 % de moins d'impôt.

Les mesures antérieures de réduction des impôts ont aidé à alléger le fardeau fiscal des particuliers en proportion du PIB en le faisant passer de 8 % en 1999-2000 à 7 % en 2004-2005 (voir le graphique ci-après).

Le fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué

Revenus tirés de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers en pourcentage du PIB



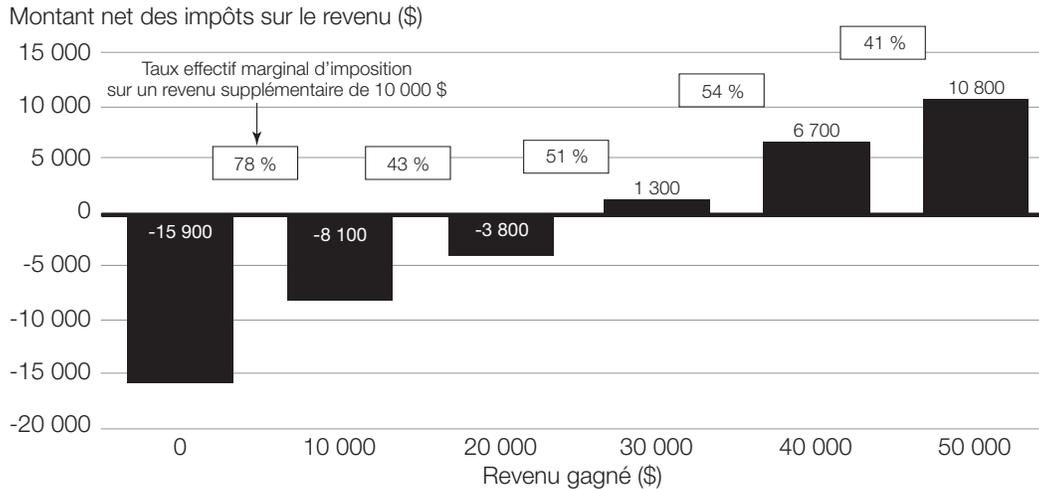
Sources : Ministère des Finances Canada, *Tableaux de référence financiers*; budget de 2005

Le gouvernement réalisera d'autres progrès lorsque les ressources le permettront. L'interaction entre le régime fiscal et le régime de prestations constituera un point d'un grand intérêt. La réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers aiderait un plus grand nombre de Canadiens à revenu faible et modeste à réaliser leur objectif de participer davantage au marché du travail. À l'heure actuelle, les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers et le fait que les programmes de soutien gouvernementaux aux particuliers et aux familles sont fondés sur le revenu réduisent l'attrait du travail, car ils entraînent des taux marginaux d'imposition élevés. Cela vaut autant pour les familles dont les revenus sont les plus faibles, qui sont prises au « piège de l'aide sociale », que pour beaucoup de familles dont le ou les parents travaillent et gagnent un revenu modeste (voir le graphique ci-après). La réduction de ces obstacles exigera des mesures coordonnées de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

L'entrée sur le marché du travail pose souvent des défis susceptibles de pénaliser particulièrement, sur le plan financier, les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces derniers peuvent perdre des milliers de dollars en prestations d'aide sociale et avantages connexes comme l'accès subventionné aux médicaments sur ordonnance et au logement. Ils peuvent aussi être tenus d'engager des dépenses liées à leur travail et de payer des impôts sur le revenu, des cotisations d'assurance-emploi ainsi que des cotisations au Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec; s'ils ont des enfants, il leur faut en plus obtenir des services de garde à prix abordable.

**Pour les personnes à faible revenu, la réduction des prestations
et l'augmentation des impôts pour chaque dollar supplémentaire
gagné peut être un facteur de désincitation au travail**

**Montant net des impôts fédéral et provincial payés par une famille à revenu faible ou moyen
(famille monoparentale avec un enfant)**



Nota

1. Le « montant net des impôts sur le revenu » correspond à l'excédent des impôts sur les prestations (y compris l'aide sociale). Les taux effectifs marginaux d'imposition tiennent compte de la réduction des prestations et de l'augmentation des impôts pour chaque dollar supplémentaire gagné. Par exemple, une personne dont les gains passeraient de 0 \$ à 10 000 \$ perdrait 78 % de chaque dollar supplémentaire gagné.
2. Les données s'appuient sur la moyenne pondérée de huit provinces : l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Québec, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Le niveau des prestations d'aide sociale et les taux de réduction varient considérablement d'une province à l'autre. On n'a tenu compte d'aucune exemption du revenu gagné.

Source : Ministère des Finances Canada

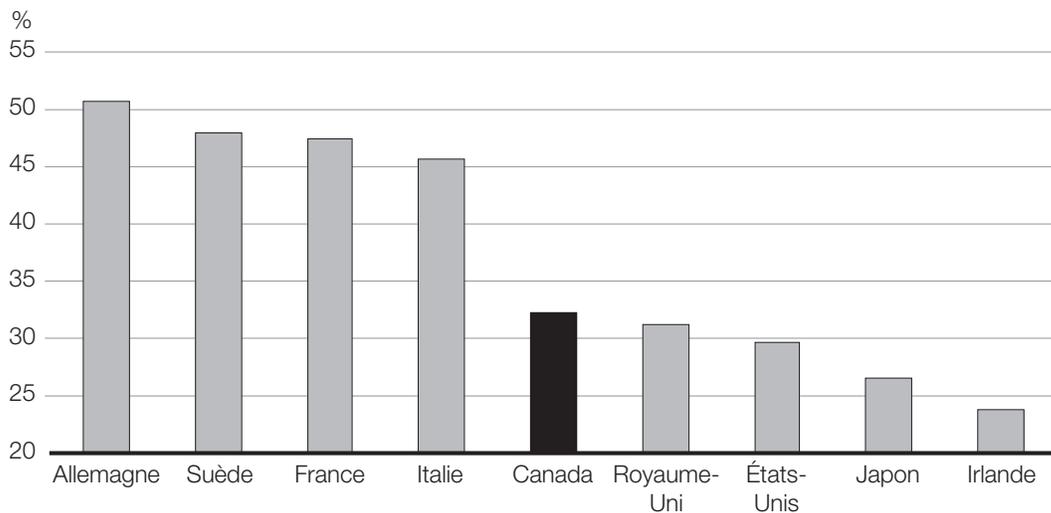
Ces facteurs peuvent représenter d'importants obstacles à l'obtention d'un emploi rémunéré. Un chef de famille monoparentale type à faible revenu qui entre sur le marché du travail pourrait perdre, sur chaque dollar gagné, presque 80 cents sous forme d'impôts et de réduction de ses prestations de soutien du revenu et, peut-être plus encore, si l'on tient compte des dépenses liées à un emploi ainsi que de la perte d'avantages en nature comme le logement social et les médicaments sur ordonnance subventionnés.

Ces dernières années, des progrès ont été réalisés pour désamorcer le piège de l'aide sociale. Dans le cas des familles ayant des enfants, l'initiative fédérale-provinciale-territoriale de la Prestation nationale pour enfants a contribué de façon significative à réduire les facteurs de désincitation d'ordre financier associés au fait de renoncer à l'aide sociale en remplaçant graduellement les prestations pour enfants qui étaient liées à l'aide sociale par des prestations versées à toutes les familles à faible revenu. Cela comprend les subventions pour les services de garde d'enfants, les programmes de soutien du revenu et la couverture des médicaments sur ordonnance. Bon nombre de provinces et de territoires ont également modifié leurs régimes d'aide sociale et d'autres programmes pour accroître l'incitation à travailler. En dépit des progrès réalisés, il faut faire davantage.

La diminution de l'impôt des particuliers profiterait également aux Canadiens à revenu moyen ou élevé, et elle les encouragerait encore plus à travailler, à épargner et à investir. Même si le fardeau de l'impôt sur le revenu des particuliers à revenu moyen du Canada se compare avantageusement à celui de plusieurs pays d'Europe, il est plus lourd que celui d'autres économies dynamiques comme le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Irlande.

Alléger le fardeau des contribuables à revenu moyen

Taux moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers au salaire moyen de l'ouvrier¹, célibataires
(certains pays de l'OCDE, 2004)



¹ Au Canada, le salaire moyen de l'ouvrier est d'environ 40 000 \$ par année.

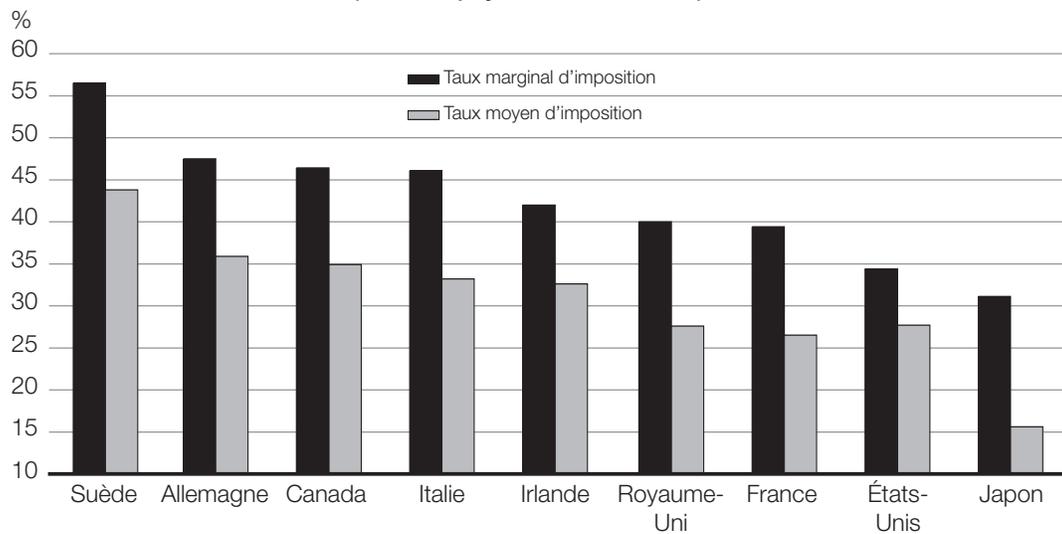
Source : Calculs du ministère des Finances Canada, fondés sur le modèle de l'OCDE (*Les impôts sur les salaires*)

Un régime plus concurrentiel d'impôt sur le revenu des particuliers inciterait un plus grand nombre de Canadiens à investir dans leurs compétences et à demeurer au Canada, où leurs talents aideront à bâtir une économie plus forte et plus prospère. Il rendrait également le Canada encore plus attrayant pour les travailleurs hautement qualifiés de partout à travers le monde, favorisant un renouvellement de la main-d'œuvre alors que les travailleurs d'aujourd'hui seront bientôt de plus en plus nombreux à prendre leur retraite.

Le fardeau fiscal rend le Canada moins attrayant pour les travailleurs hautement qualifiés

Dans un monde où les personnes ont plus de latitude pour décider où ils veulent vivre et travailler, le fardeau fiscal peut être une considération de taille pour les Canadiens ou les immigrants potentiels hautement qualifiés puisque les taux marginaux et moyens de l'impôt sur les revenus supérieurs sont élevés au Canada.

Taux de l'impôt sur le revenu des particuliers à 150 000 \$
(Certains pays de l'OCDE, 2004)



Source : Calculs du ministère des Finances Canada, fondés sur le modèle de l'OCDE (*Les impôts sur les salaires*)

En mettant ces différences en contexte, une ingénieure en logiciel qualifiée qui émigre de l'Inde peut être en mesure de choisir sa destination. De nombreux facteurs peuvent influencer sa décision, comme la combinaison d'un niveau de vie élevé, d'un solide filet de sécurité sociale, d'un régime universel de soins de santé, d'une grande sécurité personnelle et du respect de la diversité culturelle qui caractérise le Canada. Elle peut également être influencée, peut-être de façon appréciable, par le fait qu'elle paierait chaque année presque 11 000 \$ de plus en impôts sur le revenu au Canada qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, par exemple. En outre, elle paiera davantage d'impôts au Canada sur chaque dollar supplémentaire qu'elle gagnera que dans plusieurs autres pays industrialisés.

Imposition de l'épargne

Le gouvernement a aussi amélioré le régime fiscal pour encourager l'épargne, l'entrepreneuriat et l'innovation. Au nombre des mesures récentes, citons le relèvement des plafonds de cotisation et de prestations des REER et des RPA, la réduction du taux d'inclusion des gains en capital, pour le faire passer des trois quarts à la moitié, et l'instauration d'un transfert libre d'impôt entre des investissements de petite entreprise.

Par l'intermédiaire du régime de l'impôt sur le revenu des particuliers, le Canada continue d'appliquer un taux relativement élevé d'impôt à l'épargne. Par rapport aux États-Unis, les contribuables canadiens paient des taux d'impôt plus élevés sur tous les types de revenus de placement. En outre, les limites applicables aux RPA et aux REER sont moins élevées au Canada, ce qui signifie que les possibilités d'investir dans l'épargne-retraite donnant droit au report de l'impôt sont moindres.

De plus, au Canada, certains types de revenus de placement bénéficient d'un traitement fiscal plus avantageux que d'autres si l'on tient compte à la fois de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ainsi, les dividendes versés aux particuliers par les grandes sociétés font l'objet d'un élément de double imposition (au niveau de l'impôt des particuliers et des sociétés). Afin de corriger ce problème, certains pays ont pris des mesures pour abaisser les taux effectifs d'imposition des dividendes. Par exemple, les États-Unis ont récemment ramené à 15 % le taux maximum de l'impôt fédéral des particuliers sur les dividendes.

Régime d'imposition des sociétés

La mise en place d'un régime d'imposition des sociétés capable de soutenir la concurrence internationale a été, et demeure, un élément clé du plan adopté par le gouvernement pour bâtir une économie plus forte et améliorer le niveau de vie. Les entreprises effectuent bon nombre des investissements essentiels à notre prospérité à long terme; il est donc crucial de ne pas décourager l'investissement.

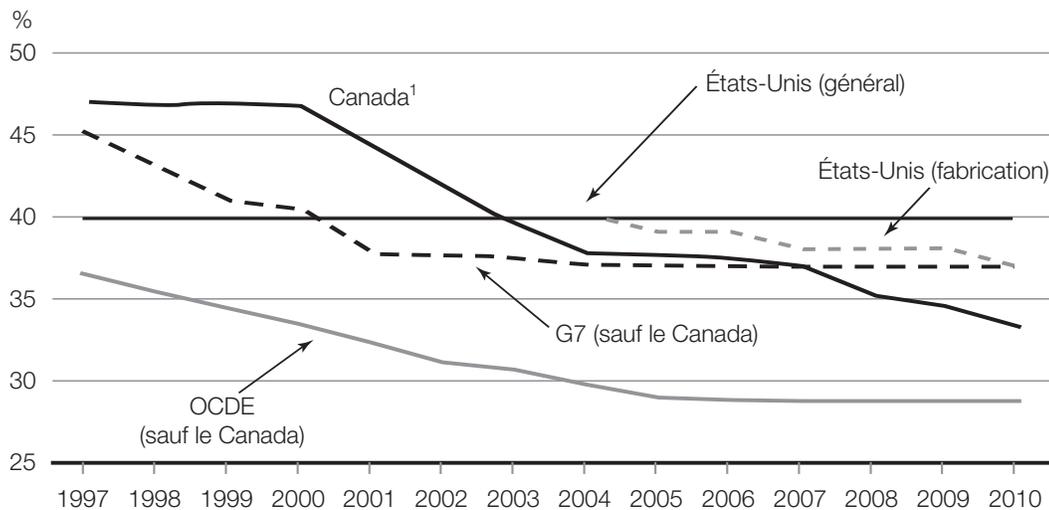
Pour accroître la compétitivité du régime d'imposition des sociétés, le gouvernement a réduit les taux d'impôt sur le revenu des sociétés tout en améliorant la structure du régime fiscal. Les réductions de l'impôt des sociétés depuis 2000 ont engendré un avantage au chapitre du taux de l'impôt des sociétés pour le Canada par rapport aux États-Unis. Des améliorations ont aussi été apportées à la structure du régime fiscal : l'élimination progressive de l'impôt sur le capital, la mise en place d'un taux d'imposition uniforme pour tous les secteurs, et une plus grande correspondance entre les taux de la déduction pour amortissement et la vie utile des actifs. Ces améliorations de l'efficacité du régime fiscal ont ouvert la voie à une plus grande prospérité et n'ont pas réduit les revenus tirés de l'impôt des sociétés, qui ont continué à augmenter au taux annuel moyen de 7,3 % de 2001-2002 à 2004-2005.

Il importe particulièrement d'assurer la compétitivité du régime fiscal des sociétés du Canada par rapport à celui des États-Unis en raison du degré élevé d'intégration de nos économies respectives. En 2004, les États-Unis ont adopté des mesures législatives pour abaisser de façon marquée le taux de l'impôt des sociétés appliqué au revenu de fabrication. Les réductions de l'impôt des sociétés proposées dans le budget de 2005 préserveraient l'avantage du Canada par rapport aux États-Unis au chapitre du taux d'imposition des sociétés.

Toutefois, le Canada doit être vigilant. D'autres pays reconnaissent qu'il importe d'appliquer un régime d'imposition des sociétés capable de soutenir la concurrence internationale pour améliorer le niveau de vie. Les pays industrialisés ont clairement indiqué leur volonté d'abaisser les taux d'impôt sur le revenu des sociétés prévus par leurs lois. Depuis 1997, 25 des 30 pays membres de l'OCDE ont réduit leurs taux d'impôt des sociétés, parfois de façon fort substantielle. Parmi ces pays se retrouvent tous les pays du G7 et d'autres pays qui disposent d'importants filets de sécurité sociale comme le Danemark et la Finlande (voir le graphique ci-après).

D'autres pays abaissent leurs taux d'imposition des sociétés

Évolution des taux de l'impôt sur le revenu des sociétés prévus par les lois, 1997-2010



¹ Les données des années suivant 2005 tiennent compte des réductions d'impôt proposées dans le budget de 2005 au Canada et des réductions de taux prévues par les lois dans d'autres pays.

Source : Calculs du ministère des Finances Canada

Même s'il est encore trop tôt pour observer le plein impact des récentes réductions de l'impôt des sociétés, une première évaluation des changements relatifs au chapitre de l'intensité du capital montre que les réductions d'impôt ont effectivement encouragé l'investissement en capital. Dans le secteur des services, qui a bénéficié de la réduction du taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'intensité du capital (mesurée par le ratio capital-main-d'œuvre) s'est accrue par rapport à celle du secteur manufacturier, qui bénéficiait déjà d'un taux d'imposition de 21 % et n'a donc pas profité de la réduction du taux général d'impôt sur le revenu des sociétés annoncée en 2000. Aux États-Unis, l'intensité du capital a moins augmenté dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier, ce qui laisse croire que des facteurs propres à l'économie canadienne sont intervenus. Cette conclusion est conforme aux résultats d'études portant sur des réductions d'impôt instaurées antérieurement dans d'autres pays, qui montrent que les impôts influent sur les décisions d'investissement et que l'impôt des sociétés a une incidence particulière sur les décisions que prennent les multinationales relativement à l'endroit où elles investiront.

Des taux d'imposition plus faibles prévus par les lois encouragent l'investissement et constituent un signal important pour les investisseurs, mais d'autres aspects du régime de l'impôt sur le revenu des sociétés, comme la déduction pour amortissement, se répercutent aussi sur la capacité du Canada d'attirer de nouveaux investissements.

Qu'est-ce que le taux effectif marginal d'imposition appliqué aux investissements des entreprises?

L'impôt auquel est assujettie une entreprise influe sur le taux de rendement des investissements et, partant, sur le montant des investissements. Bien que le taux d'impôt sur le revenu des sociétés prévu par la loi constitue un élément clé de la façon dont le régime fiscal influe sur l'investissement, il ne donne pas une vue d'ensemble de la situation. Le taux effectif d'imposition des investissements peut varier selon les crédits et déductions offerts par le régime de l'impôt sur le revenu des sociétés, ainsi qu'en vertu d'autres taxes et impôts versés par les sociétés, notamment l'impôt sur le capital.

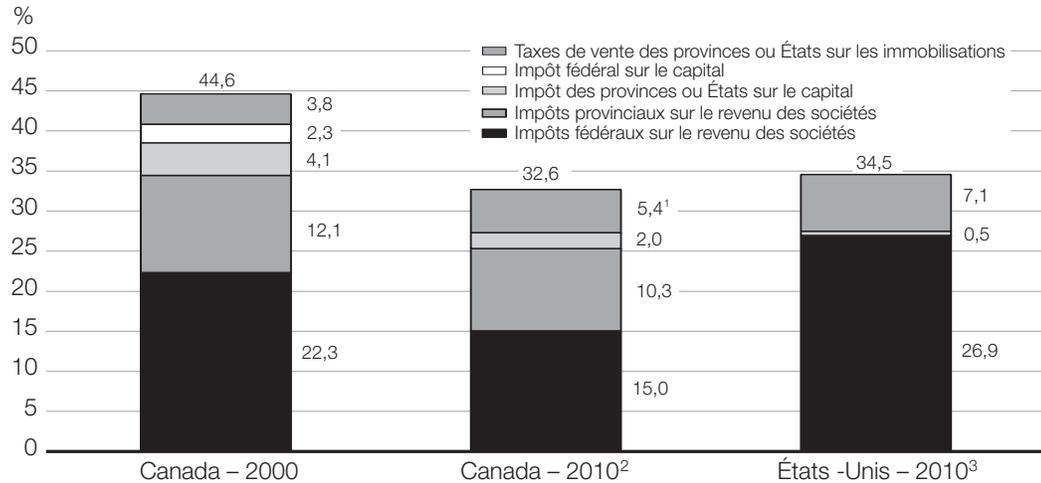
Ces facteurs ont donné lieu à la mise au point des taux effectifs marginaux d'imposition (TEMI), pour fournir un indice général de l'incidence du régime fiscal sur les décisions d'investissement. Les TEMI peuvent également donner une idée de la manière dont le régime fiscal influe sur la répartition de l'investissement, d'après le type d'actifs et l'industrie. Enfin, une comparaison des TEMI dans divers pays ou régions fournit un indicateur de l'effet des impôts sur la répartition de l'investissement au Canada et de la compétitivité internationale du régime fiscal canadien.

Il importe que le Canada dispose à la fois d'un avantage au chapitre du taux d'imposition prévu par la loi et d'un avantage fiscal global. Les réductions de l'impôt des sociétés prévues par la loi, ainsi que celles proposées dans le budget de 2005, auraient pour effet de réduire le TEMI du Canada; en passant de 44,6 % en 2000 à 32,6 % en 2010, il nous procurerait un avantage d'environ 2 points de pourcentage par rapport aux États-Unis (voir le graphique ci-après).

Les réductions de l'impôt fédéral comptent pour 80 % de l'amélioration de la compétitivité fiscale globale du Canada, et les provinces peuvent amplement contribuer à améliorer davantage la situation.

Compétitivité globale de l'impôt des sociétés par rapport aux États-Unis

Fardeau fiscal global pour les nouveaux investissements d'entreprise
(Taux moyen fédéral et des provinces ou États)



¹ Puisque aucun changement substantiel des taxes de vente provinciales au détail sur les immobilisations n'est prévu entre 2000 et 2010, ces taxes représentent une plus grande part du fardeau fiscal total avec le temps.

² Y compris les réductions d'impôt proposées dans le budget de 2005.

³ Aux États-Unis, les impôts fédéraux sur le revenu des sociétés comprennent les impôts des États sur ce revenu.

Source : Calculs du ministère des Finances Canada

Impôts provinciaux et coopération intergouvernementale

Les provinces perçoivent presque autant de revenus fiscaux que le gouvernement du Canada; elles ont donc un impact marqué sur l'économie. Comme il est mentionné précédemment, certaines charges fiscales provinciales – l'impôt sur le capital et les taxes de vente sur les immobilisations – ciblent l'investissement et sont parmi les plus nuisibles à la croissance économique.

Malgré certains progrès, il serait prioritaire de réduire davantage les impôts provinciaux sur le capital et les taxes provinciales de vente sur les immobilisations pour stimuler l'investissement des entreprises et la croissance économique. L'élimination de ces charges fiscales provinciales ferait passer notre avantage au chapitre des TMI par rapport aux États-Unis à presque 10 points de pourcentage d'ici 2010.

Outre des coûts économiques généraux, le régime fiscal impose également des coûts administratifs et de conformité aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il importe donc de chercher constamment des façons de simplifier le régime fiscal, et c'est pourquoi les gouvernements fédéral et provinciaux ont conclu des accords de perception fiscale en vertu desquels les impôts fédéraux et provinciaux sont prélevés sur une assiette commune et relèvent d'une seule administration. Ces accords fonctionnent bien. Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario ont annoncé leur intention de conclure un accord de perception fiscale à l'égard de l'impôt des sociétés de l'Ontario. Il faut collaborer davantage avec les gouvernements provinciaux pour mieux harmoniser les charges fiscales fédérales et provinciales (comme c'est le cas avec la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador relativement aux taxes à la consommation de type à valeur ajoutée, par exemple), de même que les ententes administratives, et pour rationaliser et simplifier les mesures et les régimes fiscaux.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Améliorer la compétitivité de notre régime fiscal

Le gouvernement s'engage à instaurer un régime fiscal équitable, efficient et compétitif pour les particuliers et les sociétés.

- ✓ Le gouvernement réduira l'impôt sur le revenu des particuliers à tous les niveaux de revenu pour inciter davantage les Canadiens à entrer sur le marché du travail, à y demeurer et à épargner. Le gouvernement se concentrera particulièrement sur la réduction des taux marginaux d'imposition pour améliorer les incitatifs.
- ✓ Le gouvernement consultera également les provinces et les territoires pour concevoir et lancer une nouvelle prestation fiscale pour le revenu gagné afin qu'il soit payant pour les Canadiens à faible revenu de travailler.
- ✓ Le gouvernement s'assurera que le Canada a un régime d'impôt des sociétés concurrentiel à l'échelle internationale. Il établira donc un net avantage global, c'est-à-dire au niveau du taux effectif marginal d'imposition, par rapport aux États-Unis, notre plus important partenaire commercial.
- ✓ Le gouvernement améliorera davantage l'efficacité de la structure du régime fiscal pour les entreprises canadiennes en rendant le régime aussi neutre que possible quant à la structure, au financement et aux investissements des entreprises et en continuant de revoir les taux de la déduction pour amortissement pour s'assurer qu'ils correspondent à la vie utile des actifs.
- ✓ Pour encourager l'investissement canadien à l'étranger et l'investissement étranger au Canada, le gouvernement continuera d'améliorer ses conventions fiscales avec d'autres pays, y compris les États-Unis. Il continuera également de renforcer le régime canadien de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement des activités terroristes, conformément aux normes internationales en évolution, pour s'assurer que les flux de capitaux intérieurs et internationaux servent à des fins légitimes et productives.

3. Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers

La réglementation aide à protéger la santé et la sécurité des Canadiens, contribue à la protection de l'environnement et soutient un système de marchés qui fonctionne bien.

La réglementation comme outil de politique

« Dans son sens le plus large, la réglementation désigne un principe, une règle ou une condition qui régit le comportement des citoyens et des entreprises. Réunie à d'autres instruments tels que les normes volontaires et l'imposition, elle permet aux gouvernements d'atteindre certains objectifs d'intérêt public. La réglementation influe sur presque tous les aspects de notre vie : les produits et les services que nous utilisons, les médicaments que nous consommons, et les aliments que nous mangeons. Les Canadiennes et les Canadiens peuvent compter sur leur système de réglementation pour améliorer la qualité de vie pour eux-mêmes et pour les générations à venir. »

Gouvernement du Canada, *La réglementation intelligente : rapport sur les initiatives et les projets* (mars 2005)

Réglementation intelligente

Même si l'OCDE a conclu que le régime de réglementation du Canada est l'un des plus efficaces au monde, il importe quand même que les gouvernements au Canada examinent constamment la réglementation, compte tenu du dynamisme des économies nationale et mondiale. Notre système de réglementation doit nous procurer un avantage.

L'initiative sur la réglementation intelligente lancée par le gouvernement du Canada a déjà donné des résultats concrets :

- L'arriéré d'examen des produits pharmaceutiques a été éliminé et la durée des examens a été réduite de façon substantielle, ce qui améliore l'accès des Canadiens à de nouvelles pharmacothérapies. De janvier à août 2005, 54 % des examens de produits pharmaceutiques ont été achevés dans les délais prévus, comparativement à 13 % en 2003. L'objectif pour 2006 est de réaliser 90 % des examens dans les délais prévus.
- Un projet pilote sur l'évaluation des nouvelles substances chimiques mené en collaboration avec l'Australie, le Japon et les États-Unis mettra à profit l'expertise internationale ainsi que des normes communes élevées, car l'évaluation menée par l'un de ces pays sera reconnue par les trois autres.

D'autres mesures de réglementation intelligente sont en voie d'élaboration. À titre d'exemple, le gouvernement travaille à un cadre trilatéral de coopération réglementaire entre le Canada, les États-Unis et le Mexique qui lui permettra de prévoir les risques transfrontaliers pour la santé, la sécurité et l'environnement grâce à des mesures rapides de collaboration. De plus, le cadre éliminera le dédoublement des essais et des certifications de même que les différences inutiles entre les réglementations, ce qui améliorera les conditions du commerce transfrontalier tout en atteignant l'objectif fondamental de protéger la population canadienne.

Les entreprises engagent des coûts pour se conformer aux règlements, et ce sont les petites et moyennes entreprises qui en assument la plus grande part. Les membres de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante soulignent constamment que la réglementation gouvernementale et la paperasserie administrative ont un effet important sur leurs activités. L'OCDE a confirmé leurs doléances, estimant que le fardeau de la conformité aux formalités administratives absorbe environ 4 % du PIB associé au secteur des entreprises dans les pays membres¹.

Pour veiller à ce que les objectifs de la réglementation soient atteints au moindre coût possible, le gouvernement a lancé l'initiative de réduction de la paperasserie. Le but consiste à élaborer un plan de mesure et de réduction des frais administratifs. Le Comité consultatif sur la réduction de la paperasserie, qui est coprésidé par des représentants d'Industrie Canada et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, est composé d'un nombre égal de représentants provenant du secteur public et du secteur privé. Le comité consultatif surveille un projet pilote très prometteur, le service PerLE, qui permet à des entreprises de plusieurs villes, comme les restaurants et les hôtels, d'utiliser un guichet unique de services intégrés sur Internet pour accéder à une liste de toutes les exigences concernant les permis municipaux, provinciaux et fédéraux qu'elles doivent obtenir, ce qui leur permet d'économiser temps et argent.

Le rôle de la politique sur la concurrence

La politique sur la concurrence contribue dans une large mesure à stimuler la rivalité entre les entreprises sur les marchés intérieurs, incitant du coup les entreprises à devenir plus efficaces et à innover davantage. Une saine concurrence permet aussi aux consommateurs de payer des prix raisonnables. Le gouvernement a modifié la *Loi sur la concurrence* pour faire échec aux pratiques déloyales et il renforcera ces dispositions en autorisant le Bureau de la concurrence à évaluer l'état de la concurrence et le fonctionnement des marchés dans n'importe quel secteur de l'économie canadienne. Tout en créant une économie plus efficace et dynamique, l'assurance d'une concurrence vive et équitable entre les entreprises favorise la mise à niveau constante des capacités, de sorte que les entreprises canadiennes seront bien placées pour mieux réussir sur le marché international.

¹ OCDE, *La paperasserie vue par les entreprises : Les charges administratives et réglementaires des petites et moyennes entreprises*, Paris, OCDE, 2001, p. 8

Marchés financiers efficaces

Des marchés de capitaux et des institutions financières de calibre mondial sont des éléments essentiels à la création d'un environnement propice à l'épargne et à l'investissement. Le gouvernement du Canada appuie leur développement au moyen d'un cadre de réglementation dynamique et efficace.

Les Canadiens comptent sur le secteur financier pour qu'il protège leurs économies et qu'il leur permette de se préparer à la retraite, de financer leurs maisons, de s'assurer contre les risques, d'obtenir du capital de démarrage, de fonctionnement et de croissance pour les petites et moyennes entreprises, et d'obtenir des capitaux propres ou des capitaux d'emprunt pour financer l'investissement des entreprises et le développement des infrastructures ou pour répondre aux besoins financiers du secteur public.

Le gouvernement doit veiller à ce que le système de réglementation s'adapte aux changements intérieurs et mondiaux, crée des conditions propices à la concurrence et à la croissance, favorise la stabilité et l'intégrité du marché et contribue à combler les besoins des particuliers, des entreprises et de l'économie canadienne.

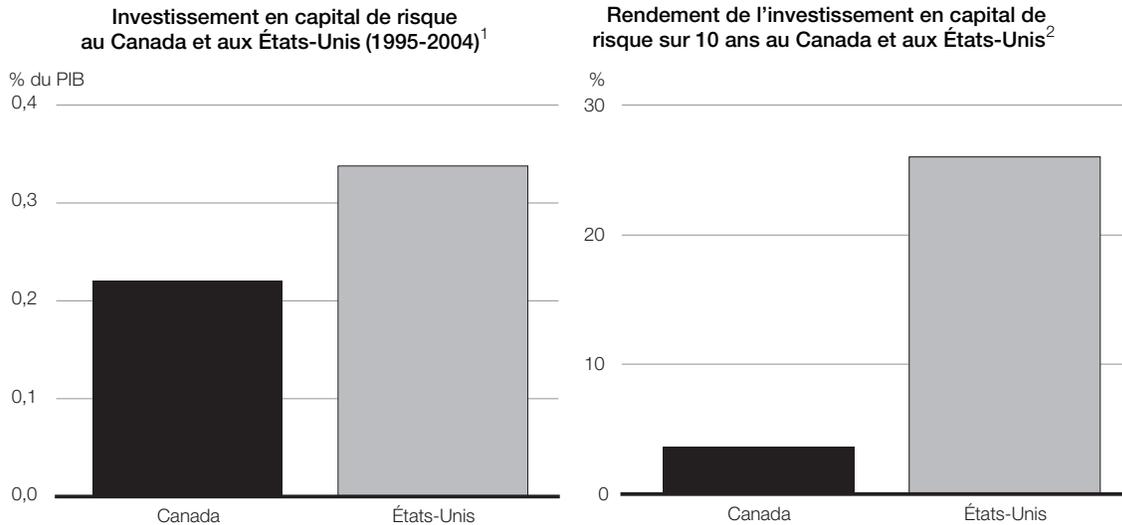
Examen du cadre de réglementation des institutions financières. Sous l'impulsion de la mondialisation et du recours accru à la technologie, le secteur financier a pris de l'ampleur à l'échelle internationale et est devenu plus compétitif. Au fil des ans, le cadre réglementaire canadien s'est adapté afin de stimuler l'innovation et de faciliter l'entrée de nouvelles institutions dans l'industrie des services financiers au Canada. Les particuliers et les entreprises ont tiré profit de cette adaptation, car ils ont pu avoir accès à un plus vaste éventail de produits et de services financiers.

Grâce à l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada d'effectuer des examens périodiques du cadre de réglementation, le Canada a été en mesure de s'assurer que son secteur des services financiers est efficient et compétitif et qu'il dessert bien les particuliers et les entreprises. Dernièrement, le budget de 2005 a donné le coup d'envoi aux consultations associées à l'examen de la réglementation régissant les institutions financières qui aura lieu en 2006. Le gouvernement déposera sous peu un livre blanc contenant des propositions.

Accès à une gamme complète de financement pour les entreprises canadiennes.

L'investissement est un élément essentiel de la croissance. Le capital de risque, en particulier, est essentiel pour transformer des idées innovatrices en produits commerciaux. Le gouvernement a assumé un rôle de premier plan dans le développement de l'industrie du capital de risque au Canada grâce à ses initiatives en matière de politique fiscale et à des investissements directs. Toutefois, le niveau et le rendement des investissements de capital de risque demeurent plus faibles au Canada qu'aux États-Unis (voir le graphique ci-après). Le gouvernement doit continuer à évaluer les raisons de ces différences, examiner ses programmes existants et poursuivre ses efforts en vue de favoriser la disponibilité d'une gamme complète de financement pour les entreprises au Canada.

Les niveaux et le rendement des investissements en capital de risque du Canada sont inférieurs à ceux des États-Unis



¹ Décaissements annuels moyens

² Selon la moyenne annuelle du rendement pour la période de 10 ans se terminant le 31 décembre 2004

Sources : Calculs du ministère des Finances Canada et données sur le capital de risque fournies par Thomson MacDonald pour le Canada et Venture Economics pour les États-Unis

Intégrité et efficacité des marchés de capitaux du Canada. Pour que l'économie soit efficace et fonctionne bien, il est essentiel que les investisseurs aient confiance dans l'intégrité des marchés de capitaux. Ces dernières années, le gouvernement du Canada a collaboré étroitement avec les administrations provinciales, les organismes de réglementation et l'industrie pour renforcer l'intégrité de nos marchés de capitaux, améliorer la gouvernance et stimuler la confiance des investisseurs. Ces efforts collectifs ont certes abouti à des améliorations de taille, mais tous les gouvernements s'entendent pour dire qu'il faut faire beaucoup plus pour mettre en place le système de réglementation des valeurs mobilières le plus apte à répondre aux objectifs suivants, qui étaient énoncés dans le budget de 2005 :

- un système de réglementation efficient qui soit de calibre mondial;
- un système qui assure l'innovation et l'élaboration de politiques en temps opportun;
- un système qui améliore les mesures d'enquête et d'application des lois;
- un système qui assure une voix plus forte sur la scène internationale pour le Canada;
- un système qui favorise une meilleure coordination avec la réglementation des autres secteurs de services financiers du Canada.

Dans le budget de 2005, le gouvernement a signalé que c'est la création d'un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières qui permettrait le mieux d'atteindre ces objectifs. Le gouvernement du Canada poursuivra les discussions avec les provinces et les territoires sur cette approche, et sur d'autres, pour mettre sur pied un système nouveau et amélioré de réglementation des valeurs mobilières.

Par ailleurs, une réglementation efficace des valeurs mobilières exige des lois solides et modernes qui régissent la détention et le transfert des titres. À cet égard, le Canada n'a pas suivi le mouvement en faveur du commerce électronique. On constate des chevauchements et un manque d'uniformité qui entraînent de l'incertitude juridique et nuisent à la compétitivité. Des efforts sont en cours aux échelons fédéral et provincial pour corriger ces lacunes.

Pensions solides et sûres. Les Canadiens s'intéressent au plus haut point à la sécurité de leurs pensions et au bon investissement de leur épargne-retraite. Les réformes ambitieuses entreprises par le gouvernement du Canada en collaboration avec les administrations provinciales en 1997 ont placé le Régime de pensions du Canada sur de solides assises (voir le chapitre 3).

Cependant, des faits nouveaux survenus sur les marchés financiers ces dernières années ont nuï à la solvabilité de nombreux régimes privés de retraite et, jumelés à d'autres facteurs, ont créé de l'incertitude au sujet de la sécurité des prestations et de la viabilité des régimes de retraite à prestations déterminées. Il incombe au gouvernement d'établir les règles et les incitatifs qui s'imposent pour accroître la sécurité des pensions tout en prévoyant une capitalisation souple et en permettant aux entreprises agissant à titre de répondeurs de régimes de retraite d'investir et de prospérer. Le ministère des Finances Canada a émis en mai 2005 un document de consultation dans lequel il demande des avis sur la manière de renforcer l'actuel cadre fédéral régissant les régimes de retraite privés à prestations déterminées. Les propositions qui découleront de cette consultation seront publiées dans les mois qui viennent. Plusieurs provinces mènent également des initiatives qui cherchent à atteindre des objectifs semblables pour les régimes relevant de leur compétence.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Promouvoir l'efficacité de la réglementation et des marchés financiers

- ✓ Mettre en œuvre une réforme complète du système de réglementation du gouvernement en se fondant sur les principes de la réglementation intelligente.
- ✓ Réduire la paperasserie pour les entreprises en collaborant avec le secteur privé et les autres ordres de gouvernement afin de minimiser la complexité et le dédoublement des exigences réglementaires imposées aux entreprises, et faire rapport périodiquement sur les progrès réalisés.
- ✓ Veiller à ce que le cadre réglementaire régissant le secteur financier, les marchés de capitaux et les régimes de retraite favorise la stabilité, l'efficacité et la compétitivité et réponde aux besoins des particuliers, des entreprises et de l'économie.
- ✓ Poursuivre les discussions avec les provinces et les territoires sur le projet d'organisme unique de réglementation des valeurs mobilières et sur d'autres approches pour arriver à un système nouveau et amélioré de réglementation des valeurs mobilières.

4. Renforcer notre union économique

L'économie tire sa vitalité et sa compétitivité de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux au Canada. La mobilité des personnes est au cœur du problème. Tous les Canadiens doivent avoir le droit de concourir pour des emplois de la meilleure qualité qui soit, peu importe où ils se trouvent, et de faire reconnaître leurs compétences professionnelles dans toutes les provinces et tous les territoires. Il ne s'agit pas seulement d'un droit accordé à tous les citoyens, mais bien d'un mécanisme qui veille à ce que les entreprises demeurent compétitives en embauchant les personnes les plus qualifiées. La libre circulation des biens et des services dans le pays signifie aussi que les consommateurs paient un prix raisonnable pour ces biens et services. Il importe également, pour créer un climat propice à l'investissement, d'éliminer les obstacles internes.

En 1994, le gouvernement du Canada ainsi que les provinces et territoires ont signé l'Accord sur le commerce intérieur, le document-cadre régissant la libre circulation des biens, des services, de la main-d'œuvre et des capitaux au Canada. Depuis l'entrée en vigueur de cet accord en 1995, nombre de restrictions imposées à l'égard de la circulation des travailleurs et du commerce des biens et services ont été éliminées. Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces et les territoires afin de réaliser, au chapitre du commerce intérieur, d'autres progrès qui profiteront à tous les citoyens canadiens.

Comme il est mentionné précédemment, les provinces et les territoires doivent également assumer leur part de responsabilités pour veiller à ce que le Canada soit doté d'un système de réglementation des valeurs mobilières de calibre mondial et d'un régime fiscal efficient. Le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces et les territoires afin de réaliser des progrès dans ces domaines.

Le gouvernement du Canada demeure résolu à collaborer avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le Comité d'examen de l'Accord sur le commerce intérieur quant à l'harmonisation des exigences de divulgation du coût du crédit. À cette fin, il est disposé à modifier son *Règlement sur le coût d'emprunt* pour qu'il reflète une approche commune pour toutes les administrations, si une telle approche est acceptée par le Comité des mesures en matière de consommation (formé de représentants du gouvernement du Canada et des provinces et territoires) et approuvée par les ministres responsables de la consommation plus tard cette année.

Les gouvernements se sont également penchés sur la réglementation des prêteurs sur salaire pour assurer des niveaux satisfaisants de protection aux consommateurs de cette industrie. En réponse aux provinces qui désirent réglementer cette industrie, le gouvernement a fait savoir qu'il était disposé à proposer des modifications au *Code criminel* qui donneraient aux provinces et aux territoires intéressés la marge de manœuvre pour réglementer les pratiques commerciales des prêteurs sur salaire et fixer des limites au coût des emprunts.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**Renforcer notre union économique**

- ✓ Le gouvernement du Canada encourage les provinces à mettre en œuvre des réformes fiscales qui amélioreront la productivité, notamment en éliminant l'impôt provincial sur le capital et en réformant les taxes provinciales de vente au détail qui limitent la productivité.
- ✓ Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces pour renforcer l'union économique du Canada par l'entremise de l'Accord sur le commerce intérieur.
- ✓ Le gouvernement du Canada travaillera de concert avec les provinces pour intensifier le perfectionnement des compétences en milieu de travail, y compris l'alphabétisation, les compétences de base et les stages d'apprentissage (voir le chapitre 4).

5. Rendre l'État plus productif

La création d'un climat économique et réglementaire propice aux investissements du secteur privé et, au bout du compte, à la productivité du Canada est un défi de taille que doit relever le gouvernement. Pour atteindre cet objectif, le gouvernement doit pouvoir compter sur une fonction publique professionnelle qui est résolue à fournir les meilleurs conseils stratégiques qui soient et à exécuter les politiques avec efficacité tout en faisant preuve de transparence dans le cadre de ses opérations afin que le gouvernement puisse en rendre compte. Le gouvernement est déterminé à accroître constamment l'efficacité de la prestation des services publics, surtout en privilégiant les résultats à titre d'objectif central de la politique au lieu de se concentrer uniquement sur les intrants. De plus, le gouvernement met en place une gouvernance améliorée des services publics et réforme les institutions pour tenir compte de l'importance que revêtent des objectifs clairs, des mesures d'encouragement satisfaisantes et de l'information adéquate sur le rendement si l'on veut accroître la productivité.

Renforcer la gestion du secteur public

Le gouvernement du Canada renforcera et modernisera la gestion du secteur public en améliorant la capacité de répondre aux attentes, l'efficacité et la reddition de comptes pour toutes ses activités afin de servir les Canadiens de la meilleure manière possible, tout en gagnant leur confiance à titre de gestionnaire financier avisé. Le gouvernement a réalisé des progrès substantiels au chapitre de la mise en œuvre de ces approches au cours des deux dernières années, surtout en ce qui concerne l'amélioration de la reddition de comptes et de la gouvernance. À moyen terme, il accélérera et institutionnalisera la réforme de la fonction publique.

Capacité de répondre aux attentes. Une saine gestion nécessite une capacité de répondre aux attentes des Canadiens, à l'échelle de l'appareil gouvernemental. Elle exige que la fonction publique se préoccupe avant tout des intérêts des Canadiens et qu'elle soit résolue à leur fournir des services et programmes d'actualité qui répondent à leurs besoins.

Les ministères composant le gouvernement ont fait bon usage d'Internet tant pour fournir de l'information à la population canadienne que pour la consulter. Par ailleurs, il est clair que d'autres efforts s'imposent pour que les Canadiens n'aient pas à traiter directement avec de multiples ministères pour obtenir des renseignements et des services. La décision du gouvernement de créer Service Canada constitue un progrès important à cet égard.

Service Canada : un guichet unique au service des Canadiens

Le gouvernement du Canada instaure un point de contact unique où peuvent s'adresser les Canadiens qui veulent avoir accès aux services gouvernementaux¹. Au fil des années, Service Canada atteindra plus de 30 millions de Canadiens, desservira 1,3 million d'employeurs et fournira un guichet unique que les Canadiens pourront joindre par téléphone et par Internet ou visiter en personne pour obtenir de l'information sur les prestations sociales, les demandes de passeport, le perfectionnement des compétences et de nombreux autres programmes. Service Canada contribuera à accroître le service offert aux Canadiens au premier point de contact et à améliorer l'efficacité de la prestation des services au sein du gouvernement.

Au terme d'une période de mise en œuvre de trois années, Service Canada sera en mesure de :

- Fournir des services décloisonnés qui sont intégrés et faciles d'accès et d'utilisation. Par exemple, les Canadiens pourront obtenir des prestations sans avoir à remplir une multitude de formulaires.
- Garantir que chaque Canadien recevra le bon service ou la bonne prestation au bon moment et pour la fin voulue.
- Rendre le gouvernement plus responsable, devant les citoyens et le Parlement, de la prestation de meilleurs services et de l'utilisation plus efficace de l'argent que les contribuables ont si durement gagné.

La transformation des services permettra également de réformer le fonctionnement du gouvernement :

- en axant les services sur le citoyen et en obtenant de meilleurs résultats sur le plan social;
- en améliorant l'accès aux points de service fédéraux et en renforçant la pertinence des services offerts dans les régions et les collectivités;
- en réduisant substantiellement les formalités administratives.

¹ Voir le site à l'adresse www.servicecanada.gc.ca ou composer le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232);
ATS (pour les personnes ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole) : 1 800 926-9105.

Efficience. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer l'efficience, le gouvernement a entrepris, en décembre 2003, un examen de ses dépenses afin de faire passer les dépenses des secteurs moins prioritaires aux secteurs plus prioritaires. À cette fin, il a mis sur pied le Comité du Cabinet chargé de l'examen des dépenses et lui a confié le mandat d'examiner en profondeur tous les programmes et toutes les dépenses du gouvernement. Cet examen a permis au gouvernement de mettre en évidence des économies atteignant 11 milliards de dollars sur cinq ans qui, à compter de 2005-2006, seront réinvesties dans les secteurs plus prioritaires. Il s'agit d'une culture permanente, en vertu de laquelle l'examen continu des programmes deviendra un élément central de l'engagement du gouvernement du Canada d'accroître l'efficience des programmes.

Reddition de comptes. D'importantes mesures ont été prises pour veiller à ce que le gouvernement, par l'entremise de ses ministres, rende davantage de comptes au Parlement. Des mesures ont également été instaurées pour accroître la reddition de comptes par les gestionnaires de la fonction publique et pour renforcer la gouvernance dans les sociétés d'État.

- La reddition de comptes par chaque ministre au Parlement à l'égard des dépenses a été améliorée et accorde maintenant une importance plus grande à des rapports axés sur les résultats, qui s'articulent autour d'indicateurs mesurables du progrès. À titre d'exemple, la publication intitulée *Le rendement du Canada*² fournit au Parlement des renseignements sur la façon dont les programmes et les dépenses du gouvernement aident à relever la qualité de vie des Canadiens. L'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale et l'accroissement de l'uniformité de l'information présentée dans le *Budget des dépenses* ont également renforcé la capacité du Parlement de surveiller la situation financière du gouvernement et ses décisions en matière de dépenses.
- Le Canada fait partie d'un petit groupe de pays qui présentent leurs états financiers et leurs budgets annuels selon la méthode de comptabilité d'exercice intégrale, parce que cette méthode fournit de meilleurs renseignements pour la prise de décisions et la reddition de comptes et qu'elle présente un tableau plus détaillé des finances publiques. Par ailleurs, le Canada fait partie d'un groupe encore plus restreint de pays qui reçoivent des opinions de vérification sans réserve sur leurs états financiers consolidés selon la comptabilité d'exercice.
- En novembre 2004, le gouvernement a reçu du Conseil sur la comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés un prix d'excellence en matière de communication de l'information, en reconnaissance de l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale et de l'opinion sans réserve formulée par la vérificatrice générale.
- De plus, dans la publication intitulée *Gouverner de façon responsable : le guide du ministre et du ministre d'État*, le premier ministre a fourni des conseils précis aux ministres concernant leur responsabilité et leur conduite. Par ailleurs, le gouvernement a renforcé les lignes directrices s'appliquant aux sous-ministres pour préciser leurs responsabilités et leurs obligations redditionnelles par rapport à celles des ministres.

² Disponible à l'adresse www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp.

- Au sein de la fonction publique, la reddition de comptes en matière financière a été renforcée par suite de la mise sur pied du Bureau du contrôleur général du Canada, qui met au point des critères précis pour l'examen, par les dirigeants principaux des finances, des propositions de dépenses présentées par les ministères. Ces dirigeants principaux des finances, forts du soutien d'agents financiers dotés d'une certification professionnelle, pourront fournir aux sous-ministres des conseils financiers fiables et assurer la diligence raisonnable qu'exige la saine gestion financière.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Rendre l'État plus productif

- ✓ Le gouvernement renforcera encore plus sa gestion en mettant à jour le système de gestion des dépenses afin de mieux lier les dépenses aux réalisations et en augmentant la qualité de l'information transmise au Parlement.
- ✓ Le gouvernement rendra la fonction publique encore plus professionnelle en investissant dans l'apprentissage, en commençant par la tenue de séances d'orientation obligatoires à l'intention des nouveaux fonctionnaires, gestionnaires et cadres de direction, ainsi que dans l'apprentissage prioritaire pour les principaux groupes professionnels.
- ✓ Le gouvernement renforcera la capacité de vérification interne et d'évaluation dans l'ensemble du secteur public. Les ministères mettront sur pied des comités de vérification dont la majorité des membres posséderont des compétences professionnelles acquises à l'extérieur de la fonction publique. Par ailleurs, des normes en matière de certification professionnelle pour les vérificateurs internes seront établies.
- ✓ Le gouvernement continuera à examiner en permanence les grandes initiatives stratégiques touchant l'ensemble de l'administration fédérale, pour donner suite à son engagement de créer une culture de l'examen des dépenses. Ces examens permettront de faire en sorte que les ressources soient réaffectées entre diverses mesures à l'échelle de l'administration fédérale, d'une manière qui favorise l'efficacité et l'efficacités des programmes ainsi que l'optimisation des ressources qui leur sont consacrées. À cette fin, le gouvernement apportera des modifications à ses structures et à ses systèmes d'information.

6. Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale

Depuis 1997, le gouvernement du Canada a prévu plus de 13 milliards de dollars en nouveau financement pour l'environnement, ce qui comprend des mesures en vue d'améliorer la qualité de l'air, d'assurer la conception, la mise en œuvre et l'exécution de lois-cadres comme la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et la *Loi sur les espèces en péril*, de nettoyer des sites contaminés et d'appuyer le développement de technologies environnementales.

Le budget de 2005 contenait plus de mesures vertes que tout autre budget canadien. Il décrit le cadre que le gouvernement du Canada utilisera pour investir dans l'environnement et évaluer les propositions fiscales relatives à l'environnement. Il prévoit des investissements stratégiques et des initiatives fiscales en vue de faire face aux changements climatiques; de minimiser le risque que des espèces exotiques envahissantes, tant animales que végétales, ne nuisent à notre environnement et à notre économie; d'améliorer l'intégrité écologique de l'écosystème des Grands Lacs et des parcs nationaux; et d'appuyer des évaluations et des recherches scientifiques aux termes de *la Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

En avril 2005, le gouvernement a publié le document *Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto*, qui nous guidera dans la mise en œuvre de mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le budget de 2005 prévoit des investissements de plus de 4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années afin de permettre la réalisation de grandes initiatives prévues dans le Plan sur les changements climatiques, dont les mesures suivantes :

- Un Fonds pour le climat, innovateur et doté de 1 milliard de dollars, afin de favoriser la réalisation des projets les plus économiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des Canadiens et de l'industrie et pour réaliser dans d'autres pays des projets qui profitent au Canada.
- Un Fonds du partenariat, pour accorder une aide ciblée à de grands projets stratégiques considérés comme prioritaires par le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires.
- L'élargissement du programme Encouragement à la production d'énergie éolienne et la mise en place du programme Encouragement à la production d'énergie renouvelable, afin de favoriser la production d'électricité à partir de sources d'énergie propres et renouvelables.
- La multiplication par 4 du nombre de maisons qui seront rénovées dans le cadre du programme Encouragement énergetique ÉnerGuide pour les maisons d'ici 2010.
- Des encouragements fiscaux améliorés, sous forme de déductions pour amortissement accélérées, qui favorisent l'investissement dans du matériel qui produit de l'énergie à partir d'une source renouvelable ou qui utilise de façon efficiente un combustible fossile.
- Le projet d'élaborer, d'ici la fin de 2006, une stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable, de concert avec les provinces et les territoires.

Le Plan recourt à une combinaison innovatrice de règlements, de partenariats et d'instruments reposant sur les mécanismes du marché pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour promouvoir les transformations nécessaires pour que le Canada s'oriente vers une économie à faible consommation de carbone.

Ces mécanismes créeront un marché pour les crédits de carbone, ce qui fournira des signaux économiques en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de stimuler l'innovation. En particulier :

- Un système de compensations fournira des encouragements à l'échelle de l'économie pour le développement et l'application de technologies environnementales ou pour l'adoption de procédés qui réduisent ou emprisonnent les émissions de carbone.
- Le système des grands émetteurs finaux (GEF) réglera les objectifs relatifs à l'intensité des émissions pour les activités visées des secteurs des GEF. Les sociétés qui sont des GEF pourront, entre autres options, investir dans la réduction de leurs propres émissions. Celles qui dépassent les objectifs fixés par la loi recevront des crédits négociables qu'elles pourront vendre ou utiliser afin de se conformer à leurs obligations futures.
- Les sociétés qui sont des GEF pourront également acheter des unités de conformité du système national de compensations ou des crédits verts internationaux, et contribuer à un fonds d'investissement technologique approuvé qui investira dans des technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

De plus, grâce à des achats concurrentiels de crédits du système de compensations et d'unités de conformité internationales, le Fonds pour le climat aidera à l'établissement d'une valeur marchande pour les réductions et éliminations du carbone, ce qui stimulera l'innovation technologique et contribuera au développement de marchés nationaux et internationaux du carbone. Ses investissements dans les projets internationaux de réduction des émissions permettront notamment d'augmenter l'utilisation de la technologie canadienne dans le cadre de projets dans le monde entier.

Le Plan sur les changements climatiques aidera aussi à conclure des partenariats pour développer et mettre en œuvre de nouvelles technologies. Grâce au Fonds du partenariat, le gouvernement partagera les coûts d'investissements dans la mise en place de nouvelles technologies et infrastructures qui contribueront à réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre. À titre d'exemple, le gouvernement travaille de concert avec les provinces, les territoires et le secteur privé à l'élaboration d'options pour un système intégré de captage et de stockage de quantités importantes de dioxyde de carbone. Par ailleurs, il joint ses efforts à ceux de ces partenaires pour démontrer l'utilisation de la technologie du charbon épuré. Les ressources hydroélectriques du Canada peuvent également contribuer largement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en favorisant la prospérité et la compétitivité. Le renforcement des réseaux canadiens de transmission de l'électricité d'est en ouest permettrait de recourir davantage à ces ressources.

Le Fonds du partenariat est actuellement doté de 50 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années. Compte tenu des éventuelles réductions d'émissions et du calendrier probable des projets, la taille du Fonds pourrait bien augmenter et s'établir entre 2 milliards et 3 milliards de dollars grâce à des investissements prévus dans le budget de 2006 et les budgets subséquents.

Conscient du rôle important de l'efficacité énergétique dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la nécessité de rendre l'environnement plus viable et du besoin de protéger les consommateurs et l'industrie contre la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement du Canada a annoncé en octobre 2005 une autre série d'initiatives liées à l'efficacité énergétique, à l'appui du Plan pour les changements climatiques du Canada. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- Un nouveau programme ÉnerGuide pour les ménages à faible revenu de 550 millions de dollars, pour aider plus de 130 000 Canadiens à faible revenu à faire des rénovations qui accroissent l'efficacité énergétique.
- La bonification de 227 millions de dollars du programme Encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons, afin d'augmenter le nombre total de maisons rénovées dans le cadre du programme pour le faire passer à plus de 900 000 d'ici 2011.
- Le Programme d'aide pour les coûts de systèmes de chauffage domestique à haute efficacité de 129 millions de dollars, pour encourager les Canadiens à installer des systèmes de chauffage modernes à haut rendement.
- L'injection de 252 millions de dollars pour reconduire et élargir les programmes qui ciblent des immeubles existants, ce qui comprend des encouragements pour les rénovations accroissant l'efficacité énergétique dans les immeubles communautaires ainsi que dans les hôpitaux, écoles, universités et autres immeubles institutionnels.

Ensemble, ces mesures transformeront radicalement notre économie pour qu'elle utilise de manière plus efficiente ses ressources énergétiques et qu'elle devienne plus durable et plus compétitive à l'échelle internationale.

Le Canada continuera de jouer un rôle de chef de file dans les forums internationaux, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le G8, afin de régler les questions que la collectivité mondiale juge importantes en matière de changements climatiques, ce qui comprend la promotion de l'adoption de technologies, le développement de marchés et la coopération internationale.

Le Plan sur les changements climatiques représente la première étape du Projet vert, une série de politiques et de programmes à l'appui d'un environnement durable et d'une économie plus compétitive. Le Projet vert traitera également d'un éventail de questions environnementales, dont la biodiversité, les sites contaminés ainsi que la qualité de l'air et de l'eau.

Le budget de 2005 énonce les principes suivants, qui guideront les investissements du gouvernement du Canada sur le plan environnemental :

- **Équilibre.** Les investissements doivent assurer l'équilibre entre la nécessité de mesures à court terme pour protéger notre environnement naturel et celle de mesures à long terme pour favoriser la transformation du comportement du public et des pratiques commerciales.
- **Compétitivité.** La croissance économique durable est une composante essentielle de la compétitivité internationale à long terme du Canada, mais le passage à une économie durable doit aussi prendre en compte une incidence sur la compétitivité à court terme du pays.
- **Partenariat.** Dans la mesure du possible, les investissements dans l'environnement devraient susciter du financement externe et entraîner des réactions au sein de l'industrie, chez les citoyens et dans les autres ordres de gouvernement.
- **Innovation.** Les investissements doivent promouvoir l'innovation et appuyer les nouvelles technologies. L'innovation alimente la croissance économique, crée de nouvelles occasions d'affaires et permet des améliorations à long terme de notre performance environnementale.
- **Rapport coût-efficacité.** Les initiatives doivent atteindre les objectifs environnementaux au moindre coût possible.

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Promouvoir l'efficacité énergétique et la viabilité environnementale

- ✓ Encourager le développement et l'adoption de technologies éconergétiques et viables sur le plan environnemental, qui placent les industries canadiennes à l'avant-garde d'un marché mondial en pleine croissance.
- ✓ Recourir à des mécanismes de marché pour exploiter le potentiel de réduction des gaz à effet de serre à l'échelle de l'économie canadienne, ce qui stimulera l'innovation au niveau national.
- ✓ Encourager les améliorations de l'efficacité énergétique et d'autres changements structurels concurrentiels pour les consommateurs, l'industrie et les gouvernements au Canada.
- ✓ Se servir du pouvoir d'achat du gouvernement pour que l'État améliore sa performance environnementale.
- ✓ Faire fonction de chef de file dans les forums internationaux pour promouvoir l'adoption de technologies, le développement de marchés et la coopération internationale.
- ✓ Poursuivre d'autres possibilités d'utiliser le régime fiscal ainsi que d'autres incitatifs pour appuyer la réalisation d'objectifs environnementaux.

La voie de l'avenir

Le présent plan établit un cadre économique d'intervention à moyen terme. Il prévoit une approche équilibrée, puisqu'il n'existe ni panacée ni politique qui, à elle seule, peut garantir une prospérité durable. Nous devons investir dans les gens, les idées et l'innovation, tout en établissant un environnement propice à l'investissement et en veillant à ce que notre économie soit ouverte et branchée de façon intelligente.

UN EFFORT SOUTENU

Tout comme en 1994, nous devons reconnaître que le succès exigera un effort soutenu. Le monde et notre propre situation démographique ont profondément changé. Il faudra plus d'un budget pour parvenir à une prospérité durable. Nous devons, toutefois, commencer immédiatement à pousser plus loin les succès qui ont marqué la dernière décennie. C'est pourquoi le gouvernement entend inclure d'importantes initiatives décrites dans *La Mise à jour économique et financière* de 2005 dans son prochain budget pour mettre le présent plan en application. Avec l'appui des Canadiennes et des Canadiens, nous ferons davantage dans les budgets subséquents afin de poursuivre et de raffermir les progrès pour chaque élément complémentaire du cadre.

CIBLER LES RÉSULTATS

Un effort soutenu exige que l'on insiste sur les résultats. Nous avons déjà fait des progrès en vue de mesurer le succès de nos politiques, et nous renchérirons sur ces efforts dans le cadre des budgets à venir. La productivité de l'État exige la transparence, la reddition de comptes et des outils de mesure.

À l'époque de la lutte contre le déficit, il était facile de mesurer les progrès. Le déficit lui-même était un chiffre tout simplement (quoique d'une énorme importance) qui augmentait ou diminuait, tout comme le fardeau de la dette publique.

Le gouvernement lance le Plan dans le but d'assurer la meilleure qualité de vie qui soit à tous les Canadiens. La mesure de la qualité de vie est plus subjective que celle du déficit. Bien que la qualité de vie ne soit pas directement mesurable, nous pouvons et devrions vérifier dans quelle mesure les initiatives économiques du gouvernement aident à améliorer le niveau de vie. Comme l'indique le chapitre 1, certains facteurs contribuent à la qualité de vie, notamment la santé, l'environnement, la famille, les collectivités et la culture, la place du Canada dans le monde et le niveau de vie.

L'OBJECTIF ULTIME : LA MEILLEURE QUALITÉ DE VIE QUI SOIT

La politique économique a pour objectif ultime d'améliorer notre qualité de vie. La croissance économique améliore la qualité de vie en créant un plus grand nombre d'emplois et de meilleure qualité, en rehaussant notre niveau de vie et en créant les ressources nécessaires pour bâtir le Canada que nous souhaitons et que nos enfants méritent. D'autres facteurs contribuant à notre qualité de vie – comme un environnement durable, la santé,

les collectivités sécuritaires et la culture – ont aussi un effet direct sur notre productivité. De plus, en améliorant notre qualité de vie, ils incitent davantage les entreprises et les particuliers à investir au Canada.

LE SUCCÈS PASSE PAR LES PARTENARIATS

Le gouvernement du Canada ne peut garantir à lui seul une prospérité durable. Par exemple, bon nombre des plus importantes initiatives conçues pour accroître la prospérité – comme l'éducation postsecondaire et celle des jeunes enfants, le développement des compétences en milieu de travail, la compétitivité du régime fiscal et une union économique canadienne plus efficace – exigent l'intervention des provinces.

Le gouvernement du Canada s'engage à collaborer avec les provinces et les territoires à une gamme plus étendue d'initiatives qui influenceront sur la prospérité du Canada. Notre succès exigera des mesures coordonnées axées sur les résultats. Le gouvernement du Canada effectuera d'importants investissements dans des domaines prioritaires, et il invite les provinces et les territoires à participer à l'atteinte des objectifs du présent plan.

Pour obtenir une progression soutenue de notre prospérité et la répartir équitablement entre les Canadiens, il faut que le gouvernement, les entreprises et les syndicats s'engagent à travailler ensemble en vue d'élaborer des objectifs communs et d'améliorer les pratiques d'emploi, d'augmenter les revenus et de créer un meilleur climat de travail.

Le présent plan souligne l'importance pour les entreprises d'investir davantage dans les compétences professionnelles, les machines et le matériel de pointe, de même que la recherche-développement. Il met également en lumière des possibilités sur la scène internationale et le besoin connexe pour nos entreprises de s'ouvrir davantage sur le monde. Sur tous ces plans, le gouvernement s'engage à faire sa part au moyen d'initiatives à venir et en cherchant résolument à instaurer le contexte approprié en continuant d'établir un environnement propice à l'investissement.

NOUS POUVONS AVOIR CONFIANCE DANS LA RÉUSSITE DU CANADA

Tout compte fait, notre succès dépendra de l'initiative des Canadiens. Ceux-ci peuvent être confiants que nous répondrons bien à l'évolution rapide de l'économie mondiale et à notre propre défi démographique. Ensemble, depuis 1993, nous avons transformé un pays au bord du gouffre en un chef de file des grandes économies. Nous sommes sur une lancée et déjà en position de force. Le Canada est extrêmement bien placé pour profiter de la transformation en profondeur de l'économie mondiale grâce à sa population diversifiée et hautement spécialisée, son ouverture sur le monde, ses immenses ressources naturelles et son excellente santé financière.

Par-dessus tout, nous avons conservé l'esprit audacieux qui a bâti ce grand pays. Des possibilités technologiques sans précédent et l'intégration de près de 40 % de la population du globe à l'économie mondiale ont engendré une nouvelle réalité. Nous pouvons faire en sorte que cette occasion d'envergure mondiale soit notre destinée. La récompense est des plus évidentes : la meilleure qualité de vie qui soit et un monde rempli de possibilités pour tous.